

**Les deux horizons
impensables de l'Être :
L'Infini et la Différence**

A. Mendiri

Edition **S** *cripta*

Albert MENDIRI

Les deux horizons
impensables de l'Être :
L'infini et la différence

Ou les vertiges de l'infini

Opuscule de philosophie théologique

« Il ne s'agit pas de rejeter la foi mais de
chercher à saisir par la lumière de la raison
ce
que tu possèdes déjà fermement par la foi »

Saint-Augustin

Lettre 120

Avant-propos

Il s'agit d'une réflexion rationnelle sur l'Être afin de savoir si celle-ci peut nous éclairer quant à la présence d'un sens éventuel et au-delà, sur le contenu de ce sens.

Plusieurs questions se posent alors à la lumière de l'histoire de la pensée : quelles sont les capacités de la raison en la matière ? Quel doit être son niveau de prétention ? Peut-elle aboutir à un savoir ou bien seulement à de simples croyances rationnelles ?

A vrai dire, jusqu'à Nietzsche, la confiance dans la raison a toujours été dominante en Occident. Kant lui-même ne condamne pas la raison. Il se contente de dire que celle-ci ne peut être pertinente et son usage légitime que lorsqu'elle s'applique à des données, la raison raisonnante étant inapte à imaginer et à déduire ce qui, précisément, n'est pas encore donné.

Remarquons que cela semble conforme à la nature même du temps. L'avenir, en effet, se présente nécessairement comme une page blanche pour le sujet connaissant. Ce qui émerge à l'Être relève vraisemblablement de la contingence, c'est-à-dire du non déductible ou du non nécessaire par définition. Dans cette hypothèse, la raison est par essence inapte à faire surgir de son sein un donné encore absent.

Confronté à l'impuissance de la raison, nous prenons délibérément le parti d'avoir recours aux données hypothétiques de l'intuition ou de la connaissance immédiate sur lesquelles est fondée toute foi religieuse. A

cet égard, quelles sont les « données » directes ou indirectes dont une telle intuition est la source et qu'elle propose à la raison ? Nous en dégagerons deux : les révélations de l'expérience spirituelle ; le contenu dogmatique d'une théologie.

Cette démarche nous contraint donc à effectuer un nouveau choix. Il convient, parmi l'extrême diversité des expériences religieuses, d'en élire une qui servira de fil conducteur à l'investigation rationnelle. Nos convictions, nos expériences spirituelles, nos analyses intellectuelles, nous conduisent à faire porter notre choix sur le message chrétien.

Dès lors, si guidée par ces « données », la raison parvient grâce à sa démarche propre, à apporter sa caution aux conclusions de ce message, alors nous pourrions considérer une telle convergence comme un élément nouveau digne d'intérêt, voire d'étonnement.

Bien entendu, n'échapperont à personne les limites d'une telle entreprise. En premier lieu, la raison ne retrouve pas les conclusions de la foi à l'aide de ses seules forces mais seulement dans la mesure où sa démarche est éclairée, voire conduite, par des données dogmatiques ou spirituelles étrangères à sa nature. Eventuellement la raison prouve, comme c'est le cas en mathématiques ou le plus souvent d'ailleurs se contente de mettre en ordre des informations de toute nature, à coup sûr elle ne se dévoile, par elle-même, aucune vérité sur l'ordre contingent du monde et sur le sens qu'il convient d'accorder à l'Être.

Ces données étrangères à la raison sont elles-mêmes sujettes à interrogation puisqu'il s'agit d'une part d'un contenu dogmatique à qui l'on peut refuser toute valeur de

vérité et d'expériences spirituelles relevant peut-être de la pure illusion quant à la réalité effective de leur objet.

Par ailleurs, à supposer que ces données aient une quelconque valeur de vérité, elles revêtent nécessairement les mêmes limites que toute autre expérience ou savoir. Ces données sont en perpétuelle réinterprétation à la lumière de l'imprévisible et du nouveau qui surgissent au sein de l'expérience temporelle de l'homme.

Certes, ces éléments de réflexion sont par hypothèse ou postulat de l'ordre de la vérité mais cette dernière ne se présente jamais comme un donné définitif mais comme un dévoilement progressif. Le sens du mot vérité est parfaitement exprimé par la langue grecque, à savoir par le mot « alètheia », qui signifie « dévoilement ».

Dès lors, les données actuelles et les interprétations qui les accompagnent à la lumière du temps présent ne sont jamais que des balises intellectuelles provisoires, parce qu'incomplètes et donc sujettes à être revisitées, sur le chemin de la recherche de la vérité.

Il s'agit cependant d'une ambition authentiquement philosophique, dans la mesure où cette entreprise suppose par essence que l'homme est intermédiaire entre l'ignorance et le savoir. Ce dernier n'est ni dépourvu ni comblé. Ce dernier est par nature en chemin, en quête de la sagesse si nous entendons par là une forme de savoir ou de dévoilement à propos du sens de l'Être.

Cependant, les limites ci-dessus rappelées conduisent à faire de ce discours un parent du mythe, si ce dernier renvoie à une construction humaine véhiculant un fond de vérité mais dont il faut retenir le sens et non la lettre. Le

mythe rationnel substitue le concept à l'image, mais sa démarche, sa fonction, ses prétentions et donc ses limites sont du même ordre.

Pour les mêmes raisons, un tel discours peut être considéré au mieux comme une œuvre d'ordre esthétique, une création où l'imagination et le désir prennent le pas sur la prise en compte du réel contrôlable par des moyens objectifs et dont la seule vertu que l'on puisse lui consentir réside dans l'éventuelle ingéniosité dans l'agencement des concepts. Cette construction intellectuelle peut être non dépourvue de beauté ou de séduction pour l'esprit, tout en établissant avec la vérité une relation de l'ordre de l'illusion.

Dès lors, l'intérêt ou la vanité d'une telle aventure intellectuelle seront-ils laissés à la conviction intime de chacun, étant entendu que son auteur lui-même, ne pouvant se départir des enseignements de la réflexion critique et n'ignorant pas les procès faits à la raison par la philosophie dominante de ce temps, se doit de rester sur une prudente expectative.

I La nature de l'Être infini

Ou le Dieu du buisson ardent

1 La présence de l'Être présuppose l'idée d'infini

Objet : Il s'agit de montrer que la présence même de l'Être semble impliquer l'idée d'infini et que cette idée, tout en étant une nécessité rationnelle, échappe à la compréhension ou à la représentation. Il convient donc, du point de vue de la connaissance, de distinguer entre ce qui est compréhensible et représentable et ce qui est seulement concevable sans pouvoir pour autant être représenté ou compris.

L'idée d'un commencement absolu a-t-elle un sens ? Cette dernière semble présupposer, du point de vue de la raison métaphysique, un néant antérieur, c'est-à-dire une absence radicale d'Être et de possibilité d'Être. Sinon, l'idée de commencement absolu n'aurait plus de sens.

Or, par nécessité rationnelle -ce qui exclut toute contradiction- du néant ne peut surgir l'Être ; la présence même de l'Être rend donc caduques la possibilité du néant ainsi définie et par la même occasion l'hypothèse d'un commencement absolu.

S'il n'y a pas de commencement à l'Être, cela signifie qu'à un instant donné de la présence de l'Être, cet instant est nécessairement précédé par une infinité d'instant effectifs. L'absence de commencement présuppose donc qu'un infini temporel ait déjà été réalisé.

De même, comment saisir des limites de l'espace, car si tel était le cas, l'Être ne se déploierait-il pas au sein de l'absence d'Être, c'est-à-dire au sein de « rien » ?

Certes, le « rien » est différent du « néant » ; car le « néant » est absence absolue d'Être alors que le « rien » est absence d'Être au-delà de l'Être.

Mais du point de vue de la raison, soit le « rien » est déjà quelque chose à sa manière, auquel cas il appartient à l'Être, soit il n'est pas, auquel cas l'Être ne connaît aucune limite.

Dès lors, l'analyse de l'idée d'Être du point de vue de la raison, du point de vue de ce qui est concevable par elle, semble présupposer une absence de limites dans l'espace et dans le temps, autrement dit engendre l'idée d'infini.

Certes, l'idée d'infini demeure impensable, c'est-à-dire ne saurait se représenter, mais l'absence d'infini est proprement inconcevable, c'est-à-dire contraire aux exigences de la raison.

Néanmoins, l'infini comme réalité non représentable n'est pas un constat mais constitue apparemment une simple exigence rationnelle, même si en l'occurrence son rôle opératoire en mathématiques, comme en témoigne la conviction dominante depuis Cantor selon laquelle les mathématiques seraient en fin de compte la science de l'infini, laisse supposer qu'il ne s'agit pas là d'une simple production « de la folle du logis », l'imagination.

2 La notion de différence échappe aux filets de la raison

Objet : Nous entendons par différences les qualités sensibles évoquées par la philosophie classique (couleurs, sons, sensations comme le plaisir ou la douleur et cetera ainsi que les propriétés qui découlent des réseaux de relations constitutifs de toute réalité particulière et dont la présence est aussi irrationnelle que celle de l'Être lui-même. La différence, au même titre que l'infini, échappe à la compréhension.

Si l'infini se présente comme une simple exigence rationnelle, il n'en va pas de même à propos d'une autre réalité qui échappe à toute compréhension rationnelle, à savoir la présence de la différence au sein de l'Être, si nous entendons par différence les différences qualitatives et les propriétés inhérentes aux structures des réalités particulières et aux réseaux de relations qu'elles entretiennent entre elles. En effet, la différence ainsi entendue est une certitude empirique, ce qui n'est pas le cas concernant l'infini.

Or, la différence se constate, elle ne se déduit pas. La différence, dans sa manifestation particulière s'éprouve, elle ne se prouve pas. La raison ne permet pas par exemple à un aveugle-né de se représenter une couleur quelconque.

De plus, la notion même de différence semble impensable ; car ce qui est différent est en soi une radicale singularité. A ce titre, la différence est irréductible à l'Être qui, dans son unité, comprend toutes les différences, c'est-à-dire les prend ensemble, mais elle est également irréductible aux autres différences.

De ce fait, les différences, pourtant issues et appartenant au même Être, semblent constituer des Êtres multiples,

étrangers les uns avec les autres. La réalité de la différence rendrait-elle impensable l'Être dans sa nécessaire unité ? En effet, le passage d'une différence à une autre différence commande par nécessité une solution de continuité.

Pourtant, comprendre, c'est prendre ensemble ce qui est séparé et à ce titre on ne peut précisément penser que l'unité qui relie les différences. Cette unité n'est pas une simple hypothèse puisque nous faisons l'expérience de la pluralité des différences et de leurs relations au sein d'un même Être.

Dès lors, comment concevoir, au sein de l'Être, la relation entre le « même » et la « différence », c'est-à-dire l'unité interne de l'Être ? En effet, si nous distinguons l'unité de l'Être et la différence, nous nous mettons en présence d'une solution de continuité qui exige à son tour une nouvelle unité qui les relie entre elles. Or, cette nouvelle unité ne résorbera pas cette solution de continuité au sein de l'Être. Au mieux, elle ne pourra que la réduire puisqu'elle sera censée être un point commun entre l'unité initiale et la différence.

On peut ainsi poursuivre un tel cheminement à l'infini, c'est-à-dire imaginer toujours des unités supérieures sans jamais atteindre le terme qui éradiquerait l'écart existant entre le « même » et la « différence ».

Ainsi, l'infini et la différence apparaissent-ils comme les horizons impensables de l'Être, si nous entendons par horizon une ligne qui s'éloigne au fur et à mesure que l'on avance et dans le contexte qui est le nôtre comme des représentations qui ne cessent de nous échapper au fur et à mesure que la raison tente de les cerner.

3 La notion de sens ou de « Logos » présuppose l'infini

Objet : La question du sens est la question centrale de la réflexion philosophique. Est-ce que l'Être qui se révèle au sujet est ou non pourvu d'un sens ? Remarquons qu'il ne s'agit pas dans l'immédiat de se prononcer sur la possibilité pour les êtres particuliers de partager éventuellement le sens dévolu à l'Être dans son unité.

Par rapport à ce qui précède, la réalité de l'infini apparaît comme un présupposé de la raison. La raison ne se représente pas l'infini mais le conçoit comme une exigence qui découle de sa réflexion ; car l'absence d'infini et notamment l'existence de limites dans l'espace et le temps semblent inconcevables (I, 1).

La notion d'infini ainsi considérée n'est pas seulement une exigence rationnelle neutre. L'infini est aussi une exigence pour que la notion de « logos » ou de sens puisse prendre corps. En effet, si nous appelons non-sens tout ce qui limite le déploiement de l'Être dans ce qu'il a de positif, comme la mort, le vieillissement, la souffrance, la laideur physique et morale, bref les imperfections de toutes sortes, alors la notion de sens semble présupposer la possibilité de l'absence de limites ou à tout le moins le caractère non irréversible des limites que nous venons de rappeler et, à ce titre, semble exiger l'infini comme horizon accessible.

Mais les limites dont nous avons fait état concernent les êtres particuliers, marqués par la finitude tant sur la plan de l'espace que sur celui des possibilités qu'ils enferment lors de leur déploiement temporel éphémère. A ce stade de l'analyse, nous ignorons si ces derniers sont susceptibles d'accéder au sens. En revanche, l'Être dans son unité ne peut, par essence, connaître de telles limites puisqu'il est

infini. A ce titre, l'Être dans son unité incarne le sens tel que nous l'avons défini.

Ainsi, la raison qui présuppose la réalité de l'infini, semble dans le même mouvement présupposer la réalité du sens. Cela signifie que la présence de l'Être entraîne celle de l'infini, qui elle-même est associée par essence à celle du sens. L'Être dans son unité incarne le « logos ». N'oublions pas cependant qu'il s'agit là non de constats mais apparemment de simples exigences rationnelles.

4 L'absence de commencement présuppose un infini actuel.

Objet : Poser la nécessité rationnelle de l'infini ne suffit pas. La nature de l'infini semble équivoque. Est-ce un processus en perpétuel devenir et se dépassant sans cesse ou bien doit-on le concevoir comme une réalité déjà réalisée et effective et ce, sans contradiction ?

Du point de vue des exigences de la raison, en quoi consiste l'infini ? La notion d'infini exige en premier lieu un infini actuel, un infini ici et maintenant, sans quoi cela signifierait que l'infini serait par essence impuissant à se réaliser actuellement, ce qui constituerait une limite apparemment incompatible avec l'essence de ce qui se définit précisément comme absence de limite. Certes, l'infini ainsi entendu ne saurait faire l'objet d'une représentation et être pensé mais il se présente comme une exigence rationnelle, une exigence que la raison conçoit en considérant son essence.

D'ailleurs la pensée est bien contrainte de concevoir, au moins dans le temps, un infini actuel. A un instant donné, il est nécessaire que celui-ci soit précédé d'une infinité d'instant, sans quoi il faudrait poser un commencement radical de l'Être avec les contradictions qu'une telle hypothèse soulève, puisque l'Être surgirait à partir du néant, c'est-à-dire à partir de l'impossibilité d'Être (I, 1).

Ainsi, la présence de l'Être présuppose-t-elle l'absence de commencement et l'absence de commencement nécessite-t-elle l'idée d'un infini actuel sur le plan temporel. On peut donc en conclure que la possibilité d'un infini actuel s'impose à l'analyse à partir de ces deux considérations, ce qui confirme que l'infini exclut par essence toute limite.

5 L'infini actuel suppose un infini potentiel

Objet : L'infini actuel est une nécessité rationnelle. Mais la notion d'infini ne suppose-t-elle pas également un infini potentiel sans lequel l'infini ne pourrait actuellement se dépasser ce qui représenterait une nouvelle contradiction ? Cette hypothèse, quoique nécessaire, n'est cependant pas suffisante pour rendre intelligible dans l'immédiat l'idée d'infini.

L'infini actuel ainsi conçu (I, 4) ne saurait, sans contradiction, épuiser la notion d'infini ; car l'infini exclut toute limite envisageable. L'infini actuel doit pouvoir se dépasser pour être conforme à son essence d'infini. Une telle perspective semble contraire au premier abord avec la notion d'infini. Comment concevoir que l'infini actuel, par définition dépourvu de toute limite, posé comme horizon impensable au-delà duquel rien ne peut Etre, puisse s'accroître, se dépasser ? Il s'agit là apparemment d'une contradiction insurmontable.

Or, c'est précisément ce qui se produit concernant l'infini temporel. Ce dernier semble présupposer un infini actuel déjà réalisé à un instant donné mais également l'émergence de nouveaux instants. Ainsi, nous sommes bien amenés à nous interroger, à partir de l'analyse rationnelle sur l'infini du passé d'une part et à partir du constat empirique de l'émergence incessante de nouveaux instants d'autre part, sur l'étrangeté rationnelle constituée par un infini actuel en train de s'accroître, de se dépasser. Les analyses ultérieures permettront de saisir le sens de cette étrangeté apparente.

Dans l'immédiat, nous pouvons remarquer que si l'actualité de l'Etre infini ne pouvait se dépasser, l'Etre

infini se heurterait là à une limite. Or, par essence l'infini exclut toute limite envisageable.

Ainsi l'Être infini suppose-t-il, ici et maintenant et ce en permanence, au-delà de son actualité infinie, un infini potentiel permettant l'émergence sans fin des dépassements de son actualité.

6 Infini actuel et infini potentiel sont indissociables

Objet : Doit-on considérer l'infini actuel et l'infini potentiel comme deux réalités ontologiques distinctes ?

L'Être infini est tout à la fois infini actuel et infini potentiel. En effet, il s'agit de deux conditions pour que l'essence de l'infini ne soit pas contraire aux exigences de la raison, ne soit pas contradictoire (I, 4 ; 5). Infini actuel et infini potentiel représentent deux aspects d'une seule et même essence. Il n'y a donc pas lieu de se demander s'il existe une antériorité ou une préséance de l'infini actuel sur l'infini potentiel ou inversement, car il n'y a rien au-delà de l'Être. L'Être se confond avec l'infini et l'infini suppose à la fois cette distinction et cette unité essentielles entre l'infini actuel et l'infini potentiel.

7 L'infini ainsi entendu est transcendance de lui-même et présence à soi

Objet : Quelles sont les conséquences que l'on peut tirer de l'essence de l'infini conçue comme unité indissociable d'un infini actuel et d'un infini potentiel ? La première qui semble s'imposer consiste à faire un rapprochement entre le mode d'Être d'un sujet conscient et celui de l'infini.

L'Être infini est tout à la fois infini actuel et infini potentiel (I, 6). Dès lors, l'Être infini actuel ne coïncide pas avec lui-même. L'Être infini ainsi compris est transcendance de lui-même au sein d'une même essence, à savoir l'essence de l'infini. L'Être infini est par essence relation de soi à soi ou présence à soi. L'Être infini est une existence « pour soi ».

Certes, la seule relation de soi à soi ne semble pas suffisante pour constituer la présence à soi, c'est-à-dire la subjectivité ou la conscience, autrement dit la révélation de soi à soi. On peut imaginer des systèmes artificiels prévoyant une relation de soi à soi sans qu'il y ait pour autant subjectivité ou conscience.

Or, dans le cas de l'Être infini, cette relation de soi à soi peut, par essence, c'est-à-dire conformément à sa nature infinie, remonter précisément à l'infini. C'est cette capacité de perpétuelle non coïncidence avec soi qui semble à même de définir et de constituer la subjectivité.

A vrai dire, la subjectivité relève d'une différence radicale, irrationnelle, qu'aucune définition ne saurait restituer. Cependant, si nous considérons que l'infini enferme toutes les réalités possibles, la certitude empirique de la conscience et sa non coïncidence avec elle-même à

l'infini, nous amènent à supposer que l'Être infini enferme en conséquence et pour le moins un mode d'Être équivalent à la conscience ainsi dévoilée.

Dès lors, si nous considérons que la conscience telle que nous l'appréhendons se manifeste comme présence à soi sur le mode de la subjectivité, comme une forme d'existence « pour soi », alors nous pouvons affirmer par analogie que l'Être infini incarne par excellence un mode d'Être à l'image de la conscience, même si cette filiation reste lointaine puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une « présence à soi » sur le mode d'un Être infini et non sur le mode d'un être fini.

8 L'Être infini est toute-puissance et radicale liberté

Objet : Une deuxième conséquence découle de l'essence de l'infini. Cette dernière incarne le Dieu tout-puissant auquel font référence les religions issues d'Abraham.

L'Être infini ainsi conçu exclut, par essence, toute limite envisageable. Dès lors, l'Être infini exclut toute limite par rapport au déploiement de son actualité, toute limite externe à son Être.

Mais il devra en aller de même à propos de son infinie potentialité. L'Être infini exclut toute limite au sein de l'infini potentiel de dépassement de son actualité. Dès lors, l'Être infini, dénué de toute limite actuelle ou potentielle, est par essence toute-puissance et radicale liberté.

9 Le « mal » est une possibilité de l'Être infini, étrangère à son essence

Objet : L'origine du « mal » reste un profond mystère et souvent une raison déterminante conduisant à la proclamation du caractère absurde de l'Être. Il s'agit ici d'esquisser une première approche quant à l'essence et l'origine du « mal ». Ce sera la troisième conséquence à tirer de l'essence de l'infini.

L'Être infini est toute-puissance et radicale liberté. A ce titre, sa toute-puissance ne saurait être pour lui-même une nécessité sans tomber dans une contradiction.

Ainsi, l'Être infini pourrait ne pas déployer l'infinie potentialité qui est la sienne, qui a vocation à dépasser l'actualité infinie, réalisant par là même la plénitude de sa nature.

Si c'était le cas, l'Être infini se manifesterait comme « moindre Être », comme négation ou refus de déployer les possibilités de son essence.

Si on appelle « mal » ce refus de réaliser les possibilités les plus hautes de son essence, alors l'Être infini peut engendrer le « mal ».

Mais en même temps, cette possibilité de l'Être infini reste étrangère à son essence, c'est-à-dire à l'essence de l'infini, puisque la pleine réalisation de cette dernière suppose une actualité infinie se dépassant sans cesse.

10 La détermination de l'infini actuel et l'indétermination de l'infini potentiel

Objet : L'Être infini est unité indissociable d'un infini actuel et d'un infini potentiel. Il convient donc de préciser ce que l'on entend par « actualité » et « potentialité ».

L'Être infini est tout à la fois infini actuel et infini potentiel (I, 6). L'infini potentiel est nécessairement indéterminé, sans quoi les prédéterminations éventuelles constitueraient une limite interne, une limite indépassable, puisqu'il s'agirait de caractéristiques dont l'Être infini ne serait point la source et qui s'imposeraient à lui, ce qui serait contradictoire avec l'idée d'infini comme toute-puissance et radicale liberté (I, 8).

En somme, l'infinie potentialité de l'Être infini exclut tout mode d'Être prédéterminé et en attente d'émergence à l'actualité. En effet, de telles prédéterminations constitueraient des modes d'Être dont l'infini pourrait certes décider de leur venue à l'actualité mais non de leur venue à l'Être en tant que mode d'Être potentiel. Il s'agirait donc d'une limite incompatible avec l'essence de l'infini. En conséquence, l'infinie potentialité de l'Être infini ne contient aucune prédétermination existant de toute éternité.

Certes, on pourrait supposer que c'est l'Être infini qui est à la source de cette infinité de prédéterminations. Dans ce cas, cette dernière devrait pouvoir se dépasser sans quoi l'infini, au niveau du potentiel de l'Être, ne serait plus conforme aux exigences de son essence (I, 5). Il faudrait, en somme, concevoir un potentiel du potentiel infini. L'infini potentiel prédéterminé obéirait aux mêmes exigences que l'Être infini dans son actualité. Or, à supposer que cette hypothèse ait un sens, ce dernier potentiel serait pour sa part

nécessairement indéterminé. Sans quoi il faudrait poser des niveaux différents de potentialité en nombre infini, cette infinité d'infinis potentiels devant elle-même pouvoir se dépasser.

Une telle analyse revient à dire que tout est possible à l'Être infini. Autrement dit l'indétermination dont nous faisons état n'est pas la marque d'un déficit d'Être mais au contraire d'une puissance d'Être. C'est en ce sens que l'infini potentiel est pure puissance d'Être, indéterminée et sans aucune limite concevable.

En revanche, l'infini actuel suppose qu'il soit déterminé ; car s'il était indéterminé, il se ramènerait à l'infini potentiel. L'infini se présenterait alors comme impossibilité de se manifester effectivement ou actuellement, ce qui n'a pas de sens et qui plus est serait contraire à l'essence de l'infini conçue comme absence de limite envisageable. L'idée même d'infini exige à la fois une actualité infinie et déterminée et une potentialité infinie et indéterminée.

D'ailleurs, si l'Être infini excluait toute détermination possible, il se ramènerait à un Être indéfini, c'est-à-dire un Être dont on ne pourrait rien dire et qui ne pourrait rien Être de précis, ce qui serait une imperfection et donc une limite incompatible avec l'essence même de l'infini.

Notons que cela ne signifie pas que l'infini potentiel soit imparfait et tombe sous l'impossibilité essentielle précédemment évoquée ; car infini actuel et infini potentiel constituent deux aspects indissociables d'une même essence. L'infini potentiel serait imparfait ou insuffisant à lui-même s'il se réduisait à lui-même et si sa raison d'être ne consistait pas à pouvoir dépasser sans cesse l'infini actuel. De même, l'infini actuel serait imparfait et ne se

suffirait pas s'il se réduisait à lui-même, manifestant par là une impossibilité de dépassement, contraire à son essence.

11 La détermination de l'infini actuel est contingente

Objet : L'analyse de la toute-puissance de l'Être infini et du caractère indéterminé de son potentiel conduit à une déduction lourde de conséquences : toute détermination, dans sa particularité, est étrangère à l'essence de l'infini. Ainsi, l'Être infini présente-t-il, au sein de son actualité, des déterminations ou des différences étrangères à son essence.

L'Être infini actuel suppose une détermination qui le distingue de l'infini potentiel, par essence indéterminé. L'Être infini exclut toute limite au sein même de son potentiel d'émergence, toute limite interne.

Dès lors, si cette détermination particulière a pour source libre et radicale la toute-puissance de l'Être infini, cette détermination reste étrangère à l'essence de l'infini. En fait, ce qui relève de l'essence de l'Être infini actuel c'est la présence d'une détermination dont l'Être infini est la source et non la présence de telle ou telle détermination particulière. La détermination, lorsqu'elle émerge à l'Être a pour source ultime le potentiel infini dans son indétermination.

En conséquence, toute détermination particulière pourrait ne pas Être. Bref, une détermination quelconque, par essence, est contingente. A ce titre, la détermination, dans sa particularité, n'est pas constitutive de l'essence de l'Être infini. Elle reste étrangère à son essence.

12 Le temps, « épiphanie » de l'infini ou de l'Être

Objet : La nécessité rationnelle de l'infini du passé (I, 4) et le constat empirique de l'émergence incessante de nouveaux instants (I, 5) nous ont déjà éclairé sur la nature de l'infini. Quel bilan devons-nous tirer de ces premières conclusions quant à l'essence de l'infini ?

Nous savons que la présence de l'Être suppose la notion d'infini et qu'en définitive l'Être se confond avec l'infini (I, 1). Du point de vue de l'exigence rationnelle, la présence de l'Être exige un passé infini et donc un infini déjà réalisé ou actuel. Mais ici et maintenant, le constat empirique de l'émergence de nouveaux instants témoigne que le temps infini s'accroît et que cet accroissement est inachevé car toujours en cours. Ce constat empirique témoigne ou manifeste qu'un infini actuel exige de pouvoir se dépasser, sans quoi cette notion, qui exclut toute limite, serait contradictoire. Le temps empirique s'avère la manifestation ou l'« épiphanie » de l'infini et au-delà, de l'Être lui-même.

Dès lors, l'infini est-il à la fois actuel et inachevé. L'infini est actuel puisque le passé est nécessairement infini ici et maintenant. L'infini ainsi conçu reste néanmoins inachevé car par essence il peut se dépasser et le futur relève d'un infini seulement potentiel. Or, cette potentialité du futur se verra conforme à l'essence de l'infini et sera elle-même infinie. En somme, le futur ne connaîtra jamais de terme ; l'infini est appelé à se dépasser sans limite assignable ; et à ce titre, l'infini ne sera jamais achevé. Cette nécessaire absence d'achèvement n'est pas la marque d'une limite ou d'une impuissance mais au contraire le témoignage que l'infini ignore toute limite et ce, sans fin.

13 L'Être infini doit se décliner par une infinité d'infinis différents

Objet: L'infini doit se manifester par une actualité déterminée. Mais il découle de l'infinie puissance de l'Être infini que ce dernier ne saurait se réduire à une seule forme. L'infini présuppose une infinité d'infinis différents.

L'Être infini suppose que son actualité revête une détermination contingente, et même, conformément à son essence, une infinité de déterminations ou différences, étrangères à son essence, mais dont il est la source toute-puissante. Mais l'infinité des déterminations particulières en question pourrait parfaitement Être autre qu'elle n'est. Les possibilités de détermination de l'infini actuel s'avèrent sans limite ou infinies. En effet, l'infini potentiel enferme, dans son indétermination fondamentale, une infinité d'infinités de déterminations différentes potentielles.

Dès lors, l'Être infini ne saurait se réduire, actuellement, à une modalité unique d'infini. Sinon cela signifierait que l'infini est impuissant à manifester actuellement ces infinies possibilités de déterminations de l'infinie potentialité de l'Être. L'Être infini doit pouvoir actualiser une infinité d'infinis.

Or, par essence, l'infinie potentialité de l'Être infini est inépuisable. En conséquence l'infinité des infinis actualisés ne saurait épuiser cette potentialité infinie. L'Être infini doit donc pouvoir faire jaillir de son sein d'autres infinités d'infinis. L'Être infini se présente par essence comme jaillissement de nouveaux infinis.

L'Être infini manifesterait donc une infinité actuelle d'infinis différents les uns des autres et engendrerait sans fin

une infinité d'infinis nouveaux et eux-mêmes différents. Dès lors, de l'essence de l'Être infini découle l'exigence d'une infinité toujours croissante d'infinis différents, même si les différences dans leur particularité demeurent étrangères à l'essence de ce dernier.

14 L'infinité des infinis se manifeste actuellement sur le mode de la finitude

Objet : La possibilité d'une infinité d'infinis toujours croissante nous amène à préciser la nature de l'étrangeté rationnelle que nous avons signalée et qui concernait l'idée d'un infini actuel pouvant se dépasser sans cesse (I, 5). Cette analyse nous conduira à nous dévoiler que la finitude découle par essence de l'infini, qu'elle en est la manifestation même.

L'Être au-delà duquel il n'y a rien se confond avec l'essence achevée de l'infini. Cette dernière suppose de manière indissociable l'infini actuel et l'infini potentiel (I, 6). L'Être infini ne se réduit donc ni à l'infini actuel, ni à l'infini potentiel mais se présente comme transcendance de ces deux aspects indissociables de l'infini.

Mais l'infini actuel doit pouvoir manifester une infinité d'infinis particuliers ou différents (I, 12). Sans quoi l'Être infini connaîtrait une limite quant à sa capacité de faire émerger à l'Être les infinies possibilités indéterminées de son potentiel. L'Être infini ne serait plus alors toute-puissance et entière liberté.

Or, une telle hypothèse, qui est en même temps une exigence afin que l'Être infini soit conforme à son essence, nous éclaire sur la difficulté déjà relevée à propos de l'idée d'un infini actuel qui est censé s'accroître sans cesse. Telle est bien pourtant la caractéristique de l'infini temporel (I, 1).

Cette notion d'un infini temporel s'accroissant sans cesse soulève alors un autre problème qui va nous éclairer sur la nature exacte de cet accroissement ; car il va de soi que tous les infinis susceptibles d'émerger à l'Être doivent avoir pour

leur part un commencement, contrairement à l'Être infini qui en est la source. En effet, s'ils n'avaient point de commencement, l'idée même d'un accroissement de l'Être infini n'aurait plus de sens, puisque tous les infinis envisageables auraient émergé simultanément à l'Être.

Ces dernières analyses nous conduisent à nous interroger sur la nature exacte de l'infinité des infinis actuels et en cours d'émergence incessant que nous avons évoquée. (I, 13). En effet, aussi loin que nous remontions par l'imagination dans le passé, nous constaterions l'émergence de nouveaux infinis, sans qu'il soit envisageable d'atteindre un terme à ce processus. De même que l'hyperbole tend vers les asymptotes sans jamais pouvoir les rejoindre, de même le dévoilement progressif des infinis successifs émergés à l'Être s'avère sans fin. A cet égard, la pensée se heurte à un horizon inaccessible et impensable.

Dès lors, nous pouvons en conclure que l'infinité des infinis du passé à l'égal de ceux qui émergent ici et maintenant possèdent un commencement. Ainsi, privés d'un infini dans le passé, inachevés ici et maintenant, ces infinis se manifestent actuellement et ce, par essence, sur le mode de la finitude temporelle.

De plus, l'infinité des infinis actuels présuppose que chacun des infinis concernés ne soit pas exclusif et qu'à ce titre il n'incarne pas ici et maintenant ou actuellement l'infini à lui seul. Bref, actuellement, chacun de ces infinis se manifeste sur le mode de la finitude.

Ne se heurte-t-on pas alors à une contradiction ? Comment évoquer des infinis qui ne seraient actuellement que des Êtres sur le mode de la finitude ? La résolution de cette nécessité essentielle, source d'une apparente

contradiction, est la suivante : chacun des infinis en question se manifeste certes actuellement sur le mode de la finitude mais cette dernière enferme en son sein un infini potentiel qui lui permet de se dépasser sans fin et de réaliser peu à peu et effectivement l'infini dont elle est porteuse.

Ainsi, l'infinité des infinis souligne que la finitude n'est pas étrangère aux infinis particuliers mais qu'elle en constitue au contraire la manifestation obligée et ce, par essence.

15 L'infinité des infinis et l'unicité de l'Être infini

Objet: Comment concilier l'idée selon laquelle l'Être est de nature infinie et enferme en son sein une infinité d'infinis ?

L'idée d'une infinité d'infinis peut apparaître étrange. Pourtant, les mathématiques nous offrent des exemples de tels infinis. Par exemple, nous savons bien que l'ensemble infini des nombres entiers est équivalent à l'ensemble infini des nombres pairs ou impairs et ce dans la mesure où on peut établir une correspondance terme à terme entre les éléments de chacun de ces ensembles.

Le bon sens, souvent mauvais conseiller en matière de savoir, voudrait que l'ensemble des nombres entiers soit plus « grand » que l'ensemble des nombres pairs ou impairs. Or, un tel raisonnement n'a aucun sens mathématique ni d'ailleurs sur le plan des exigences de la raison philosophique. Un infini ne peut, par essence, être plus grand ou plus petit qu'un autre infini puisqu'un infini renvoie à ce qui est au-delà de toute grandeur déterminable.

A vrai dire ces infinis incarnent des infinis différents. La différence exclut par essence toute comparaison quantitative, mais renvoie à des distinctions qualitatives. Toujours est-il que l'infinité des infinis différents et en voie de réalisation, constitutive de l'Être conçu comme transcendance (I, 7), comme unité de l'actualité et de la potentialité, témoignent que chacun de ces infinis particuliers ne se suffit pas à lui-même puisque chacun d'entre eux suppose une infinité d'autres infinis en voie d'achèvement mais également un infini potentiel et indéterminé d'où provient l'ensemble de ces infinis actuels.

De plus, nous savons que l'infinité des infinis différents se manifestent, chacun pour leur part, ici et maintenant, sur le mode de la finitude (I, 14). Néanmoins, cette infinité d'infinis inachevés ou en voie de réalisation, cette infinité d'infinis encore pour partie potentiels, cette infinité de finitudes actuelles réalise, ici et maintenant et considérée dans son ensemble, un infini actuel et qui plus un infini qui se dépasse puisque émergent sans cesse de nouveaux infinis du même type. Cet infini actuel est l'expression même de l'Être infini dans sa radicale unicité puisque rien n'est concevable en-dehors de lui. Dès lors, seul l'Être infini ainsi conçu incarne un infini actuel.

Nous pouvons donc en conclure que l'infinité des infinis exprime les infinies modalités d'une même essence. Aucun infini particulier ne peut incarner à lui seul l'essence de l'Être infini. C'est d'ailleurs cette hypothèse qui soulèverait une véritable contradiction puisqu'elle assignerait à l'Être infini une limite, à savoir l'impossibilité d'actualiser les autres infinies possibilités offertes par son infini potentiel (I, 13).

L'Être infini, en tant qu'il enferme une infinité d'infinis inachevés et l'infini potentiel constituent les aspects indissociables d'une même essence, celle de l'unique Être infini, c'est-à-dire de l'Être au-delà duquel il n'y a rien de concevable.

16 Les vertiges de l'infini

Objet : Le sous-titre de cet essai faisait état « des vertiges de l'infini ». Les propos qui suivent ont pour raison d'être de rappeler le sens et la portée de cette expression.

Les analyses qui précèdent et plus particulièrement celle concernant l'infini temporel nous conduisent à déduire que l'Être infini fait émerger sans cesse de nouveaux infinis (I, 13). En effet, nous avons vu que l'infini temporel qui s'accroît en permanence exigeait, pour avoir un sens, que les infinis en question soient inachevés et à ce titre pourvus d'un commencement et donc qu'ils soient actuellement en voie de réalisation (I, 14).

L'infinité des infinis en devenir possèdent donc, chacun pour leur part, un commencement. Ces commencements s'avèrent donc multiples et distincts puisqu'ils expriment les dépassements incessants et successifs de l'Être infini (I, 13). Conformément à l'essence de l'Être infini, on doit même dire que ces commencements distincts et donc successifs sont eux-mêmes, actuellement, en nombre infini.

Cependant, nous savons également que cette infinité actuelle d'infinis en voie de réalisation a pour vocation de s'accroître sans cesse, conformément à l'essence de l'Être infini (I, 14). Cet accroissement devra s'effectuer conformément à l'essence de l'Être infini, c'est-à-dire sans aucune limite assignable.

Une telle analyse nous conduit à conclure que l'Être infini, dans son unicité radicale fait venir à l'Être, par essence et en permanence, une infinité de nouveaux infinis inachevés ou en devenir, puisqu'il n'y a aucune raison de fixer une limite à cette activité de l'infini, conforme à son

essence, conforme à l'exigence de dépassement qu'elle recèle, conforme à l'absence de limite qu'elle suppose. Tels se présentent les vertiges dans lesquels nous entraîne l'analyse de la notion d'infini.

17 L'infini et la différence comme horizons inaccessibles

Objet : L'Être infini, dans son unicité radicale, se manifeste par des infinités d'infinis toujours croissantes et différentes (I, 13). Cela nous amène à faire le point sur l'infini et la différence conçus comme horizons inaccessibles à la pensée (I, 2).

L'Être infini, qui exclut toute idée de commencement, enferme en son sein une infinité d'infinis en devenir (I, 13), en cours de réalisation et qui possèdent pour leur part un commencement (I, 14). Nous avons établi à cet égard que l'émergence des infinis dans le passé ne possédait pour sa part aucun commencement et que nous nous heurtions là à un horizon inaccessible et impensable (I, 14).

Il en va de même concernant la différence, qui, comme nous le savons découle de l'essence de l'infini dans sa généralité (I, 13). A l'image de l'infini qui en est la source, la différence reste impensable, irrationnelle, irréductible à quoi que ce soit d'autre qu'elle-même (I, 2).

Cette question dès lors ne semble seulement pouvoir se résoudre que si l'on pose que c'est l'Être dans son unicité qui peut s'exprimer selon des modalités infinies, étant entendu que l'Être ne se réduit pas à ces déterminations différentes mais se manifeste comme transcendance de ces dernières. Il n'en reste pas moins vrai que si cette hypothèse répond à l'exigence de l'unicité de l'infini et à l'exigence selon laquelle cette dernière doit pouvoir, conformément à l'essence de l'infini, se manifester par une infinité d'infinis différents, le passage entre l'unité de l'Être et les différences reste impensable (I, 2).

Ainsi, l'infini et la différence se présentent bien comme des horizons inaccessibles aux capacités de représentation et de compréhension de la raison humaine.

18 Le mode d'Être de la transcendance caractérisant l'Être infini

Objet : L'Être infini est transcendance de lui-même et se manifeste à ce titre sur le mode de l'existence « pour soi » ou de la subjectivité (I, 7). Comment penser la relation entre les deux aspects indissociables de l'Être, à savoir son actualité et sa potentialité ?

L'Être infini se manifeste par une infinité sans fin d'infinis différents et en devenir dont il est la source (I, 12). Comme tel, l'Être infini est transcendance de l'infinité des infinis particuliers qui le manifeste.

L'Être infini actuel doit se manifester par la médiation de cette infinité d'infinités de différences contingentes. Ces dernières ne présentent aucun caractère de nécessité dans leur particularité, mais sont indispensables afin que l'infini actuel se distingue de l'infini potentiel et que l'Être infini soit conforme à son essence et par là même dépassement de toute limite envisageable.

Dans la mesure où des déterminations différentes sont indispensables afin de manifester l'actualité de l'Être infini, c'est-à-dire l'infinité des infinis, on peut en déduire que l'Être infini comme transcendance est indissociable des déterminations particulières et différentes qu'il transcende mais ce, de manière contingente.

De même, les déterminations particulières et contingentes de l'infinité des infinis n'ont d'Être et de sens que par la relation qu'elles établissent avec leur transcendance mais ce, de manière nécessaire puisque ces modes d'Être n'émergent à l'Être que par la libre décision de l'Être qui les transcende.

Ainsi la transcendance et les déterminations différentes qui la manifestent constituent un seul et même Être et à ce titre forment un tout. Au sein de ce tout, le dépassement des déterminations, c'est-à-dire la transcendance de l'Être infini ou sa présence à soi ou son Être « pour soi », se manifeste librement, en tant que dépassement, selon le mode d'Être de ces déterminations différentes que l'Être infini s'est choisies et qui demeurent étrangères à son essence. L'Être infini se donne donc librement, dans sa toute-puissance, les modes d'Être qu'il désire.

19 La différence se manifeste sur le mode de la finitude

Objet : Si la finitude est une dimension constitutive de l'essence de l'infini (I, 14) et si la différence, tout au moins dans sa particularité, est au contraire étrangère à cette essence (I, 1), alors il convient de distinguer ces deux notions. Cependant nous allons voir que la différence ne se manifeste que sur le mode de la finitude.

L'Etre infini enferme potentiellement une infinité de finitudes et actualise progressivement, c'est-à-dire précisément sur le mode de la finitude cette infinité potentielle qu'il recèle en son sein.

L'Etre infini enferme une infinité d'infinis différents, non seulement actuellement mais également une infinité d'autres infinis en train d'émerger ici et maintenant. A ce titre l'Etre infini se présente comme un jaillissement continu de nouveaux infinis (I, 13). Ces nouveaux infinis jailliront sur le mode de la finitude, conformément à l'essence de l'Etre infini qui souhaite réaliser la plénitude de son essence et qui à ce titre ne peut se manifester que par la médiation de la finitude (I, 14).

Mais si la finitude est constitutive de l'essence de l'infini, il n'en va pas de même de la différence particulière qui affecte une détermination de l'Etre infini. Certes, l'Etre infini suppose une détermination et donc une différence en général. C'est là une condition permettant de distinguer l'infini actuel de l'infini potentiel (I, 10). En revanche, les déterminations particulières que revêt l'infini actuel restent étrangères, dans leur radicale contingence, à l'essence de l'Etre infini (I, 11).

Or, nous savons qu'un infini quelconque a pour vocation de faire émerger progressivement à l'Être une infinité de déterminations ou de différences. En conséquence, chacune des déterminations concernées sera de l'ordre non d'un infini achevé mais de l'ordre de la finitude. A partir de ces considérations, il nous est possible de conclure que la différence, par essence, relève de la finitude. En effet, si la finitude est constitutive de l'infini, elle n'est pas en tant que telle infinie, sans quoi on se heurterait à une contradiction. Ainsi la différence partage avec la finitude la même caractéristique ontologique, celle consistant à ne pouvoir, par essence, se manifester sur le mode de l'infini si tout au moins l'Être infini décide de déployer toutes les ressources de son Être et donc de faire émerger sans fin de nouveaux infinis ayant vocation à se réaliser peu à peu (14 ; 9) en se donnant progressivement une infinité de différences particulières. La différence est donc bien, par essence, de l'ordre de la finitude.

En conséquence, cela signifie que la différence caractérise non un infini dans son unité mais les finitudes qui le constituent. Il n'en reste pas moins que la finitude appartient à l'essence de l'infini alors que la différence dans sa particularité contingente lui reste étrangère.

20 La finitude en tant qu'elle manifeste un infini en devenir

Objet: Il s'agit de préciser ici la fonction que remplit la finitude au sein même de l'essence de l'infini. En fait, toute finitude manifeste l'infini, non comme actualité mais comme potentialité, comme infini en voie de réalisation, comme passage progressif de la potentialité à l'actualité de l'infini en question. Or, la finitude suppose une limite temporelle. Comment concilier cette exigence avec celle de la réalisation illimitée d'un infini donné ?

La finitude n'est pas étrangère à l'essence de l'infini ; car l'Être infini, afin de pouvoir se dépasser et réaliser ainsi l'essence achevée de l'infini, se manifeste ici et maintenant par la médiation d'une infinité d'infinis en voie d'actualisation. Chacun de ces infinis se manifeste actuellement sur le mode de la finitude (I, 14). Or, par essence, toute finitude est caractérisée par des limites de part en part et notamment sur le plan temporel. En conséquence, comment concilier ce déploiement temporel limité avec l'exigence de dépassement sans fin assignable inhérente à tout infini ?

Il convient pour cela de supposer qu'un infini donné ne se réduit pas à une finitude mais appelle l'émergence de finitudes successives exprimant cette exigence de dépassement sans fin. A ce titre ces multiples finitudes successives sont l'expression même de l'infini en train de se réaliser. Elles constituent les modes d'Être par lesquels l'infini est passage de la potentialité à l'actualité. Elles incarnent les modes d'Être sans lesquels l'infini ne pourrait se dépasser, ne permettant pas par là même la manifestation de l'essence achevée de l'infini (I, 15).

Dès lors, les multiples finitudes qui émergent peu à peu à l'Être ne sont pas quelconques. Elles établissent entre elles des liens manifestant qu'elles appartiennent à un même Être, à une même forme d'infini en voie de réalisation. Ces multiples finitudes réalisent donc, au fur et à mesure de leur émergence à l'Être, l'essence même de la forme d'infini concernée et par là même participent à la pleine réalisation de l'essence achevée de l'Être infini conçue comme unité d'une infinité d'infinis à la fois actuels et en devenir.

Ainsi, ces multiples finitudes expriment un infini donné dans son processus de dépassement continu afin de se réaliser progressivement et pleinement. Actuellement les finitudes en question sont donc pleinement finitude et ce, conformément à leur essence propre. Mais dans le même temps, elles incarnent l'infini dans son processus de dépassement.

Cet infini, en tant qu'infini inachevé, relève donc encore de la potentialité. En conséquence, la finitude, par essence, manifestera l'infini mais sur le mode de la potentialité (I, 14). Toute finitude enferme donc en son sein une infinie potentialité même si par essence, chaque finitude particulière incarnant des différences spécifiques ne peut actualiser qu'une partie limitée et donc finie de ce potentiel.

21 L'Être infini se manifeste comme valeur et comme sens

Objet : Le mode de déploiement de l'Être infini tel que nous l'avons analysé va nous conduire à préciser ce que l'on doit entendre par « valeur » de l'Être et par son « sens » en justifiant la distinction entre ces deux notions. C'est ainsi que l'existence est ordinairement affectée d'une valeur, comme l'attachement à la vie en témoigne, alors même que la perspective inéluctable de la mort constitue l'argument déterminant de ceux qui proclament l'absurdité ou l'absence du sens de l'Être.

L'Être infini incarne par excellence la plénitude de l'Être, puisque l'infini se définit comme ce au-delà de quoi il n'y a rien. L'infini exclut toute limite. Il est l'expression même de la négation de tout manque. Il est bien la manifestation d'une plénitude d'Être.

Or, actuellement, par la médiation d'une infinité d'infinis actuels et en devenir, l'Être infini est tout à la fois plénitude actuelle, puisque par eux l'infini est déjà réalisé, et accroissement incessant de cette plénitude, puisque chacun de ces infinis inachevés actualise peu à peu son potentiel infini propre et que l'Être infini fait jaillir de son sein de nouveaux infinis en devenir.

L'Être infini est donc exigence perpétuelle de dépassement si tout au moins il décide de déployer progressivement son infinie potentialité afin de faire jaillir les formes infinies de plénitude que recèle son essence (I, 9).

En effet, si l'Être infini est déjà actuellement plénitude, il n'en reste pas moins vrai que par la médiation de son infinité d'infinis en devenir et par le jaillissement de

nouveaux infinis, il accroît sans cesse la plénitude actuelle et accède donc à des formes toujours plus élevées de plénitude, c'est-à-dire à des formes tendant vers l'horizon toujours reculé de son essence achevée (I, 15).

Ainsi, dans la mesure où les dépassements en question font émerger des formes toujours nouvelles et plus élevées de plénitude, l'Être infini répond à un « désir d'Être » toujours croissant. En somme, l'Être infini, dans sa transcendance d'une infinité d'infinis différents, se manifeste comme désir de lui-même.

Dès lors, l'Être infini, considéré comme désir de soi par essence, se voit affecté d'une valeur. L'Être infini incarne la valeur par excellence ; car l'Être infini, dans son mouvement de dépassement affecte à son Être une valeur et une valeur sans limite, puisqu'il est l'objet de ses désirs essentiels et permanents.

A cet égard, le désir de l'Être infini ne suppose pas un manque mais constitue un mouvement de reconnaissance et de jouissance de sa propre valeur comme plénitude. Il traduit non un déficit d'Être mais une puissance d'Être.

Le dépassement de l'Être infini se poursuivant indéfiniment par essence, son désir d'Être n'est jamais éteint et en même temps reste toujours satisfait puisqu'il porte en permanence sur une forme de plénitude.

Si nous appelons « sens » un processus ayant une direction, une raison d'être et qui n'a pas de terme, alors le dépassement sans fin de l'Être infini vers des formes de plénitude toujours plus affirmées incarne le « sens » par excellence.

Ainsi valeur et sens ne sont-ils pas des nécessités, puisqu'ils résultent du libre dépassement de l'Être infini, le « moindre Être » ou le « mal » demeurant par essence des possibilités offertes à la liberté de l'Être infini (I, 9).

22 L'Être infini comme valeur et comme sens incarne le Dieu de la Bible ou « Yahvé »

Objet : Affecter l'Être infini d'une valeur et d'un sens et faire de ces deux notions les aspects d'une plénitude grandissante (I, 21) conduit à retrouver par l'analyse la nature même du Dieu de la Bible. Cela éclaire le sous-titre de cette première partie.

L'Être infini est perpétuel dépassement de lui-même en vue de faire jaillir des formes toujours plus hautes de plénitude.

Aussi longtemps que l'Être infini se déploie comme valeur et comme sens, ce processus d'émergence des formes de plus en plus hautes de plénitude est par essence linéaire et irréversible.

L'Être infini ainsi entendu se présente comme plénitude réalisant sans répit la plénitude. Bref, l'Être infini est en train de devenir ce qu'il est, à savoir plénitude. L'Être infini est bien à ce titre le « Yahvé » de la Bible, puisque « Yahvé » signifie littéralement « Je suis » ou encore « Je suis celui qui Est » ou plus précisément, selon certaines traductions plus affinées semble-t-il, « Je suis celui qui est en train de devenir ce qu'il Est ».

23 Le mode d'Être de la finitude constitutive de l'infini

Objet : L'Être infini enferme une infinité d'infinis différents (I, 13). Chacun de ces infinis est en voie de réalisation (I, 14). Le déploiement progressif de chacun de ces infinis exige que ces derniers se présentent sur le mode de finitudes dont le nombre s'accroît sans cesse. Il convient dès lors d'analyser l'essence spécifique de ces finitudes (I, 20).

L'Être infini enferme en son sein une infinité potentielle de finitudes et actualise peu à peu cette infinité potentielle. Chacune des finitudes constitutives de l'Être infini incarne à sa manière l'exigence de dépassement inhérente à l'infini. Dès lors chacune des finitudes reste par essence étrangère à l'Un, conçu comme singularité absolue excluant tout en-dehors d'elle-même et donc tout dépassement d'elle-même.

Ainsi toute finitude est-elle étrangère à l'Un. Dès lors, toute finitude est au moins « dualité ». Mais chaque « élément » de la dualité est lui-même, en vue d'être conforme de part en part à son essence, étranger à l'Un. En conséquence, la « dualité » engendre une « multiplicité » et mieux, une infinie multiplicité.

Mais cette infinie multiplicité ne saurait être que potentielle (I, 20) ; car si ce n'était pas le cas, la finitude serait actuellement à la fois finitude et infinitude. Dès lors, pour que la finitude soit conforme à son essence, elle doit se manifester actuellement par une multiplicité finie de composants.

Bien entendu, cette multiplicité caractérisant la finitude ne présente aucun caractère de nécessité considérée dans sa particularité. La contingence de cette multiplicité est liée

aux caractéristiques contingentes des différences que manifeste la finitude en question.

24 La finitude comme unité d'une potentialité et d'une actualité

Objet : Nous savons que la finitude est la manifestation incontournable d'un infini particulier et qu'à ce titre elle enferme une infinie potentialité (I, 20). Elle est donc dualité d'un mode d'Etre potentiel et d'un mode d'Etre actuel (I, 6). Comment concevoir l'essence de la finitude comme unité d'une potentialité et d'une actualité ?

Tout Etre infini se manifeste effectivement par la médiation de finitudes (I, 14). L'Etre de la finitude, comme tout Etre, supposera un mode d'Etre potentiel et un mode d'Etre actuel (I, 6). A ce titre, nous savons que toute finitude incarne un infini inachevé et enferme par là même une infinie potentialité (I, 20). En revanche, sa manifestation actuelle est par essence finie ou limitée et se manifeste au moins sur le mode de la dualité (I, 23).

Ainsi, la potentialité de la finitude incarnera un mode d'Etre indéterminé ou sur le mode du « même » absolu (I, 10) et son actualité une « différence » ou une détermination comme finitude. Dès lors, l'Etre de la finitude, dans l'unité de son essence, incarnera une dualité qui sera celle d'un mode d'Etre potentiel et d'un mode d'Etre actuel.

Cette dualité sera par essence dissymétrique. Il existe en effet une dissymétrie essentielle entre l'infini et le fini et donc entre l'infinie potentialité et l'actualité nécessairement finie. Cette dissymétrie n'est évidemment pas quantifiable par définition puisque l'infini n'est pas de l'ordre du quantifiable. Elle sera donc d'ordre qualitatif.

En d'autres termes, cela signifie que la différence incarnera la limite en deçà de laquelle aucun Etre n'est

possible puisque tout Etre suppose tout à la fois et de manière indissociable une potentialité et une actualité (I, 6). La « différence » comme incarnation de l'Etre actuel ne représentera qu'une extrême limite par rapport au déploiement de l'infini potentiel ou au mode d'Etre comme « même ».

25 L'espace comme essence achevée de l'actualité de la finitude

Objet : L'analyse de l'essence de la finitude ne saurait se réduire à la seule considération de la « dualité ». Nous allons voir que la finitude suppose qu'elle se manifeste actuellement sur le mode de l'espace tel que nous l'appréhendons ordinairement.

La finitude est par essence étrangère à l'« Un » et manifeste à ce titre son actualité au moins sur le mode de la « dualité » (I, 23). Or, toute finitude exprime l'Être infini lui-même. Ce dernier se manifeste de manière indissociable comme actualité et potentialité (I, 6 et 24). A ce titre, l'Être infini et donc toute finitude sont transcendance d'eux-mêmes, non coïncidence par essence avec eux-mêmes et ce, ici et maintenant.

En conséquence, la finitude comme dualité devra pouvoir actualiser cette transcendance inhérente à l'Être infini mais sur son mode, à savoir sur le mode de la finitude. Cette non coïncidence de la dualité de la finitude avec elle-même engendre le volume ou l'espace à trois dimensions. L'espace ainsi conçu manifeste donc la part de potentialité de l'Être ici et maintenant actualisée.

Remarquons à cet égard que si la finitude se manifeste actuellement sur le mode de l'espace à trois dimensions, cela ne préjuge en rien de la détermination particulière que revêt cet espace, de la différence ou de la multiplicité de différences qui constituent son Être et qui s'avèrent entièrement contingentes. En somme, la forme ou la structure de cet espace, forme ou structure déterminées par les différences qui le constituent, sont radicalement contingentes.

A ce titre, un espace donné, c'est-à-dire considéré dans les différences qui le déterminent, caractérise une finitude bien déterminée et non l'infini dont cette finitude est un des éléments constitutifs. L'infini en question est par essence transcendance ou non coïncidence avec chacune des finitudes le composant et donc avec leurs espaces respectifs et spécifiques. Bien entendu, il en va de même et à plus forte raison, à propos de l'Être infini dans son unité qui est lui-même transcendance de l'infinité des infinis qu'il manifeste actuellement.

26 La différence et la contingence requièrent le mouvement

Objet: La finitude enferme de multiples composants qui se manifestent eux-mêmes par la médiation de déterminations ou de différences contingentes (I, 23 ; 19). A ce titre, toute finitude suppose des changements internes permanents qu'on appelle le devenir ou le mouvement.

Nous savons que toute finitude incarne actuellement un infini en voie de réalisation (I, 20). La finitude ainsi conçue enferme en son sein, actuellement ou ici et maintenant, une multiplicité finie et contingente de composants (I, 23). Toute finitude, et donc leurs composants, se manifestent effectivement par la médiation de déterminations ou de différences contingentes (I, 11). Cela signifie que le nombre des composants, les relations qu'ils entretiennent entre eux, les propriétés particulières qui les caractérisent relèvent de la contingence.

En effet, la contingence est constitutive de l'essence des différences. La contingence suppose l'absence de nécessité ou la possibilité d'Être autre. Or, cette possibilité d'Être autre s'actualise dès lors que les différences émergent à l'Être de par la décision radicalement libre de l'Être infini. Dès lors, toute différence est affectée par des changements permanents et ce, sur le mode de la finitude, c'est-à-dire de manière progressive. Toute différence effective actualise les exigences de son essence ; toute différence est passage de la potentialité à l'actualité de ses exigences.

Or, les différences ou déterminations incarnent le mode de manifestation effectif de toute finitude (I, 19). A ce titre cette exigence de devenir autre caractérisera les finitudes elles-mêmes. Nous appellerons devenir ou mouvement les

multiples changements qui affectent toute finitude, que ce soit à propos du nombre de ses composants, des relations qu'ils entretiennent, des propriétés qu'ils manifestent. Le mouvement ou le devenir sont donc engendrés par l'essence de la contingence.

Remarquons à cet égard qu'un infini inachevé se manifeste par la médiation de finitudes, que ces dernières supposent des déterminations en général (I, 10) et que ces dernières nécessitent la contingence en général (I, 11). En conséquence, le mouvement ou le devenir en général constituent des dimensions d'un Etre infini. Le mouvement ainsi considéré caractérise l'Etre infini en question, tout au moins dans sa généralité.

En revanche, les caractéristiques particulières ou les différences effectives que peuvent revêtir les mouvements particuliers restent, par essence, étrangères à l'Etre infini (I, 11).

Ainsi, un Etre infini donné transcende les mouvements particuliers manifestés par les finitudes qui l'incarnent actuellement ; l'Etre infini dans son unicité radicale transcendant pour sa part l'infinité des infinis qui le constitue et par là même les mouvements particuliers caractérisant ces derniers.

27 Le dépassement dans la conservation de l'Être infini définit la temporalité

Objet : L'Être infini comme valeur et comme sens se manifeste comme dépassement de lui-même dans la conservation (I, 21). Il déploie ainsi des formes toujours plus élevées de plénitude (I, 22). Nous appellerons temporalité ce processus qui voit s'actualiser les infinies potentialités de l'Être.

L'Être infini se dépasse sans cesse par la médiation d'une infinité d'infinis actuels et en devenir. Chacun de ces infinis se réalise progressivement en puisant au sein du potentiel infini de l'Être infini. Ce passage de la potentialité à l'actualité s'effectue par la médiation des multiples finitudes composant chacun des infinis concernés (I, 20).

Rappelons toutefois que le processus progressif de dépassement d'un infini donné a pour raison d'être de faire émerger à l'Être des formes toujours plus élevées de plénitude et ce sans fin (I, 21). Dès lors, les multiples finitudes qui émergent à l'Être afin de réaliser progressivement un infini donné expriment-elles une profonde unité, à savoir celle-là même de l'infini concerné. Mais par ailleurs, elles exprimeront également le passage à une forme plus élevée de plénitude. Ces émergences successives de finitudes se manifesteront donc sur le mode du dépassement dans la conservation de ce qui précède, conservation qui est la marque de l'unité de l'infini en cause.

Nous appellerons temporalité ce processus orienté de l'Être tendant vers des formes toujours plus hautes de plénitude, vers la réalisation des infinies possibilités de l'essence de l'Être. La temporalité incarne donc l'exigence

de dépassement dans la conservation qui définit le déploiement de l'Être infini comme valeur et comme sens (I, 22).

Dès lors la temporalité se réalise par la médiation des mouvements contingents que connaissent les finitudes constitutives de chaque infini. A certains égards, le temps n'est jamais que le mouvement en tant que processus orienté, ayant pour raison d'être la réalisation de l'essence achevée de l'Être et des formes successives et toujours plus élevées de plénitude qui le caractérisent. Le temps dépasse, par essence, la contingence sans direction et donc gouvernée par le hasard, qui caractérise le mouvement livré à lui-même.

Bien entendu, la temporalité d'une finitude donnée, au même titre que son espace ou ses formes de mouvement, se verra affectée d'une particularité ou d'une différence spécifiques, ces particularités ne concernant que la finitude en question et non l'infini dont elle est une simple composante et encore moins l'Être infini lui-même comme transcendance d'une infinité d'infinis différents.

28 La temporalité comme accès à la plénitude d'une finitude particulière

Objet : L'Être infini déployant son essence comme valeur et comme sens, c'est-à-dire faisant émerger des formes toujours plus hautes de plénitude, se présente sur le mode de la temporalité. L'analyse des caractéristiques de la temporalité va faire apparaître des perspectives qui éclaireront, le moment venu, le destin même de notre univers. Il s'agira, en effet, de comprendre l'émergence de formes incarnant une organisation croissante au sein de la nature et au-delà au cours de l'histoire.

Les dépassements incessants d'un infini donné et par là même de l'Être infini lui-même, s'effectuent par la médiation de finitudes. Or, par essence, toute finitude, dans sa particularité, enferme un potentiel de changements et de dépassements limité. Ce potentiel de changements, qui aura pour raison d'être de manifester l'exigence de dépassement de l'infini spécifique dont il est une composante, sera lui-même orienté, se voyant de ce fait de l'ordre de la temporalité.

Mais il va de soi que le dépassement de l'infini concerné ne saurait se réduire aux seules capacités de dépassement d'une des finitudes en question. Dès lors, le dépassement dans la conservation de l'infini devra se manifester au sein d'une autre finitude qui exprimera, de manière spécifique et originale, le processus propre à la précédente finitude. Et ainsi de suite, sans limite assignable.

En effet, tout infini a pour vocation à faire émerger de nouvelles finitudes, chacune d'elles ayant vocation à incarner des formes de plénitude toujours plus élevées. Une telle exigence de dépassement dans la conservation établit

entre les finitudes successives un lien d'engendrement. En somme chaque finitude est constitutive du même infini considéré dans l'unité de son Etre propre (I, 20).

En conséquence, les dépassements affectant une finitude quelconque engendreront progressivement une autre finitude qui conservera les caractéristiques de la finitude précédente en leur donnant un nouveau développement temporel spécifique et original. Cette nouvelle finitude engendrera elle-même une troisième finitude et ainsi de suite.

Cependant, pour chacune des finitudes particulières concernées, la capacité de dépassement propre est par essence limitée. Aussi, dans un premier temps, le processus temporel d'une finitude particulière vise à déployer, en un temps limité et sur le mode de la particularité, les possibilités les plus hautes de cette finitude singulière, unique dans sa différence. Ce processus temporel se présente donc comme une orthogenèse, comme un processus orienté vers l'émergence des possibilités les plus élevées de la finitude particulière en question. Tel est le premier degré d'accession à la plénitude de l'Etre.

29 La temporalité comme actualisation de l'essence d'un infini particulier

Objet : Toute finitude a pour vocation de parvenir au terme des possibilités de son essence propre (I, 28). Il en ira de même concernant un infini particulier quelconque. L'intérêt de cet article consistera à mieux saisir ultérieurement un premier aspect de l'au-delà de la mort.

Toute finitude a pour vocation d'accéder à une forme de plénitude spécifique, c'est-à-dire aux formes les plus hautes qu'autorise l'essence de sa particularité. Mais nous savons que ce processus d'orthogenèse se poursuit au-delà de la finitude initiale en question. En effet, ce processus incarne le mode de déploiement d'un infini particulier vers des formes toujours plus élevées de plénitude (I, 27). Ce processus engendre donc des finitudes successives qui forment une profonde unité, celle-là même de l'infini concerné. Les finitudes successives émergent progressivement sur le mode du dépassement dans la conservation (I, 27).

Cela revient à dire qu'au fur et à mesure du déploiement de la finitude initiale et de ses transformations propres, émerge peu à peu la finitude qui la dépasse tout en la conservant. Comment concevoir ce dépassement dans la conservation d'une finitude particulière vers celle qui la dépasse ici et maintenant ?

Ce processus de dépassement progressif doit épouser le processus d'orthogenèse propre de la finitude dépassée et en même temps conservée. En effet, la finitude initiale connaît des stades successifs de développement. Chacun d'eux a vocation à laisser la place à un stade de développement plus

élevé dans le cadre du processus visant à atteindre la forme propre de plénitude de la finitude concernée.

N'oublions pas cependant que la finitude qui dépasse celle qui la précède conserve certes celle-ci mais sur un mode propre et en exprimant un potentiel original et nouveau car tout développement temporel se présente certes comme conservation mais aussi comme dépassement

Dès lors, ces stades de développement deviennent progressivement et pour partie constitutifs de la finitude qui se déploie comme dépassement dans la conservation de la précédente ; car les finitudes successives ne sont pas étrangères les unes aux autres mais incarnent le même infini particulier dans son processus de déploiement progressif.

Ainsi, une finitude initiale donnée engendre progressivement une autre finitude qui se présente comme dépassement dans la conservation de cette dernière, et qui elle-même engendre, dans les mêmes conditions, une troisième finitude et ainsi de suite en fonction des longueurs des déploiements temporels de chacune de ces finitudes successives.

Or, ce processus alimenté par la finitude initiale connaîtra un terme ; car cette finitude initiale connaît elle-même un terme. Dès lors, les finitudes directement ou indirectement engendrées par son processus temporel seront elles-mêmes limitées. En effet, de proche en proche, les finitudes qui se dépassent mutuellement connaîtront, chacune à leur tour, un terme. Ce processus aboutit donc à un stade ultime dans le cadre de l'héritage de la finitude initiale. Quelle est alors la raison d'être de ce stade ultime ?

Rappelons que la finitude est la manifestation ici et maintenant d'un infini en devenir (I, 19) Comme telle toute finitude enferme en son sein un potentiel infini mais, par essence, la finitude ne peut effectivement actualiser progressivement qu'une part limitée de ce potentiel (I, 20). Les finitudes successives qui s'engendrent les unes les autres ont pour vocation de déployer progressivement un infini particulier.

Comme nous venons de le voir, par nécessité, ce processus connaît un terme. Lorsque ce terme est atteint, l'infini en question a achevé sa genèse. Car toute manifestation de l'Être relève de la temporalité puisque le temps est « l'épiphanie » de l'Être (I, 12) et que le temps suppose un développement progressif, un développement sur le mode de la finitude. Dès lors, cela est également vrai pour un infini quelconque. Lorsque cette genèse est arrivée à terme, cela signifie que l'infini en question revêt alors la plénitude propre à son essence.

Or, tout infini se manifeste par essence comme transcendance des finitudes qui l'incarnent, comme unité des finitudes successives qui le constituent. Cette unité propre à un infini atteint la plénitude caractérisant son essence à l'issue de sa genèse. Jusqu'au terme de cette genèse, la plénitude de cette unité n'est encore que potentielle. La genèse d'un infini quelconque manifeste progressivement l'actualisation de cette plénitude.

30 La temporalité comme accès aux formes toujours plus élevées de plénitude

Objet : Tout infini particulier a vocation à se dépasser vers des formes toujours plus hautes de plénitude. Or, tout infini de ce type se manifeste par la médiation de finitudes successives. A ce titre, toute finitude aura un destin éternel. Cette conclusion sera précieuse lorsque seront abordées les perspectives eschatologiques à propos de la création.

Lorsqu'un infini particulier aura déployé ou actualisé son essence plénière, (I, 29) le processus de dépassement ne saurait s'interrompre car sinon les finitudes en question n'incarneraient plus, sur le mode de la finitude, un infini particulier en devenir. Survient alors, à l'issue de ce stade ultime voyant actualisée l'essence propre à un infini particulier, une deuxième phase qui déploiera, sans limite assignable (I, 28), sur le mode du dépassement dans la conservation, par la médiation de finitudes successives sans fin, les formes de plénitude toujours plus élevées de cet infini particulier. Car ces finitudes successives, en tant que manifestations d'un infini particulier parvenu à son déploiement (I, 29), pourront puiser au sein de leur infini potentiel sur le mode de la plénitude propre à tout infini et non plus sur le mode de la seule finitude. Tels sont les derniers degrés d'accession à la plénitude, ce processus manifestant le déploiement de formes toujours plus élevées de plénitude qui, au-delà de celles d'un infini particulier, incarnent le déploiement de l'Être infini dans son unité comme valeur et comme sens (I, 21).

31 La temporalité comme finitude

Objet: Que ce soit les étapes successives du développement d'une finitude ou que ce soit une finitude quelconque dans son unité, tous ces aspects de l'Être connaissent par essence un terme. Comment concevoir ce passage, forcément progressif, vers un terme, tel est l'objet de cet article.

Toute finitude particulière connaît un développement temporel ou une orthogénèse au cours desquels elle accède progressivement à sa plénitude spécifique (I, 28). L'orthogénèse en question suppose des étapes de développement appelées à se dépasser progressivement au sein d'une autre finitude particulière (I, 29). Dès lors, toute finitude initiale déploie progressivement des formes intermédiaires ou inachevées de sa future plénitude spécifique et qui sont toutes appelées, chacune à leur tour, à s'acheminer vers un terme (I, 28).

Cependant, cet acheminement vers un terme au sein de la finitude en question ne saurait se manifester sous la forme d'une moindre plénitude croissante comme c'est le cas dans le cadre de l'univers que nous connaissons. Les formes successives que connaît chaque finitude conservent la plénitude acquise au sein de cette dernière. En somme, au sein de l'Être infini, le phénomène de vieillissement est absent. Mais en revanche la forme de plénitude acquise ne saurait indéfiniment perdurer au sein d'une finitude donnée. Son mode de manifestation est marquée par la finitude et appelé à se dépasser au sein d'une autre finitude. Nous appellerons entropie un tel processus d'effacement progressif des formes en question.

Cela signifie que les formes qui disparaissent ne se voient pas dépouillées de la plénitude qui était la leur mais qu'elles accèdent au contraire à une forme plus élevée de plénitude. Ce passage est progressif et atteint fatalement un terme. Néanmoins ce processus est de l'ordre de l'entropie dans la mesure où la finitude en question, dans les formes qui étaient les siennes, s'efface peu à peu.

Cela entraîne-t-il que cette finitude, après ce processus d'entropie, disparaisse de l'horizon de l'Être ? Sûrement pas. Car les formes qu'elle a engendrées et qui se sont dépassées au sein d'une autre finitude constituent le dépassement dans la conservation de cette finitude. La finitude ancienne ne saurait disparaître de l'Être. Au fur et à mesure que les formes la constituant accèdent à une forme supérieure de plénitude au sein d'une autre finitude, la finitude en voie d'entropie fera surgir de sa potentialité infinie une nouvelle finitude. De ce processus d'entropie surgira donc progressivement une nouvelle finitude, dont l'émergence exprimera l'exigence de dépassement de l'Être infini, puisque cette nouvelle finitude aura à son tour vocation à déployer un nouvel infini temporel ou en devenir sur le mode de celui décrit ci-dessus (I, 28). A ce titre, cette nouvelle finitude ne sera pas, par essence, le dépassement dans la conservation de la finitude précédente mais l'émergence d'un nouvel infini en devenir ou en voie de réalisation.

Cette analyse nous conduit à deux conclusions. En premier lieu, un processus d'entropie quelconque n'est pas l'expression d'un terme définitif mais traduit le passage vers d'autres formes d'Être. C'est ainsi qu'en premier lieu, nous avons vu que les formes constitutives d'une finitude donnée se dépassaient au sein d'une autre finitude sur le mode du

dépassement dans la conservation, exprimant par là même un mode plus élevé de plénitude et donc un nouveau processus d'orthogénèse (I, 28). En second lieu, nous savons qu'au cours du processus d'entropie d'une finitude donnée, émerge une nouvelle finitude et de ce fait une forme nouvelle d'infini en devenir et donc de plénitude ultérieure (I, 30). Ces deux processus sont possibles dans la mesure où toute finitude, en tant qu'expression d'un infini particulier, enferme, par essence, un infini potentiel (I, 20).

Or, l'absence de commencement aidant, l'Être infini dans son unicité radicale transcende ici et maintenant une infinité actuelle d'infinis en voie de réalisation et qui se sont engendrés les uns les autres, déployant ainsi des formes toujours plus élevées de plénitude et ce, sans fin assignable puisque ce processus d'émergence de nouveaux infinis se poursuit sans cesse. Dès lors, ce processus témoigne que l'Être infini n'est pas seulement une forme actuelle et figée de plénitude mais qu'il est bien passage vers des formes toujours plus élevées de plénitude (I, 21).

32 Les dépassements de l'espace, du mouvement, du temps

Objet : L'Être infini se manifeste par des finitudes successives qui se dépassent dans la conservation. Toute finitude est espace, mouvement et temporalité. La question est alors de savoir si ces trois aspects indissociables de la réalité connaissent des manifestations spécifiques et originales lors des dépassements des finitudes en question.

Nous savons que l'espace à trois dimensions est la manifestation actuelle de la finitude en tant que l'existence de la finitude, à l'image de toute existence, enferme en son sein à la fois une manifestation actuelle mais aussi une existence potentielle. (I, 25) Dès lors la finitude est transcendance par rapport à elle-même. En conséquence la « dualité », qui est la forme limite d'une existence étrangère à l'« Un », puisqu'elle suppose un en-dehors d'elle-même comme réalité non absolue, engendre donc une troisième dimension. Cette troisième dimension exprime précisément cette nécessaire transcendance de la finitude par rapport à elle-même, cette non coïncidence de l'actualité avec elle-même ou si l'on préfère le fait que la finitude ne se réduit pas à son existence actuelle mais qu'elle enferme en son sein une existence potentielle.

Mais faut-il s'arrêter en si bon chemin ? L'espace ainsi conçu à trois dimensions ne peut-il se transcender comme tel et engendrer une quatrième dimension et ainsi de suite ? Si cette hypothèse ontologique doit être retenue, cela signifierait que la dualité actualité/potentialité de notre finitude pourrait être conçue comme enfermant dans son unité la possibilité d'une actualité nouvelle et autre que celle que nous connaissons et qui nous est familière.

A partir de cette analyse, deux questions se posent : S'agirait-il de la même existence, de la même finitude, ou bien, au contraire d'une finitude autre, d'une existence autre, et qui exprimerait le dépassement de la précédente, à savoir de la finitude caractérisée par un espace à trois dimensions ? La seconde question porterait précisément sur la possibilité, dans le cadre de la logique de ce système ontologique, d'un tel dépassement.

Or, nous savons que toute finitude est une composante d'une existence infinie et que dans ce cadre, une finitude donnée est appelée à se dépasser dans la conservation de ce qui précède, ce dépassement dans la conservation témoignant de l'Être infini comme plénitude qui accède à des formes toujours plus élevées de plénitude. (I, 20)

Dès lors il est possible d'affirmer que la finitude incarnant un espace à trois dimensions est une finitude limite, une finitude qui inaugure la genèse d'un nouvel infini surgi de l'infinie et permanente activité créatrice de L'Être infini dans sa toute-puissance et dans son déploiement d'une plénitude toujours plus élevée. (I, 31)

Lorsque cette finitude incarne une création suite à la volonté de l'Être infini d'intégrer la différence au sein de l'Être, alors il va de soi que les finitudes possédant des espaces avec de multiples dimensions, ne se réduisant plus à la seule troisième dimension, manifestent des modes d'Être impensables, inconnaissables par essence et en conséquence chaque finitude qui dépasse celle qui précède témoigne d'un mode d'être original et impensable par la finitude dépassée. Car les modes de représentation de chaque finitude sont relatifs aux caractéristiques propres à cette finitude, ne

pouvant accéder, par essence, à ceux caractérisant leurs dépassements possibles.

Les différents espaces ainsi conçus ne se réduisent pas à eux-mêmes. Ils enferment comme tels des déterminations contingentes issues de la liberté souveraine et imprévisible de l'Être infini. (I, 26) Ce sont ces déterminations qui constituent la chair même ou si l'on préfère l'actualité ici et maintenant de toute finitude. Mais il va de soi que ces déterminations contingentes, source comme nous savons du mouvement, voient leur manifestation tributaire des caractéristiques d'un espace donné. Cela signifie que chaque espace manifeste les mêmes déterminations contingentes sous la forme spécifique à cet espace et qu'en conséquence, chaque dépassement engendrera des modes de manifestation spécifiques et nouveaux de ces mêmes déterminations. Ajoutons que ces modalités nouvelles ne revêtiront aucun caractère de nécessité et seront marquées par la contingence et donc par la marque de la liberté toute-puissante et imprévisible de l'Être infini.

Bien entendu, ces nouvelles formes de contingence engendreront elles-mêmes des formes spécifiques de mouvement dont on ne peut, par essence, imaginer les caractéristiques. De même, la temporalité, autrement dit le déploiement de ces finitudes nouvelles dans leur effort de faire sourdre leurs possibilités propres, (I, 27) revêtira-t-elle des formes originales et impensables par rapport au mode de temporalité que nous connaissons et qui constitue, au même titre que notre mode de mouvement ou d'espace, nos horizons ontologiques indépassables du point de vue de nos capacités de représentation.

II L'Être infini et la création

Ou le Dieu de la révélation christique

1 La différence n'est pas condamnée à rester étrangère à l'essence de l'Être infini

Objet : Depuis le début de cet essai, nous ne cessons de rappeler que la différence qui détermine l'Être infini est par essence étrangère à ce dernier (I, 11). Peut-on envisager qu'il n'en soit plus ainsi et que l'Être ne connaisse plus d'altérité en son sein ?

L'Être infini se manifeste actuellement par la médiation d'une infinité d'infinis différents, ces infinis étant en devenir, seule l'unité de ces infinis manifestant un infini actuel. Comme tels, ces infinis se déploient eux-mêmes par la médiation de finitudes multiples et accèdent en permanence vers des stades toujours plus élevés de plénitude (I, 30).

Les différences affectant les infinis en question et donc leurs finitudes successives s'avèrent radicalement contingentes et à ce titre, étrangères à l'essence de l'Être infini (I, 11). Car si la finitude en général est constitutive d'un infini quelconque, la détermination particulière ou les différences singulières que revêtent l'infini et ses finitudes constitutives relèvent de l'altérité par rapport à l'essence de cet infini.

Cette altérité est-elle condamnée à rester étrangère à l'Être infini ? Si tel était le cas, l'Être infini se heurterait là à une limite incontournable. Or, nous savons que par essence l'Être infini est toute-puissance et que la notion d'infini exclut toute idée de limite interne ou externe à l'Être (I, 8).

Il nous faut dès lors envisager l'intégration de la différence au sein de l'essence de l'Être comme une possibilité inhérente à la nature de l'Être infini. Pourtant, au

premier abord, il y a une difficulté, voire une contradiction à surmonter. En effet, il est clair que l'essence de l'Etre infini exclut toute prédétermination au sein de son potentiel infini et qu'à ce titre toute différence qui émerge à l'Etre est bien une libre altérité par rapport à l'essence de l'Etre infini qui en est la source (I, 10).

En somme, la présence au sein de l'Etre d'une altérité semble incontournable. Mais dans le même temps, il est nécessaire que cette altérité puisse éventuellement se manifester de telle sorte qu'elle puisse être considérée comme faisant partie intégrante de l'essence de cet Etre.

A cet égard, il va de soi que l'altérité ne possède pas, par essence, les ressources lui permettant d'accéder par elle-même au mode d'Etre de l'Etre infini puisqu'elle ne tient pas son Etre d'elle-même et que son mode d'Etre est étranger à l'essence du potentiel infini de l'Etre infini. Dès lors, la possibilité, pour l'altérité, d'accéder à un tel statut ne peut provenir que de la libre décision de l'Etre infini dans sa toute-puissance.

Il nous faut donc analyser les conditions ontologiques requises pour que l'altérité ou la différence puissent intégrer l'essence même de l'Etre.

2 La différence qui intègre l'essence de l'Être est la création

Objet: Dès lors que l'Être infini décide d'intégrer la différence au sein de son essence, comment concevoir les modalités ontologiques de cette situation nouvelle, tel est l'objet de cette analyse. Elle éclairera l'idée même de création.

Lorsque l'Être infini décide librement d'intégrer la différence au sein même de son essence, il renonce à l'exclusivité de l'Être. En effet, la différence doit acquérir elle aussi le statut d'Être à part entière si l'Être infini désire qu'elle soit partie prenante de son essence, c'est-à-dire de l'essence de l'Être par excellence.

Mais il va de soi que même si la différence acquiert le statut d'Être, cet Être ne saurait s'identifier à l'Être infini et d'abord pour deux raisons qui sont liées. En premier lieu, cette décision de l'Être infini d'intégrer la différence au sein de son essence est gratuite dans la mesure où elle n'est pas nécessaire pour que ce dernier jouisse de sa plénitude et d'une plénitude toujours plus haute (I, 21). En second lieu et corollairement, la différence ne saurait par elle-même se donner le statut d'Être.

Enfin, l'Être infini ne saurait nier la différence dans la spécificité de son statut initial, à savoir la différence comme radicale étrangeté à ce dernier. Certes, dans sa toute-puissance, il pourrait intégrer la différence au sein de son essence en ôtant à cette dernière ce qui en faisait une radicale étrangeté. Dans cette perspective, il pourrait faire en sorte que sa potentialité ne soit plus indéterminée mais au contraire prédéterminée, cette prédétermination étant constitutive de son Être.

Mais ce faisant, l'action de l'Être infini conduirait à limiter la toute-puissance liée à son potentiel indéterminé (I, 10 ; 8) et manifesterait une impuissance volontaire à intégrer la différence en son sein dans ce qu'elle a de différent. Dès lors que l'Être infini désire intégrer la différence au sein de son essence tout en respectant sa spécificité, il témoigne d'une puissance plus haute et manifeste une capacité de plénitude sans limite, si nous entendons par plénitude un mode d'Être excluant toute négation d'Être. Or, si nous retenons l'hypothèse précédente, l'Être infini nierait à la fois son essence propre de toute-puissance sans limite mais aussi l'essence spécifique de la différence.

Si ce n'est pas le cas, la décision de l'Être infini conduira donc à faire émerger au sein même de l'Être une dualité, à savoir la distinction entre un Être « par soi » et un Être dont il est la source libre et gratuite et que la tradition dénomme à juste titre comme étant la création.

En effet, l'émergence de la création suppose en premier lieu que l'Être infini décide librement de partager l'Être avec l'altérité. Une telle décision fait donc émerger à l'Être un Être nouveau qui n'est pas la source de son Être, et qui à ce titre définit la « création ». La création ainsi conçue se déploie au sein même de l'Être infini puisqu'il n'y a rien en-dehors de ce dernier, mais de telle sorte qu'elle partage l'Être avec l'Être infini et par là même la liberté et la transcendance attachées à la notion d'Être (I, 7).

Bien entendu, la totalité des différences particulières envisageables a vocation à intégrer l'essence même de l'Être. Car l'Être infini désire par cet acte que désormais plus rien ne soit étranger à l'Être. Certes, il pourrait faire un choix différent et n'élire en quelque sorte que certaines

différences. Mais ce dernier choix n'éradiquerait pas l'altérité au sein de l'Être.

Or, si toutes les différences particulières acquièrent le statut d'Être, cela revient à dire que les déterminations qui manifestent l'actualité de l'Être infini relèvent également de la création. En somme, l'Être infini et la création partagent les mêmes déterminations.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il ne s'agisse plus de deux Êtres distincts et différents. Car l'Être infini est transcendance de l'ensemble des déterminations en question, c'est-à-dire de l'infinité actuelle des déterminations ou des différences. En somme l'Être infini, dans son unicité radicale (I, 15), transcende une infinité d'infinis, et par là même l'infinité des finitudes constituant ces derniers et qui, rappelons-le, déploient une forme d'unité sur le mode du dépassement dans la conservation (I, 20).

En revanche, la création est constituée par les différences particulières, chacune d'entre elles étant appelée, dans sa particularité, à intégrer l'essence même de l'Être. Autrement dit, ce n'est pas la différence en général et donc la différence dans son indétermination qui est investie de cette vocation, mais chacune des différences dans leur particularité irréductible. Ces différences se manifestent par essence sur le mode de la finitude (I, 19). Dès lors, toute création se manifeste par une finitude particulière et donc par des différences et se présente comme transcendance de cette finitude particulière.

Comme on le voit, l'Être infini et les créations partagent certes les mêmes déterminations mais pas sur le même mode. L'Être infini se présente en effet comme transcendance sur le mode de l'infini, c'est-à-dire de

l'infinité des déterminations affectant l'infinité des finitudes alors que les créations sont transcendance sur le mode de la finitude ou transcendance d'une finitude particulière donnée.

3 L'Être infini doit se faire librement altérité

Objet : Nous venons de voir que les statuts ontologiques de l'Être infini et de la création ne sont pas de même nature. La différence, même s'il lui est accordé le statut d'Être, semble encore étrangère à l'essence de l'Être infini. Il faut donc examiner les conditions permettant à la différence d'intégrer cette essence. Cette analyse permettra par anticipation d'éclairer le mystère de l'Incarnation.

Si l'Être infini désire intégrer au sein de son essence la différence particulière, il doit en premier lieu lui accorder le statut d'Être et partager avec la création sa liberté et ses modes de manifestation effectifs (II, 2). Mais nous venons de voir qu'il s'agit là d'une condition nécessaire mais non suffisante. La création reste de l'ordre de la finitude et l'Être infini de l'ordre de l'infini. Or, il va de soi que la création et donc la finitude ne peuvent, par elles-mêmes accéder au statut de l'infini. La création n'existe pas par elle-même et ne saurait encore moins se donner un Être qui excède, par essence et sans commune mesure, les possibilités de son Être propre.

Puisque la finitude est impuissante par essence à se hisser au niveau de l'infini, il faut que l'Être infini puisse, en tant que tel, se faire altérité et partager la condition de l'altérité afin que l'altérité puisse éventuellement et librement choisir un mode d'Être conforme à celui de l'Être infini qui s'est fait altérité, avec la plénitude qui est attachée à ce dernier. Or, il ne fait pas de doute que l'Être infini puisse se faire altérité. Sinon, cela serait une limite incompatible avec l'essence même de l'Être infini (I, 8).

Lorsque la différence aura accédé au statut d'Être et que l'Être infini aura librement épousé la condition de la finitude

ou de l'altérité, il deviendra possible à toute finitude de ne pas rester confinée au sein de cette seule finitude, mais de partager librement la condition de l'infini qui s'est fait librement altérité. Ces deux Êtres restent néanmoins distincts et il ne tient qu'à leurs libertés respectives de faire en sorte qu'ils partagent un même mode d'Être, et en l'occurrence une même plénitude d'Être.

4 La création continue et l'infinité des créations

Objet : L'essence de la création est une. Mais cette essence se manifeste par la médiation d'une infinité toujours croissante de créations particulières. Ainsi, nous verrons que l'acte de création est non seulement continu mais qu'il doit en permanence faire l'objet d'une libre décision de l'Etre infini.

La création surgit à l'Etre dès lors que l'Etre infini décide librement d'intégrer au sein de son essence la différence, qui, par nature, lui est initialement étrangère (I, 11). Or, nous savons par ailleurs que la différence se manifeste sur le mode de la finitude (I, 19). Il y aura donc autant de créations particulières que de finitudes particulières.

Bien entendu, la totalité des différences possibles sera concernée car l'Etre infini désire éradiquer toute étrangeté ou altérité de son sein même. Or, l'Etre infini enferme une infinité d'infinis qui, eux-mêmes, se manifestent par la médiation de multiples finitudes (I, 13; 20). En d'autres termes, il existe une infinité de créations particulières et même, si on prend en compte l'infinité des infinis, une infinité d'infinités de créations.

Non seulement se déploie une infinité d'infinités de créations ici et maintenant mais surgissent à l'Etre de nouvelles créations. Car nous savons que toute finitude particulière, à l'issue de son processus temporel, engendre une nouvelle finitude particulière ou un nouvel infini en devenir (I, 31). L'émergence de nouvelles créations au sein de l'Etre s'avère donc un processus continu.

Néanmoins, le processus décrit fait surgir cette nouvelle création du développement temporel d'une création

précédente lorsque cette dernière manifeste son orthogénèse sur le mode de l'entropie (I, 31). Ainsi, au premier abord, l'Être infini n'intervient pas directement dans le processus d'émergence d'une nouvelle création.

Pourtant, il va de soi que la création, au titre d'Être contingent, ne saurait ni se donner l'Être à elle-même ni persévérer dans son Être par elle-même. Autrement dit, l'Être infini doit en permanence renouveler son libre choix de faire émerger à l'Être les créations. A ce titre, l'Être infini est bien la source ultime de ce processus de création continue.

5 La création suppose la « chute » ontologique de l'altérité

Objet : L'interprétation des premiers livres de la « Genèse » a conduit la théologie classique à évoquer les notions de « Paradis perdu », de « chute », de « péché originel ». Il s'agit ici d'en retrouver le sens rationnel dans le cadre du présent système.

L'Être infini se manifeste par la médiation d'une infinité d'infinis différents (I, 13), chacun d'entre eux étant constitué par une multiplicité de finitudes se dépassant au sein d'un processus sans fin (I, 20). Dès lors, chaque finitude constitutive de ces infinis revêt des particularités spécifiques ou singulières. Ces particularités, ces différences, quoique étrangères à l'essence de l'Être infini (I, 11), manifestent de manière contingente le mode d'Être de l'Être infini, c'est-à-dire les formes de plénitude qu'il s'est librement choisies (I, 10).

Dès lors, la libre décision de l'Être infini d'intégrer au sein de l'Être l'altérité et de partager avec cette dernière le statut d'Être change la donne. Les créations partagent la liberté inhérente à ce statut d'Être (II, 2). Or, la liberté exercée par chacune des finitudes se manifesterà, par essence, sur le mode de la finitude. De ce fait le développement temporel de ces finitudes ne sera plus guidé par la liberté de l'Être infini, liberté qui s'exerçait de telle sorte que ce déploiement temporel exprimait des formes toujours plus hautes de plénitude. Ce développement temporel sera marqué par la finitude de part en part, puisque toute création est par essence la manifestation de la seule finitude. En conséquence, les formes successives d'une création donnée s'achèveront vers leur terme sur le mode

d'un « moindre être » lorsqu'elles auront épuisé leurs possibilités de dépassement vers un « plus être » au sein de cette création. Tel est le phénomène d'entropie spécifique à la création.

Certes, dès lors que l'Être infini s'est fait librement et gratuitement altérité afin que toute altérité ou création puisse accéder à la plénitude, toute création et donc toute finitude particulière ne sont plus, par essence, étrangères à cette plénitude (II, 3). Mais cela ne signifie pas que la création manifeste d'emblée et nécessairement la plénitude qui caractérise l'Être infini. En effet, les créations n'ont aucune obligation à choisir de partager le mode d'Être offert par l'Être infini, à choisir la plénitude au prix du renoncement à leur mode d'Être spécifique, originel, à savoir l'Être de la seule finitude. Car cela remettrait en cause la liberté propre à toute création et par là même leur statut d'Être à part entière (II, 1).

De plus, cette liberté qui est accordée aux créations, liberté liée aux finitudes qu'elles incarnent, devra connaître, à l'image de toute finitude, un développement temporel en vue d'atteindre sa forme plénière (I, 28). En d'autres termes, la liberté spécifique aux créations et donc aux différences qui les manifestent exprimera une forme de « chute ontologique » par rapport à la liberté sur le mode de l'infini et donc de la plénitude déjà présente qui s'exerçait antérieurement à l'acte de création.

Mais il convient de noter que cette « chute ontologique » n'est pas une nécessité de l'ordre de l'essence puisqu'il appartient aux créatures de reconquérir librement la possibilité d'accéder à la plénitude offerte par l'acte de l'Être infini de se faire altérité. En somme il relève de la liberté de la création de faire de la seule finitude ou bien de

la plénitude son horizon essentiel. Bref, il appartient à la création et à sa liberté de faire de la « chute ontologique » un passage obligé de son développement ou bien un état spécifique et valant pour lui-même.

En effet, si les créations n'effectuent pas le choix de s'élever au statut de la plénitude, alors les particularités qui les manifestent ne sont plus l'expression de cette dernière mais ne font que manifester la seule finitude. Non seulement les particularités en question demeurent étrangères à l'essence de l'Être infini mais elles ne font qu'exprimer la seule finitude, enfermée sur elle-même, destinée à connaître un terme, et par là même à partager certes la valeur de l'Être pour un temps fini sans jamais pouvoir se dépasser sans cesse et tendre vers l'infini de plénitude. Leur déploiement se voit à ce titre dépouillé du sens inhérent à tout processus infini, à tout processus qui tend vers des formes toujours plus hautes de plénitude (I, 21).

Ainsi, dans le cadre d'une telle hypothèse, peut-on parler d'une « chute » ontologique délibérément choisie puisque les créatures en question optent librement pour un mode d'Être coupé des perspectives de plénitude et marqué à ce titre du non-sens attaché à la finitude réduite à elle-même, non-sens lié au caractère éphémère et à la précarité de la valeur éprouvée de l'Être et d'une manière plus générale ou essentielle à l'absence de plénitude, cette dernière relevant, par essence, de l'Être infini.

La liberté des créations et des créatures, constitutive de ces dernières, est donc la source de cette déchéance ontologique délibérée par rapport au statut des finitudes et des éléments constitutifs de ces finitudes lorsque ces derniers n'exprimaient que l'Être infini se déployant dans sa

plénitude. Tel est sans doute le fondement du mythe du « Paradis perdu ».

Si nous appelons « mal » les formes de moindre Etre, comme nous l'avons fait lorsque nous évoquions la possibilité pour l'Etre infini de ne pas déployer toute sa potentialité de dépassement (I, 9), alors nous pouvons dire que l'éventuel libre choix de la création de ne point renoncer à sa seule finitude afin de partager le mode d'Etre de la plénitude attachée à l'Etre infini, est par excellence source de « mal ».

Si par ailleurs nous appelons « péché » cet acte libre des créatures de se couper des possibilités de plénitude qui lui sont offertes, alors le « péché originel », c'est-à-dire le « péché » lié à l'essence même de la création comme Etre à part entière et donc comme liberté propre, est une source de « mal » par excellence.

6 L'Être infini créateur est un Dieu trinitaire

Objet : Le dogme de la Trinité est souvent considéré comme étrange, voire comme scandaleux par certaines traditions religieuses monothéistes. Pourtant, dans le cadre de cette analyse de l'Être, il trouve légitimement et sans artifice toute sa place.

L'Être infini désirant intégrer au sein même de l'essence de l'Être l'altérité doit d'une part partager l'Être et donc la liberté qui lui est inhérente avec cette dernière et d'autre part doit librement se faire altérité afin que l'altérité puisse elle aussi faire le libre choix d'un mode d'Être conforme à celui de l'Être infini créateur et par là même partager sa plénitude (II, 3). Il nous faut donc analyser de plus près la légitimité et la nécessité de ces deux conditions.

Il n'échappera en effet à personne que la réalisation de ces deux conditions ontologiques amène des transformations profondes de l'Être infini. Car l'Être infini est par essence un Être unique, déployant la plénitude de l'Être, transcendant une infinité d'infinis en devenir, lui permettant de ce fait d'accéder à des formes toujours plus hautes de plénitude et manifestant une liberté et une toute-puissance sans partage (I, 21).

Or, l'intégration de l'altérité au sein de l'Être suppose en premier lieu que l'Être infini, au sein même de son Être, puisqu'il n'y a rien de concevable en-dehors de celui-ci, partage l'Être et donc la liberté et la transcendance qui lui sont attachées avec précisément l'altérité en question (II, 2).

Ce faisant, l'Être infini a librement modifié sa nature initiale puisqu'il n'est plus un Être unique, exclusif et qu'il doit partager la liberté qui est la sienne par essence avec une

infinité de créations. Mais dans le même temps, cette nouvelle manifestation de l'Être infini n'est nullement une nécessité et se présente au contraire comme une libre décision de l'Être infini initial dans son désir d'intégrer l'altérité au sein de l'Être.

En conséquence, cette libre décision doit être renouvelée en permanence par l'Être infini initial (II, 2). En effet, cette possibilité de partager l'Être avec l'altérité découle certes de sa liberté toute-puissante mais n'a de sens et d'existence que par rapport à cette dernière. Elle en est le fondement et la source. En somme l'Être infini initial « engendre » en permanence l'Être infini en tant qu'il partage l'Être avec l'altérité.

Il en ira de même à propos de la réalisation de la seconde condition ontologique afin que l'altérité puisse partager la plénitude attachée à l'Être infini. En effet, l'Être infini se faisant librement altérité renvoie à un mode d'Être distinct de l'Être infini initial et de l'Être infini se contentant de partager l'Être avec l'altérité.

Au même titre que l'Être infini partageant l'Être avec l'altérité, l'Être infini se faisant altérité découle d'une libre décision de l'Être infini initial mais aussi de l'Être partageant l'Être avec l'altérité, car ce dernier est une condition préalable pour que l'altérité puisse éventuellement partager la plénitude de l'Être infini. En somme l'Être qui se fait librement altérité « procède » en permanence du libre choix des deux aspects précédents de l'Être infini.

Ainsi, l'Être infini décidant librement d'intégrer l'altérité au sein même de sa plénitude suppose-t-il en permanence ce double libre choix faisant émerger trois aspects distincts et indissociables de l'Être infini. Bien entendu ces trois aspects

distincts exprimeront à part entière l'essence même de l'Être infini, de l'Être comme transcendance d'une infinité de créations. A ce titre, si nous appelons « personne » l'Être comme transcendance de lui-même et se manifestant par analogie avec la vie subjective (I, 7), nous pouvons en conclure que l'Être infini décidant d'intégrer l'altérité au sein de sa plénitude se manifeste, dans l'unité de son essence, par la médiation de trois « personnes » distinctes et indissociables. L'Être infini ainsi envisagé est bien de nature trinitaire.

Ces trois « personnes » de l'Être infini expriment une seule et même essence, à savoir l'essence de l'Être comme radicale liberté ; car la libre décision de l'Être infini de partager l'Être avec l'altérité souligne que l'exclusivité de l'Être n'est pas pour l'Être infini une nécessité. De même, la possibilité de se faire altérité afin que celle-ci puisse accéder au mode d'Être caractérisant l'Être infini, souligne que l'Être infini n'est pas enfermé nécessairement dans sa nature initiale mais qu'il peut se manifester sur le mode de réalités étrangères à cette dernière. En ce sens, la nature trinitaire de l'Être infini manifeste dans sa plénitude l'essence de sa liberté sans limite.

7 L'Être infini trinitaire est « Amour »

Objet : « Dieu est Amour » proclame St Jean l'évangéliste. Cette affirmation peut heurter tous ceux qui constatant la profusion du « mal » au sein du monde, y voient un sommet d'anthropomorphisme, la preuve que l'objet de la foi est le fruit du désir. Qu'en est-il dans le cadre de cette analyse ?

L'Être infini se manifeste par la médiation d'une infinité d'infinis différents, à la fois actuels et en devenir et à ce titre est dépassement incessant de lui-même (I, 13). Ces dépassements permettent la réalisation de formes toujours plus hautes de plénitude. Ainsi considéré, l'Être infini est désir incessant de lui-même, désir toujours satisfait puisqu'il s'agit de sa propre plénitude et en même temps jamais éteint puisque ce désir tend vers des formes toujours plus hautes de plénitude. L'Être infini est donc la libre source de la valeur attachée à son Être et ce processus sans fin de réalisation toujours plus haute de sa propre plénitude est par excellence donateur de sens (I, 21).

Comme on le voit, l'Être infini n'a nul besoin d'intégrer l'altérité ou la différence contingente au sein de l'essence de son Être pour pouvoir jouir de la plénitude de son Être. Dès lors, la libre décision de partager l'Être avec l'altérité d'une part et de se faire altérité d'autre part afin que cette dernière dispose de la libre possibilité d'accéder au mode d'Être de l'Être infini et donc à la plénitude, relève de la pure gratuité (II, 2).

Mieux, cet acte gratuit de l'Être infini afin que rien ne reste étranger à la plénitude fait courir le risque de voir la création ou les créatures choisir librement de ne point renoncer à leur essence propre, à savoir l'essence de la

finitude (II, 5), introduisant ainsi au sein de l'Être partagé le « moindre Être » ou le « mal », modes d'Être absents par essence de l'Être infini dans son exclusivité et choisissant de déployer librement la plénitude de son essence (I, 9).

C'est à ce titre que nous pouvons dire que l'Être infini – qui choisit gratuitement de faire bénéficier l'altérité ou la création de la plénitude, si cette dernière y consent, – est « Amour ». Car l'amour correspond bien à cette démarche gratuite consistant à accorder à un être les moyens de partager la valeur de l'Être et de donner sens au déploiement de son Être et ce, sans qu'aucune nécessité n'impose cette initiative. L'Être infini trinitaire se manifeste donc sur le mode de l' « Amour », rejoignant ainsi la proclamation de saint Jean l'évangéliste : « Dieu est Amour ».

8 La création existe depuis toute éternité car l'Être infini est « Amour » infini

Objet : L'idée de création est souvent associée à l'idée d'un commencement et suppose que l'Être infini se manifeste sur le mode de l' « Amour ». Mais si l'Être infini était « Amour » depuis toute éternité, la création elle-même n'existerait-elle pas également depuis toute éternité ?

L'Être infini trinitaire, c'est-à-dire l'Être infini qui donne gratuitement la possibilité à l'altérité de partager sa plénitude, est « Amour », puisque cette décision de l'Être infini n'est nullement une nécessité afin que celui-ci jouisse sans entrave de sa plénitude (II, 7). Ainsi, les créations, comme Êtres distincts de l'Être infini, sont-elles doublement contingentes dans la mesure où elles ne peuvent d'elles-mêmes se donner l'Être et où leur émergence à l'Être n'est pas nécessaire afin que l'Être infini déploie sans cesse des formes toujours plus hautes de plénitude.

Il n'en reste pas moins vrai que l'Être infini qui décide de donner la possibilité à l'altérité de partager sa condition même, c'est-à-dire celle de la plénitude de l'Être, conduit à une situation ontologique où l'altérité n'est plus, par essence, étrangère à l'Être (II, 3) et à ce titre la totalité de ce qui Est relève potentiellement de cette plénitude et ce, sur le mode de la gratuité (II, 7).

Dès lors l'Être infini ainsi considéré, c'est-à-dire l'Être infini trinitaire et par là même l'Être infini comme « Amour », est l'expression ontologique la plus haute du potentiel de plénitude sur le mode de la gratuité. De ce fait, il y a tout lieu d'en déduire que l'Être infini ainsi conçu se manifeste comme tel de toute éternité. En effet, même si l'Être infini court ainsi le risque de la présence au sein de

l'Être d'un « mal » provenant des libres choix des créations (II, 7) et au-delà, de la genèse de leur liberté plénière (II, 5), il n'en reste pas moins vrai qu'il réalise ce faisant et gratuitement le plus haut degré de son potentiel de liberté, la plénitude sur le mode de la gratuité exprimant le mode de liberté le plus élevé puisqu'il transcende la liberté liée à la seule essence de l'infini comme Être exclusif.

Dès lors, examinons cette hypothèse selon laquelle l'Être infini se manifeste comme tel depuis toute éternité. Certes, il va de soi que ce mode de manifestation ne saurait être une nécessité sans tomber dans une contradiction puisque ce dernier incarne le mode le plus élevé de liberté. Cela signifie qu'il est de l'ordre du possible que l'Être infini puisse se manifester dans l'exclusivité de son Être et qu'en conséquence les créations n'existent pas de toute éternité. Mais si tel était le cas, les différences ou l'altérité possèderaient certes la possibilité de partager l'Être et la plénitude de l'Être propre à l'Être infini, mais l'actualisation de cette possibilité ne se manifesterait pas elle-même sur le mode de la plénitude propre à l'infini, c'est-à-dire de manière elle-même infinie.

Or, il y a tout lieu de supposer que l'Être infini trinitaire, l'Être infini comme « Amour », désirent faire partager à l'altérité, aux différences, bref aux créations la plénitude de sa condition. En conséquence, l'actualisation de cette possibilité, pour l'altérité, de partager éventuellement la plénitude propre à l'Être infini sera elle-même infinie et donc se manifesterà de toute éternité. En somme l'Être infini a vocation à se manifester comme « Amour » depuis toute éternité. L'Être infini est « Amour infini ».

Dès lors, les créations existent de toute éternité. Cela ne signifie pas qu'une création donnée n'ait pas un

commencement ; car, nous le savons, les créations émergent progressivement et successivement à l'Être, permettant ainsi à l'infinité des infinis en devenir constitutive de l'Être infini de s'actualiser sans fin. Mais le début du processus d'émergence des créations n'a pas lui-même de commencement et à vrai dire renvoie à un horizon ontologique impensable (I, 17).

9 Le choix de la plénitude par la création ne va pas de soi

Objet : Si la création et les créatures se voient offertes la perspective de partager la plénitude attachée à l'Être infini, comment concevoir qu'elles puissent éventuellement, dans la liberté qui les caractérise, ne pas adhérer à un tel projet ?

Il pourrait apparaître étonnant que la création et les créatures refusent éventuellement la plénitude de l'Être qui leur est offerte puisque celle-ci correspond au plus haut degré d'Être imaginable et donc à leurs inévitables aspirations profondes. Mais il convient de ne pas oublier qu'il s'agit d'Êtres caractérisés par essence par la finitude et qu'à ce titre leur connaissance se voit enfermée dans les limites de cette dernière.

Dès lors, la plénitude apparaît comme une hypothèse voire une spéculation illusoire alors que la finitude se présente comme une évidence incontestable y compris avec les limites qui lui sont attachées par essence. Ainsi, par nécessité ou par essence, la possibilité de la plénitude relève du pari ou de la foi et à certains égards de l'in vraisemblance.

On peut considérer à ce propos que le « péché originel » (II, 5), c'est-à-dire ce refus des créatures de s'ouvrir à cette promesse de plénitude offerte par l'Être infini, s'enfermant par là même et de manière irrémédiable au sein de la condition de la finitude et s'exposant à la pérennité du « mal » (I, 9), est le choix le plus probable qu'induit l'essence de la finitude.

Bref, les créations peuvent choisir de se manifester non en fonction de ce projet de l'Être infini et donc sur le mode d'une plénitude toujours plus élevée, mais selon un projet autre, purement centré sur l'Être entendu comme seule

création, ce qui a pour conséquence la manifestation d'un « moindre Etre », autrement dit du « mal ».

Si nous appelons « charité » ce libre renoncement à l'essence exclusive de la création afin de s'ouvrir à l'appel de l'Etre infini, alors la proclamation de St Paul selon laquelle « si nous n'avons pas la charité, nous ne sommes rien » prend tout son sens. Car sans la « charité » nous sommes condamnés à la condition de la finitude et au non-sens qui lui est par essence associé. En effet, la « charité » suppose un mode d'Etre qui se manifeste comme renoncement aux perspectives offertes par la seule finitude et au « moindre Etre » qui lui est associé et comme élévation vers un mode d'Etre promesse de plénitude et de plénitude sur le mode de « l'Amour infini » (II, 8).

La charité ne se réduit donc pas à une simple forme de générosité envers autrui. Elle requiert une disposition intérieure ayant une dimension ontologique consistant à renoncer aux fascinations de la seule finitude et à s'ouvrir à la promesse de l'Etre infini de partager sa plénitude et de répondre en écho à cet amour gratuit qui a pour conséquence de surmonter la racine du mal délibérément choisi ou le péché originel (II, 5). A ce titre, la charité est non seulement témoignage de la valeur inhérente à l'Etre mais source de sens car libre adhésion à la promesse de plénitude (I, 21 ; II, 3).

10 Le « corps » et l' « âme »

Objet : La tradition platonicienne a tendance à séparer radicalement l'âme et le corps, ce que ne fait pas l'anthropologie biblique. Les neurosciences semblent accrédi-ter cette dernière conception. Pourtant, cette distinction conceptuelle semble indispensable. Comment doit-on la concevoir ?

Nous savons que l'Être infini et l'altérité devenue création se partagent l'Être (II, 2). Dès lors, l'Être infini et la création manifesteront deux libertés distinctes, deux transcendances distinctes. Mais ces deux libertés distinctes s'exerceront par la médiation des mêmes déterminations ou différences au sein de l'altérité puisque celle-ci est désormais, de par la libre décision de l'Être infini de se faire altérité, la commune matrice de l'Être infini et de la création (II, 2).

En effet, l'altérité est désormais le mode de manifestation de l'Être infini mais également celui de la création. Néanmoins, nous savons que l'Être, par essence, ne se réduit pas à sa manifestation, qu'il est transcendance de cette dernière (I, 18). La transcendance est en l'occurrence la marque de la liberté attachée à un Être quelconque. De ce fait, si l'Être infini et l'Être de la création partagent la même manifestation, ils posséderont des libertés distinctes et donc des modes de transcendance propres.

Si nous appelons la manifestation commune à l'Être infini et à la création le « corps » de l'Être alors nous pourrions dire que l'altérité est le « corps » et de la création et de l'Être infini lui-même. Si nous appelons « âme » les transcendances propres à la création et à l'Être infini, transcendances qui manifestent l'unité des Êtres concernés

dans leurs mouvements de dépassement d'eux-mêmes, transcendances qui témoignent que tout Etre ne se réduit pas à son actualité mais enferme également une potentialité, alors nous pourrions dire que l'« âme » et le « corps » s'avèrent indissociables, impensables l'un sans l'autre, car constitutifs par essence de tout Etre, que ce soit l'Etre de l'infini ou bien l'Etre de la création (I, 18).

Bien entendu, il en ira de même à propos des multiples composants d'une création donnée qui manifesteront chacun pour leur part un « corps » et une « âme », cette dernière allant du mode de l'« en soi » au mode du « pour soi », c'est-à-dire manifestant différents degrés de liberté, dans l'espace ou le temps, dans le cadre de l'orthogénèse spécifique à une finitude donnée (I, 28).

Ainsi, l'« âme » n'a pas d'existence autonome par rapport à celle du corps, de même que la potentialité et l'actualité de l'Etre n'existent pas séparément. Cela signifie qu'il est vain de rechercher l'âme sous le scalpel. Car l'« âme » est indissociable du « corps ». Mais, a contrario, un être quelconque ne se réduit nullement à l'actualité ou au « corps » puisqu'il est dépassement de cette actualité, transcendance de cette dernière et que son Etre même se définit précisément par ce mouvement de dépassement.

11 La « chair » et l' « Esprit »

Objet : La tradition biblique oppose la « chair » et l'« Esprit » que nombre d'occidentaux ont tendance à assimiler de manière erronée à l'opposition entre l' « âme » et le « corps ». L'analyse qui suit souligne l'originalité et l'importance ontologique de cette distinction entre la « chair » et l' « Esprit ».

Nous venons de voir en quoi la transcendance propre à l'Etre infini et la transcendance de la création sont initialement différentes (II, 10). Car la transcendance propre à l'Etre infini se présente comme transcendance des finitudes successives qui se dépassent et au-delà, comme transcendance de l'infinité des infinis différents en devenir qui le manifeste.

En revanche, la création est initialement et par essence enfermée dans la seule finitude. La transcendance propre à la création est donc transcendance d'une finitude particulière. Si la création choisit librement de renoncer à sa seule essence afin de partager le mode d'Etre de l'Etre infini, c'est-à-dire sa plénitude, alors elle sera amenée également à dépasser cette finitude particulière, à prolonger son Etre sur le mode du dépassement dans la conservation au sein de la finitude qui la dépasse et au-delà et sans fin assignable au sein d'autres finitudes successives, partageant ainsi le sens inhérent à la plénitude de l'Etre infini (I, 20).

Si nous appelons, au-delà de son « âme » initiale, « Esprit » le mode propre de la transcendance de l'Etre infini ayant choisi d'intégrer la différence au sein de l'Etre et donc le mode propre de transcendance de l'Etre infini comme « Amour infini », alors nous pourrions dire que l'âme de la création ou des créatures qui choisit le projet

formé pour elle par l'Être infini s'élève elle aussi à la dimension de l'« Esprit » ou plus précisément a vocation à manifester son mode de transcendance sur le même mode que celui de l'Être infini.

Mais nous savons qu'une création ou une créature quelconques choisissent librement d'épouser ou non ce dessein de l'Être infini de lui faire partager l'Être à son image ou sur le mode de la plénitude. Cela signifie qu'une création ou une créature possèdent par essence une « âme » mais non un « esprit ». Ou plus précisément l'« esprit » en question n'est qu'une possibilité introduite librement et gratuitement par l'« Esprit » de l'Être infini au sein de l'essence de la création afin que celle-ci puisse éventuellement surmonter sa seule essence de finitude et puisse s'ouvrir à la possibilité offerte par l'Être infini de dépasser cette finitude afin de partager la plénitude de ce dernier.

On comprend dès lors que la tradition biblique oppose la « chair », c'est-à-dire l'union indissociable d'une « âme » et d'un « corps », à l'« esprit ». On comprend également que si toutes les créatures sont appelées à prolonger leur Être au sein de nouvelles finitudes, elles puissent dans le même temps connaître « la mort spirituelle », comme le proclame St Paul. Car la « mort spirituelle » enferme les créatures au sein de finitudes successives étrangères les unes aux autres, caractérisées par des « âmes » spécifiques, dans la mesure où elles ne se déploient pas comme chez l'Être infini, dans l'unité d'une transcendance commune que nous avons appelé « esprit ».

De ce fait, le statut de la finitude est, pour ces créatures, indéfiniment prolongé et par là même l'absence de sens qui lui est attachée par essence. Bref, les créatures en question

se condamnent à un « mal » irrémédiable aussi longtemps que le renoncement à leur seule condition de finitude ne sera pas librement choisi.

Remarquons cependant que l' « esprit » d'une créature ou d'une création, quoique de même nature que celui de l'Être infini, ne sera pas néanmoins identique à ce dernier ; car il s'agit de deux Êtres distincts et différents. L' « Esprit » de l'Être infini se présente en effet comme transcendance non seulement d'une finitude dans son processus infini de dépassement, mais aussi comme transcendance de toutes les créations constitutives de l'infini en question et au-delà transcendance de l'infinité des infinis différents et en devenir le constituant (I, 16).

12 Les libertés respectives de l'Être infini et des créations

Objet : L'Être infini et les créations partagent, dans le cadre de leurs transcendances propres et distinctes, les mêmes déterminations ou différences (II, 10). Comment dès lors leurs libertés respectives peuvent-elles s'exercer sans interférer l'une sur l'autre ? Tel est l'objet de cette analyse qui conduira à une première approche de la notion de « Providence ».

L'Être infini qui décide librement de partager l'Être avec l'altérité et qui par ailleurs se fait altérité afin que la création puisse éventuellement choisir de dépasser son essence de finitude et épouser le mode d'Être propre à la plénitude de cet Être infini, se manifeste par la médiation de cette altérité. Cependant l'Être infini et la création demeurent deux Êtres distincts, deux libertés distinctes, deux transcendances différentes (II, 10).

Il convient dès lors d'analyser plus précisément en quoi consistent ces deux libertés distinctes se manifestant par la médiation de la même altérité. La création ou une création quelconque ou une créature particulière constitutives d'une création, en tant qu'Êtres libres, devront, au cours de leurs devenir respectifs, se donner un mode d'Être réalisant de manière singulière les possibilités de leurs essences propres (I, 28).

Mais au-delà de la réalisation de leurs essences propres, les créations et les créatures devront concurremment choisir de se manifester sur le mode du repliement sur leurs seules essences de finitude ou bien comme libre adhésion au projet de l'Être infini de leur faire partager sa plénitude.

En quoi consiste alors la liberté propre à l'Être infini qui déploie son Être au sein de la même altérité ? Bien entendu, l'Être infini ne saurait remettre en cause la liberté de la création. Sans quoi celle-ci n'aurait plus lieu d'Être et au sens plein du terme n'aurait plus d'Être (II, 1). En somme, l'Être infini ne saurait déterminer le processus de déploiement de la création. L'Être infini est à ce titre absent du libre processus de la création amenant cette dernière à déterminer ce que sera son destin.

De ce point de vue l'Être infini qui décide de partager l'Être avec l'altérité choisit de se manifester sur le mode de la libre impuissance. Cela ne signifie pas pour autant que l'Être infini ne possède plus de liberté propre, ne serait-ce que parce que la liberté définit l'Être lui-même et que l'absence de liberté de l'Être infini l'effacerait de l'Être, ce qui n'a pas de sens.

La liberté de l'Être infini se décline de plusieurs manières, toutes compatibles avec la liberté propre aux créations. Cette liberté sera spécifique à la nature de cet Être infini. En premier lieu, la présence à l'Être de la création n'étant nullement une nécessité, l'Être infini devra sans cesse renouveler son choix de partager l'Être avec l'altérité. De même, le choix de se faire altérité afin que la création puisse éventuellement partager sa plénitude n'étant pas également une nécessité, l'Être infini devra là encore renouveler en permanence ce choix (II, 7). Bref, sa nature trinitaire définit non un état mais un processus, un mode d'Être, une manifestation librement choisie et librement renouvelée de son Être. Sa nature trinitaire définit la vie même de l'Être infini en tant qu'il choisit d'être « Amour ».

Mais au-delà de ces considérations, il va de soi que les manifestations particulières que se donneront librement les

créations auront pour source la potentialité infinie et indéterminée de l'Être infini. Néanmoins, comme nous le verrons ultérieurement, ce processus d'émergence des différences devra pouvoir s'effectuer sans que l'Être infini n'interfère avec les libres choix de la création et des créatures.

De ces analyses, on pourrait conclure que l'Être infini est totalement absent du devenir des créations. Or, cela n'est guère envisageable ; car l'Être infini qui se fait altérité se manifeste, comme la création, par la médiation de cette altérité. Il est transcendance sur le mode de l'infini de cette altérité (II, 10). Il est donc présent par essence au sein de cette dernière puisqu'il s'est fait librement altérité.

De ce fait, sa liberté propre devra pouvoir s'y manifester. Mais elle devra s'y manifester de telle sorte que la liberté de la création et de son devenir propre ne soient pas remises en cause. Dès lors, l'Être infini ne pourra agir qu'en vue de favoriser les éventuels libres choix des créatures de renoncer à leur seule essence en vue de partager la plénitude qui leur est promise.

Ces interventions ne pourront s'effectuer que dans le cadre des caractéristiques propres et librement choisies de la création et de son devenir. Cela renvoie à ce qu'il est coutume de désigner par le terme de « Providence » (III, 6). Nous y reviendrons.

13 L'Incarnation ou l'Être infini qui se fait altérité

Objet : Nous savons que l'Être infini doit épouser la condition de l'altérité afin que la différence ne soit plus, potentiellement, étrangère à l'essence de l'Être infini et à la plénitude qui lui est attachée (II, 3). Nous avons également établi l'immensité et l'infinité des mondes possibles (II, 4). Nous nous proposons dès lors d'établir le caractère cosmique de l'acte d'Incarnation qui se répètera autant de fois qu'il y a de créations envisageables, c'est-à-dire une infinité de fois.

L'Être infini qui décide librement et gratuitement d'intégrer au sein même de l'Être l'altérité ou la différence dans sa contingence radicale, est trinitaire (II, 6). Il doit pour cela partager son Être et donc sa liberté avec l'altérité, faisant ainsi émerger à l'Être la création (II, 1). Par ailleurs, l'Être infini doit se faire altérité, épouser sa condition ou son mode d'Être afin que la création puisse éventuellement choisir librement de renoncer à la seule condition de la finitude pour épouser le mode d'Être de l'Être infini qui s'est fait altérité et donc la plénitude qui lui est attachée (II, 3).

Nous appellerons « Incarnation » ce libre choix de l'Être infini de se faire « altérité », donnant à la création la possibilité d'accéder à la plénitude de l'Être. Il nous faut donc préciser les modalités de cet acte ontologique fondateur d'un Être nouveau, d'un Être où l'altérité ou la différence ne sont plus, potentiellement, étrangers à l'Être infini et à sa plénitude.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'Être infini est transcendance d'une infinité d'infinis différents (I, 13) et qu'au sein de chacun de ces infinis différents émergent

progressivement de nouvelles créations, de nouvelles finitudes initiales, appelées à se développer au sein de processus spécifiques et sans fin (I, 31). Chacune de ces finitudes initiales commande un processus spécifique propre, original et à cet égard constitue une altérité ou une création elles-mêmes spécifiques.

Or, l'acte d'Incarnation de l'Être infini ne saurait s'effectuer qu'au sein d'une altérité particulière et non au sein de l'altérité en général, indéterminée par essence et qui, à ce titre, ne possède aucune actualité. De ce fait, l'acte d'Incarnation doit s'effectuer au sein de chacune des altérités particulières, au sein de chacune des finitudes initiales, au sein de chacune des créations nouvelles. Car il s'agit pour l'Être infini d'intégrer au sein de l'Être et éventuellement au sein de la plénitude toute altérité et en conséquence chacune d'entre elles dans leurs différences contingentes et irréductibles.

A ce titre, l'acte d'Incarnation se répètera aussi souvent que l'exige l'émergence de créations nouvelles, c'est-à-dire potentiellement une infinité de fois. Cela remet-il en cause l'unicité absolue de l'Être infini ? Sûrement pas. Car, n'oublions pas que l'Être infini est, dans son unicité radicale, transcendance d'une infinité d'infinis et au-delà d'une infinité toujours croissante d'altérités ou de créations nouvelles. Dès lors, cette infinité d'actes d'Incarnation ne fait qu'exprimer son essence même (I, 5)

En revanche, l'acte d'Incarnation ne s'effectuera qu'au sein de chacune des finitudes initiales. Les finitudes qui incarneront successivement ces dernières sur le mode du dépassement dans la conservation hériteront de cette possibilité ontologique nouvelle et manifesteront, chacune à

leur manière, des signes de cet événement ontologique essentiel.

Si cette analyse a un fondement, on peut affirmer que les finitudes qui connaissent l'acte d'Incarnation, se révèlent à elles-mêmes qu'elles manifestent une finitude initiale, tout au moins une finitude nouvelle, parvenue à un stade de développement suffisant pour permettre l'acte effectif d'Incarnation ; car il nous faut remarquer que la contingence de ce développement n'assure pas qu'il puisse s'effectuer dans le cadre d'une finitude initiale.

Mais toute finitude se dépassant sans fin au sein de finitudes successives, il est de ce fait exclu qu'à un moment ou à un autre ce stade de développement propice à l'acte d'Incarnation ne survienne pas.

Néanmoins, doit-on en conclure que la possibilité, pour une création, de participer à la plénitude de l'Être, n'est effective qu'à partir du moment où l'acte d'Incarnation a effectivement eu lieu ? Une telle conclusion n'aurait guère de sens. Nous savons que la création en général n'a pas de commencement et que de toute éternité l'Être infini se manifeste dans sa nature trinitaire, nature qui suppose que toute création peut accéder, si elle le veut, à sa plénitude.

Cependant, que l'Être infini épouse la condition même de l'altérité suppose qu'il en épouse tous les aspects et par voie de conséquence son déploiement temporel progressif. En somme, la libre décision pour l'Être infini de s'incarner au sein d'une altérité donnée connaîtra une histoire, une genèse dont le point culminant résidera dans l'acte concret d'Incarnation, même si cet acte concret ne sera pas, comme nous le verrons, la dernière manifestation de l'irruption de l'Être infini au sein d'une création donnée.

14 Les conditions d'émergence de l'Être infini incarné

Objet : Le phénomène ontologique de l'Incarnation exige des conditions particulières d'émergence qui, dans le cadre du langage symbolique des textes évangéliques, se traduisent par l'évocation de l'action de « l'Esprit Saint » et par une « naissance virginale ». L'analyse rationnelle retrouve-t-elle ces conclusions ?

L'Être infini qui s'incarne respectera les caractéristiques du déploiement temporel d'une création donnée et donc de sa liberté. Mais si son irruption au sein de la création s'effectue en fonction des caractéristiques propres à cette dernière, il n'en reste pas moins vrai que l'Être infini incarné ne se réduit pas, par essence, à la finitude. Il est à la fois finitude, condition librement choisie par lui, mais également l'infini lui-même.

Or, une création quelconque, par essence, ne recèle aucune possibilité de faire sourdre de son sein, par ses seules ressources, un Être étranger à son essence, un Être qui la dépasse infiniment. De la simple finitude ne saurait surgir l'infini. Cela signifie donc, qu'au-delà du respect de l'ordre et des lois ordinaires de la création en question, l'Être infini doit intervenir de manière spécifique afin de permettre l'émergence de l'Être infini incarné.

A cet égard, nous savons que l'Être infini choisissant de se faire librement altérité renvoie à la troisième « personne » de la Trinité, à la forme nouvelle de plénitude qui en résulte, à ce que nous avons appelé l' « Esprit » afin d'établir le lien entre ce propos et la langue des textes sacrés. Dès lors, l'Esprit, au-delà des processus naturels d'une création donnée, doit intervenir afin que l'Être qui en résulte ne soit

pas seulement une manifestation ordinaire de la finitude mais aussi la manifestation de l'Être infini lui-même.

Néanmoins, cette irruption de l'infini au sein de la finitude doit respecter la totale liberté de la création en question. Cela signifie que cette irruption ne pourra s'effectuer qu'avec le libre consentement de la création particulière concernée. Ce consentement s'effectuera sur le mode de la particularité et donc par la médiation de l'être de la finitude concernée, éventuellement appelé, dans le cadre de l'ordre spécifique à cette création, à participer au processus de l'acte d'Incarnation.

Autrement dit l'Être infini incarné, qui est tout à la fois pleinement finitude et pleinement infinitude, requerra les lois ordinaires de la création concernée à propos de l'émergence de la dimension de son Être comme finitude. En revanche, la dimension de son Être comme infinitude exclut toute intervention d'une créature relevant de la finitude, hormis la libre acceptation par cette créature de l'intervention de l'Être infini comme « Esprit ».

Si nous transposons ces exigences à propos de la seule création dont nous connaissons les caractéristiques particulières, cela signifie que seule une femme peut être cette créature appelée à accepter ou refuser l'Incarnation de l'Être infini, puisque cet acte doit s'effectuer au sein même de la création, de manière très concrète, et que seule une femme est à même de porter un enfant.

Par ailleurs, cette femme ne peut être à l'origine de la dimension d'infinitude de l'enfant en question. Aucune intervention humaine n'est, par essence, envisageable. A ce titre, et seulement de ce point de vue, la femme en question reste « vierge » par essence. Nous reconnaissons là le destin

exceptionnel de celle que les Evangiles désignent par le nom de Marie.

15 L'Incarnation entraîne la Rédemption de la création

Objet : Le « Dieu incarné » est présenté dans les Evangiles comme la source de la victoire sur la mort et au-delà sur toute forme de « mal ». L'analyse qui suit retrouve cette révélation des textes sacrés.

Dès lors que l'Etre infini se fait librement et gratuitement altérité, celle-ci acquiert la libre possibilité d'accéder à la plénitude nouvelle de celui-là (II, 3). Mais toute finitude particulière ayant acquis le statut d'Etre peut refuser cette possibilité et se replier sur sa seule condition de finitude. Or, cette dernière est victime d'une « chute ontologique » obligée, dans la mesure où, en tant que création, elle n'est plus nécessairement une manifestation de la plénitude de l'Etre infini initial, mais d'un Etre distinct de ce dernier et réduit à ce statut de finitude (II, 5).

Cependant, ce passage d'une création quelconque par la chute ontologique afin de respecter sa qualité d'Etre à part entière et donc la liberté qui lui est attachée peut librement se surmonter grâce à l'acte d'Incarnation de l'Etre infini (II, 13). Car ce dernier permet à la création de choisir librement d'épouser la plénitude nouvelle offerte par lui.

Si nous appelons « mal » toutes les manifestations d'un « moindre Etre » (I, 9), alors nous pouvons dire que l'acte d'Incarnation permet à une création donnée, si elle le veut, d'être sauvée du « mal ». C'est en ce sens que l'Incarnation conduit à la Rédemption d'une création, c'est-à-dire à la libre possibilité d'échapper au « moindre Etre » et d'accéder à la plénitude nouvelle de l'Etre infini lui-même.

16 L'incarnation suppose la « Résurrection » de l'infini incarné

Objet : La résurrection de Dieu fait homme est l'acte central de la foi chrétienne. L'objet de cet article consiste à en souligner le sens et la cohérence ontologiques.

Le libre choix de l'Être infini de se faire altérité connaît une genèse, une histoire dont le point culminant est l'Incarnation de son Être unique et infini au sein d'une altérité particulière (II, 14). Bien entendu, cette genèse de l'Être incarné épouse celle de l'altérité concernée et ce faisant, l'Être incarné se manifestera pleinement par la médiation de la forme achevée de l'altérité en question et donc par la médiation de la forme la plus haute de la liberté de cette dernière. Cette analyse justifie, qu'au sein de notre création, l'Être infini incarné prenne forme humaine et ce, au sein d'un individu particulier et unique.

Or, l'Être infini incarné est tout à la fois la manifestation de l'infini mais aussi de la finitude. Sinon cela reviendrait à nier le principe même de l'Incarnation (II, 14). En conséquence l'Être infini incarné respectera la liberté et les caractéristiques propres de la finitude ou de la création dont il épouse la condition tant pour les conditions de son irruption au sein de cette dernière que concernant les modalités de son déploiement temporel. En d'autres termes, l'Être infini incarné, au même titre qu'un être quelconque de cette création connaîtra un déploiement temporel limité et donc la mort.

Seulement si l'Être infini incarné est pleinement finitude, il n'est pas, par essence, que cela. Il est aussi pleinement l'Être infini. Dès lors, ce supplément d'Être, tout à fait unique, devra se manifester d'une manière ou d'une autre à

propos de tous les aspects de son déploiement temporel au sein de la création au même titre que concernant les conditions de son irruption au sein de cette dernière (II, 14). C'est en ce sens que l'Être infini incarné manifestera, au-delà de sa finitude propre et inévitable, l'autre aspect de sa double nature, à savoir celle de l'Être infini, de l'Être qui ne se réduit pas à la finitude, de l'Être qui incarne l'altérité ayant accédé à la plénitude nouvelle de l'Être infini.

Cette exigence éclaire la « Résurrection » de l'Être infini incarné. Cet événement révélé mystiquement témoigne que l'Être infini incarné n'est pas que finitude mais l'infini lui-même et surtout que l'acte d'Incarnation permet à l'altérité de surmonter les limites apparemment inexorables de la finitude et d'accéder à une forme nouvelle de plénitude divine.

Dès lors, on comprend la forte parole de St Paul lorsqu'il proclame que si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre foi est vaine ; car seule la Résurrection de celui qui se présente comme l'Être infini épousant la condition de la finitude témoigne de la valeur de cette folle espérance qui habite la finitude de pouvoir accéder à la plénitude de l'Être.

17 Présence et action de l' « Esprit » au-delà de l'Incarnation

Objet: Il s'agit ici de retrouver le sens et la portée des événements mystiques de l'Ascension ou de la fin de la présence du Dieu fait homme ressuscité et de la Pentecôte ou de l'annonce d'une forme nouvelle de présence et d'action de ce dernier et enfin de justifier l'annonce d'un retour de l'Être infini incarné.

La manifestation de la « Résurrection » de l'Être infini incarné ne peut être que temporaire, conformément à l'essence de la finitude. Tel est le sens de la symbolique de l' « Ascension » dans le « Nouveau Testament ».

Remarquons à ce titre que la manifestation de la « Résurrection » de l'Être infini incarné n'a aucun rapport avec sa nouvelle modalité d'Être au sein de la finitude qui dépasse dans la conservation la finitude initiale au sein de laquelle il a fait irruption. En effet, cette dernière modalité d'Être représenterait une intrusion, au sein de la finitude initiale, d'une finitude étrangère à son essence. Or, cette intrusion est elle-même étrangère à l'essence de l'Être infini incarné qui épouse totalement une finitude donnée mais qui, dans le cadre de cette Incarnation, doit manifester, selon les modalités de cette finitude, qu'il n'est pas que finitude.

A ce titre, la « Résurrection » n'est jamais que le phénomène unique et exceptionnel qui témoigne que l'Être infini incarné n'est pas que finitude mais également et de manière indissociable l'Être infini lui-même. Le « Ressuscité » incarne donc un mode de manifestation de la plénitude elle-même mais sur le mode de la finitude. Il témoigne par là même de la réalité et de la véracité de la promesse faite aux créatures par l'Être infini de la

possibilité de partager sa plénitude si ces dernières acceptent de donner crédit à cette promesse.

Cependant, l'Être infini incarné ne se réduit pas à la manifestation de l'être particulier qui témoigne de l'aboutissement de son projet de Rédemption de la création, mais comme Être infini, il se manifeste par la totalité de la création concernée, par la totalité d'une altérité particulière, c'est-à-dire par la totalité d'un infini particulier (I, 29). C'est en ce sens que l'on peut dire avec St Paul que la création toute entière est « le corps du Christ ».

A ce titre, l'Être infini incarné épouse totalement une création donnée et non la totalité des créations envisageables, puisque chacune d'entre elles fera l'objet d'un acte d'Incarnation spécifique (II, 13). C'est pour cela que « le corps du Christ » correspond à l'ensemble des finitudes sur le mode du dépassement dans la conservation manifestant notre création particulière.

Aussi, l'être particulier et temporaire qui manifeste l'Être infini incarné témoigne que l'Être infini épouse la condition de la création et de l'altérité, non pas dans sa généralité mais dans sa particularité la plus infime, la plus extrême ou limite et qu'à ce titre c'était bien la particularité ainsi entendue qui est sauvée des limites de la finitude et non la création comme productrice de particularités en général, particularités qui dans leur contingence et leur singularité se trouvent dépourvues de la dignité ontologique leur permettant d'accéder à la plénitude de l'Être infini.

Il n'en reste pas moins vrai que l'Être infini incarné, au-delà de son Incarnation au sein de la finitude initiale et au sein des finitudes successives dépassant dans la conservation cette finitude initiale, continuera à se

manifester mais sous une autre forme. En effet, l'altérité toute entière manifeste non seulement la création mais aussi l'Être infini et de ce fait les signes de sa présence se dévoileront à toute créature qui aura pour projet de renoncer à la seule finitude pour épouser le projet de l'Être infini désirant faire accéder cette finitude à sa plénitude et ce, au-delà ou en-dehors de sa présence comme être singulier ou infini incarné. C'est en ce sens que les textes du Nouveau testament évoquent la présence de l'« Esprit » au-delà de l'acte d'Incarnation, c'est-à-dire la présence de l'Être infini ayant librement et gratuitement décidé de partager sa plénitude avec l'altérité ou la création. Tel est le sens de la symbolique de la « Pentecôte ».

Mais au-delà de ces considérations, l'« Esprit » manifesterà la genèse du passage de la finitude de sa seule condition à l'éventuelle plénitude qui lui est offerte gratuitement. En effet, il va de soi que si la finitude peut ou non accepter ce libre projet de l'Être infini, elle ne peut accéder à la plénitude par elle-même ou par ses seules ressources ontologiques propres. Seul l'Être infini peut assurer ce passage. Or, ce passage suppose une genèse et donc un aboutissement qui, à l'égal de l'acte d'Incarnation, se traduira par une nouvelle manifestation de l'Être infini au sein même de la création, manifestation « dans la gloire ». Ce processus renvoie à l'idée évangélique du « retour » de l'Être infini incarné (III, 14). L'Incarnation introduit au sein même de la création la possibilité d'accéder à la plénitude et le « retour » de l'Être infini incarné assurera l'actualisation effective de cette possibilité.

**III La création, ses origines
et son devenir sans fin**
Ou des perspectives eschatologiques

1 Toute création est issue du hasard

Objet: Toute création particulière possède un commencement. Dès son émergence, elle manifeste donc des déterminations particulières dont elle n'est pas la source. Comment concilier ces considérations avec la nécessaire liberté des créations en question ?

Nous savons que toute détermination particulière, toute différence dans sa contingence radicale, ne peuvent sourdre que du potentiel infini et indéterminé de l'Être tout-puissant (I, 11). Mais dès lors que ces déterminations ou différences, dans leur altérité initiale par rapport à l'Être infini, héritent de la vocation à partager l'Être avec cet Être infini et au-delà, la plénitude même de ce dernier, bref deviennent des créations, elles doivent manifester leur liberté propre, y compris dans leur mode d'émergence à l'Être (II, 1 ; 3).

Comment alors concilier l'impuissance de la création à se donner à elle-même l'Être, dans son origine ultime et ses modalités particulières, et l'impératif, pour l'Être infini, de respecter la liberté de cette création, y compris dans son processus d'émergence à l'Être et dans le choix de ses modalités d'Être ?

Rappelons à cet égard que toute création nouvelle résulte du processus d'entropie d'une création précédente (I, 31). Certes, si on remonte la série infinie du temps déjà écoulé, est-il concevable d'aboutir à une situation où il n'y a pas de création précédente ? On retrouve là le problème d'un commencement absolu qui, nous le savons, n'a pas de sens et reste par ailleurs impensable (I, 17).

Toujours est-il que dans le cadre du processus d'entropie d'une création donnée, le délitement de l'unité et donc des

liens internes caractérisant cette création conduisent à l'émergence de différences multiples et quasiment sans liens entre elles. En effet, le processus d'entropie ne s'effectue pas sur le mode de la plénitude comme au sein de l'Être infini (I, 31) mais sur le mode de la seule finitude, marquée par la « chute ontologique » (II, 5) et donc par le phénomène du vieillissement. La finitude ainsi considérée connaît donc, conformément à son essence, un processus de dépassement dans la conservation sur le mode de l'entropie. Comment concevoir la logique ou la nécessité ontologique d'un tel processus ?

Il faut conserver en mémoire que tout Être est par essence unité, sans quoi il ne manifesterait pas, par définition, un Être mais une pluralité d'Êtres distincts (I, 2). De plus, tout Être dans son unité est devenir (I, 26 ; 27). A ce titre, il se manifeste comme dépassement dans la conservation.

L'unité de tout Être et donc de son devenir sont plus ou moins déterminées. Moins l'unité de l'Être est déterminée, moins ses relations internes qui sont constitutives de son devenir seront également déterminées. Elles se verront dominées par une extrême contingence ou tendance, par essence, à devenir autres. En conséquence, ces relations internes ou mouvements (I, 26) s'avèreront d'une grande instabilité.

Bref, ces relations internes s'effectueront sur le mode de l'indétermination et le devenir d'ensemble se manifestera lui-même comme dépassement dans la conservation sur le mode de l'indétermination.

En d'autres termes, un tel devenir tendra progressivement vers l'émergence du « même », vers l'effacement des différences. Un tel processus tend donc vers l'effacement

progressif des différences de la création en question. Or, la manifestation actuelle d'une finitude et donc d'une création renvoie à un espace donné (I, 24). En conséquence le passage des différences, de l'actualité à la simple potentialité, se traduira par la contraction de l'espace manifesté ici et maintenant.

Mais ce processus atteindra une limite dans cette direction puisque tout Etre est actuellement manifestation d'une détermination ou d'une différence (I, 10). Sinon, si un Etre se manifestait uniquement sur le mode du « même » absolu, cela signifierait qu'il se manifesterait sur le mode de la pure indétermination caractéristique d'un Etre potentiel. Ce qui n'a pas de sens puisque toute manifestation suppose l'actualité et l'actualité la détermination ou la différence. C'est pour cela, comme nous l'avons vu, que l'essence de tout Etre est une dualité dissymétrique, (I, 24), qui nécessairement enferme une différence limite. Autrement dit, au sein de la « dualité dissymétrique », au sein de cette essence, le « même » incarne le potentiel indéterminé et la « différence » l'actualité de l'Etre en question.

Ainsi, le processus que nous évoquons connaîtra une limite, celle-là même qui fera surgir à l'Etre une dualité dissymétrique de ce type. Cette dernière incarnera l'essence de la création nouvelle, appelée à développer son potentiel spécifique à l'issue d'un libre processus au cours duquel l'Etre infini n'intervient point, afin de respecter de manière absolue la liberté propre à la création et sa libre émergence à l'Etre. Ce faisant, la création nouvelle sera le résultat d'un processus propre à la création, processus où l'Etre infini n'intervient en aucune manière.

De ce fait, le processus propre à la genèse de cette création est régi par le hasard ou la contingence. La création

issue de ce processus est proche de l'indétermination et à ce titre possède une liberté ou une forme de transcendance également proches de l'indétermination ou de la « liberté en soi ». Ce sera d'ailleurs la vocation du processus temporel de la création ainsi émergée de déployer progressivement la forme la plus haute de sa liberté, à savoir la liberté « pour soi », bref de passer de cette liberté proche de l'indétermination ou liberté « en soi » à la liberté la plus accomplie ou liberté « pour soi ».

2 Les lois de développement de toute création

Objet : Il s'agit ici de dégager ce que devraient être les lois de toute orthogénèse en fonction de la logique de cette analyse de l'Être. Ces conclusions semblent recouper les grandes lignes de l'évolution de l'univers et du vivant ainsi que les caractéristiques globales de l'histoire humaine.

Une création quelconque émerge à l'Être à l'issue d'un processus régi par le hasard. Nous savons que ce dernier est l'aboutissement de l'entropie d'une création précédente, processus radicalement contingent qui laisse subsister une différence limite, extrême frontière ontologique entre l'indétermination et la nécessaire détermination, non dans sa particularité mais dans son principe, d'une actualité quelconque (III, 1).

Dès lors que la nouvelle création a émergé à l'Être, celle-ci va déployer son devenir afin de tenter de faire advenir les possibilités les plus hautes de son Être, c'est-à-dire l'expression de sa liberté la plus achevée ou la plus déterminée ou encore de sa liberté « pour soi » (II, 1).

La détermination limite ou actuelle de la nouvelle création concernée se manifeste sur le mode de l'espace (I, 25). L'espace ainsi considéré incarne actuellement les capacités limitées d'exploitation du potentiel infini de la nouvelle création. Le processus temporel de dépassement dans la conservation aura pour fonction de déployer toutes les possibilités ouvertes par cette différence initiale et limite (I, 27). Or, au fur et à mesure de ce déploiement temporel, la capacité d'exploitation du potentiel infini de cette création diminuera puisque cette dernière, conformément à l'essence de la finitude, s'avère, par essence, limitée. A l'opposé, et de manière corollaire, le potentiel exploité ou actualisé

croîtra puisqu'il amène l'émergence croissante de différences nouvelles.

Il convient donc d'examiner les conséquences de ces deux processus ontologiques corollaires, à savoir le processus d'entropie ou de diminution des capacités d'exploitation du potentiel de la création et du processus d'orthogenèse ou de l'accroissement des différences ou encore du déploiement progressif de son essence achevée.

Le développement temporel d'une création suppose donc le déploiement progressif de son potentiel c'est-à-dire son actualisation et par voie de conséquence l'accroissement de l'espace manifesté (I, 25). Au fur et à mesure de cette actualisation du potentiel, les capacités d'exploitation de ce dernier iront en diminuant, puisque toute création, en vertu de son essence de finitude, n'enferme que des possibilités limitées en la matière.

Ce processus de diminution des capacités d'exploitation du potentiel infini enfermé dans toute finitude ou création définit ce qu'on appelle l'entropie. Ce processus est d'ordre temporel. Ainsi, conformément à tout processus temporel, il se manifesterà sur le mode du dépassement dans la conservation. En d'autres termes, ce processus d'entropie ne sera pas linéaire ou constant mais tendra à se dépasser dans le sens d'une diminution croissante des capacités d'exploitation de ce potentiel.

Dès lors, au fur et à mesure que l'entropie croît, l'actualisation globale de ce potentiel diminue de manière croissante. Cela signifie qu'à chaque étape de l'entropie, les êtres nouveaux qui s'actualisent s'avèrent toujours plus rares par rapport à ceux qui s'étaient actualisés lors des phases précédentes.

Pourtant, ce processus d'émergence progressif de nouveaux êtres a pour fonction essentielle d'amener une finitude ou création donnée aux formes les plus hautes de sa liberté ou de sa transcendance propre. Un tel processus définit précisément l'orthogénèse. Or, ce processus d'émergence du nouveau ou orthogénèse est lui-même un processus temporel. Il se manifestera donc, à l'égal du processus d'entropie, sur le mode du dépassement dans la conservation.

En conséquence, les phases d'émergence du nouveau verront leur fréquence s'accroître. En somme, l'émergence de nouveaux types d'êtres, en principe toujours plus proches des possibilités les plus hautes de cette création, ira s'accéléralant

Ainsi, le déploiement temporel d'une création est-il caractérisé par l'apparition de différences successives dont les propriétés sont, de manière toujours croissante, la raréfaction des formes les plus proches de la forme achevée par rapport aux formes qui en sont plus éloignées, l'accéléralation et l'accomplissement toujours mieux assuré de ce processus d'émergence d'êtres nouveaux et par là même le surgissement toujours plus accentué des formes de liberté ou de « transcendance » des êtres en question. Bien entendu, l'ensemble de ces processus se verront soumis aux aléas de la contingence (III, 3).

A cet égard, le rapport entretenu entre la matière inorganisée ou plasma et la matière organisée, le passage de la matière à la vie et dans le cadre de cette dernière le passage vers des formes de psychisme de plus en plus élaborées sont quelques exemples éloquents du processus ontologique décrit. Les formes de « transcendance » toujours plus élevées se traduisent par des modes d'Etre

dont l'autonomie et la liberté sont de plus en plus patentes. Les caractéristiques propres à la vie par exemple, à savoir l'unité indissociable des éléments, l'assimilation, la reproduction, la sensibilité dans l'ordre de la vie animale, illustrent parfaitement le propos. Cela est d'autant plus vrai qu'il semble bien que les processus d'évolution tendent à s'accélérer, y compris sur le plan de l'évolution artificielle menée dans le cadre de l'histoire de l'humanité.

C'est ainsi que si nous nous en tenons à l'homo sapiens sapiens, l'émergence de l'agriculture et de l'élevage accompagnée semble-t-il de l'invention de l'écriture et donc le passage du nomadisme à la sédentarisation ont exigé plusieurs dizaines de milliers d'années alors que le passage de ce stade à celui de la science expérimentale et de l'industrialisation n'a demandé que cinq millénaires environ et qu'enfin la révolution contemporaine constituée par la maîtrise de l'atome, les tout débuts de la conquête de l'espace, l'écriture informatique, sans compter les biotechnologies, conséquence d'une connaissance déjà avancée du vivant n'a mis à peine que deux siècles pour éclore.

3 La marque de la contingence dans le développement de la création

Objet : Le déploiement temporel de la création obéit certes à des lois. Mais il convient de ne pas oublier que tous les processus caractérisant les différences et donc les manifestations effectives des créations seront marqués par la contingence, par l'absence de nécessité. Les analyses qui suivent ont donc pour objet de tirer les conséquences de l'essence de la contingence quant au déploiement temporel d'une création quelconque.

Les processus caractérisant le développement d'une création quelconque (II, 2) pourraient laisser supposer qu'ils sont gouvernés par des nécessités implacables ne laissant guère de place au hasard ou à l'incertitude, toutes choses qui s'avèreraient profondément étrangères à la nature contingente des déterminations constituant les créations concernées.

D'ailleurs, dès leurs origines, les créations sont marquées par la présence fondatrice du hasard (I, 1). Mais il y a plus. Nous savons en effet que le déploiement temporel d'une création en vue de faire émerger les formes les plus élaborées de sa transcendance propre, c'est-à-dire de sa liberté propre, suppose des dépassements successifs dans la conservation sur le mode de l'orthogenèse (III, 2). Ces dépassements successifs se caractérisent chaque fois par des mouvements contingents et donc désordonnés, dominés ou transcendés eux-mêmes par les exigences de l'orthogenèse caractéristique de la temporalité (I, 26, 27, 28).

Cependant, dans la mesure où le processus propre au temps et à l'exigence d'orthogenèse se manifeste comme dépassement dans la conservation, un tel processus

conservera pour partie les désordres contingents liés au mouvement, c'est-à-dire à la capacité de changement de toute finitude. Car, ce dépassement ne s'effectue pas sur le mode de la plénitude, comme au sein de l'Être infini avant l'acte de création (I, 31) mais sur le mode de la finitude. Dès lors les limites inhérentes à celle-ci ne permettront pas de surmonter totalement les désordres liés aux mouvements et aux changements que connaîtra une création donnée. A ce titre, la tendance à l'ordre inhérent au processus temporel comme orthogénèse surgira des désordres inhérents au mouvement.

Ainsi des phases d'instabilité ou de réorganisation succéderont à des phases de relative stabilité, celles correspondant au maintien, forcément limité dans le temps, du mode d'organisation surgi à l'Être. Remarquons néanmoins que les formes d'organisation successives auront une durée de vie décroissante, les plus anciennes étant appelées à durer autant que la création elle-même, dans la mesure où tout processus temporel est par essence dépassement dans la conservation et où elles découlent et dépendent les unes des autres quant à leurs possibilités d'émergence à l'Être.

Cependant, conformément à la nature contingente de la création, les phases de réorganisation s'effectueront de manière aléatoire et ce, d'autant plus que le développement de la création sera plus proche de ses origines et donc que l'action des composantes de cette dernière s'exercera par la médiation d'une liberté « en soi » ou d'une transcendance rudimentaire.

Si nous appelons « désordre » l'ensemble des mouvements par essence contingents et « ordre » l'émergence des possibles induite par le processus temporel,

alors nous pouvons dire que par essence du « désordre » surgit progressivement un « ordre nouveau ».

La contingence se traduit donc par le rôle nécessaire du « désordre » dans le processus progressif d'émergence de la transcendance la plus haute d'une création donnée. Mais le caractère contingent de la création affecte non seulement ses manifestations actuelles ainsi que les passages à des phases nouvelles d'organisation, c'est-à-dire son mouvement même (I, 26), mais également le processus temporel d'émergence de formes de transcendance de plus en plus élevées.

Ainsi le développement temporel ne saurait être d'une linéarité absolue ou ne saurait se traduire par l'émergence sans faille et inévitable de formes toujours plus hautes de transcendance. Car le processus temporel est lui-même dépassement dans la conservation des mouvements contingents inhérents à la finitude. Des phases de stagnation, voire de régression sont, par essence, envisageables. Mais ces phénomènes relatifs de « désordre » par rapport à l'exigence de dépassement dans la conservation doivent se comprendre comme des phénomènes aléatoires dans le cadre général du déploiement temporel de la création, ce qui ne saurait remettre en cause la direction globale du processus d'ensemble. En somme, là encore du « désordre » surgit un « ordre ».

Cela ne signifie pas pour autant que les déterminations contingentes ayant acquis le statut de création aboutissent nécessairement à l'émergence d'une ou de plusieurs formes de transcendance la plus élevée, c'est-à-dire de transcendance « pour soi ». Car, conformément à l'essence de la contingence, le développement temporel peut ne pas aboutir ou s'interrompre à un stade quelconque de ce développement. En effet, toute détermination contingente a

pour essence la finitude et donc la finitude temporelle. Cette dernière peut être atteinte avant même que le processus ne soit achevé.

Néanmoins, nous savons que toute création dans sa finitude ainsi que les déterminations particulières de son déploiement temporel, se dépassent progressivement et en permanence au sein d'une autre création, et ce sur le mode du dépassement dans la conservation, cette autre création faisant de même au sein d'une troisième création et ainsi de suite, ce processus étant potentiellement infini (I, 27). De ce fait, il est exclu qu'au cours des multiples dépassements sans fin en question, le processus d'émergence de la liberté « pour soi » d'une création initiale donnée n'émerge pas à un moment ou à un autre.

Comme on le voit, l'ensemble de la création est marqué par la contingence de part en part. Cela affecte non seulement le processus temporel de la création mais aussi la nature même des différences que revêtent les multiples réalités composant cette dernière. Toute différence, en tant que différence, ne saurait avoir pour source que l'Être infini. C'est donc ce dernier qui, dans la cadre de sa liberté toute-puissante, affecte aux actes libres de la création et conformément à ces actes libres présents ou déjà accomplis, une différence imprévisible car non déductible et non intentionnelle.

Il en va de même à propos des relations internes qu'entretiennent les différents êtres particuliers qui composent une création quelconque dans son unité et qui, par nature, sont contingentes. Ces relations constituent par essence l'unité de la création concernée.

Bien entendu, ces relations se verront tributaires du mode de liberté ou de transcendance caractérisant ces êtres particuliers, ce qui peut aller, comme nous le savons, de la liberté « en soi » à la liberté « pour soi ».

Mais conformément à l'exigence de dépassement dans la conservation, même les êtres particuliers porteurs de la liberté « pour soi » conserveront aussi une forme de liberté « en soi ». Ils ne seront pas liberté « pour soi » de part en part. Mieux, la majeure partie de leurs actions relèvera encore de la liberté « en soi » et ce, dans la mesure où cette forme de liberté est antérieurement et massivement dominante. (III, 2)

Ainsi, que ce soit dans sa manifestation même en tant que différence, ou dans son processus de déploiement progressif de ses formes d'organisation ou encore au niveau des relations internes entre ses êtres particuliers, la création, conformément à l'essence de la contingence, est-elle caractérisée, de manière dominante, par l'imprévisibilité des phénomènes particuliers qui s'y produisent.

4 Le mode d'intervention de la « Providence » au sein de la création

Objet : Nous avons déjà évoqué l'action de l'Être infini au sein de la création, action qui doit être compatible avec la liberté de cette dernière et qui renvoie à la notion de « Providence » (II, 12). Il s'agit maintenant de préciser ce mode d'intervention afin que les interrogations sur son caractère éventuellement arbitraire ou magique puissent être levées.

Nous savons que les créations se déploient au sein même de l'Être infini qui a renoncé librement à sa toute-puissance. L'Être infini ainsi conçu comme libre impuissance, se manifeste effectivement par la médiation de ces créations et de leur liberté propre. Les différences sont la commune matrice de l'Être infini et des créations (II, 1 ; 10). Cependant, l'Être infini qui se choisit sur le mode de la Trinité et les créations qui déploient peu à peu et librement leurs libertés propres manifestent, par la médiation des mêmes déterminations ou différences, des actions spécifiques et distinctes (II, 12).

Dès lors, l'Être infini ne saurait être totalement absent de l'altérité ou des différences qui sont la commune manifestation effective des créations et de lui-même (II, 12). Il ne saurait renoncer à un mode d'action au sein même de sa manifestation, autrement dit au sein même des créations. Néanmoins, ce mode d'action doit respecter la liberté de ces dernières, sans quoi il ne s'agirait plus précisément de créations (II, 12).

Or, la liberté de la création prend des formes diverses au fur et à mesure de son déploiement temporel, puisqu'elle passe de la liberté « en soi », dominée par les effets du

hasard, à la liberté « pour soi », qui s'avère la forme la plus élevée de liberté ou de transcendance (III, 2). En conséquence, la libre action de l'Être infini ne pourra s'exercer qu'en respectant ces formes successives de liberté de la création et par là même ses modes d'organisation, fruit des interactions, souvent livrées au hasard, entre ses composants (II, 12).

Dès lors, l'action de l'Être infini devra être telle que ni l'organisation d'ensemble de la création, ni la liberté des êtres particuliers, quelle que soit leur nature, ne soient contrariées. A cet effet, cette action ne peut s'exercer que par la médiation des phénomènes de « désordre », phénomènes où le hasard est souverain, la contingence sans limite, à condition bien entendu que ces interventions ne remettent pas en cause de manière essentielle le cours général et donc durable du processus temporel ou si l'on préfère le mode d'ordre devant résulter du désordre en question et découlant de l'exigence de dépassement dans la conservation (III, 3).

Mais la question de l'action propre de l'Être infini au sein de la création doit être resituée dans le cadre général du devenir à la fois de l'Être infini et de cette dernière. En effet, si le devenir de la création ne saurait être nécessaire et orienté par des forces qui lui seraient étrangères, il n'en est pas moins vrai que ce devenir est porteur d'une vocation. La création peut, en effet, par ses libres choix, accéder éventuellement à une forme de plénitude de l'Être, non par elle-même certes, mais par la libre intervention de l'Être infini. Le partage, par la création, de la plénitude de l'Être, propre à l'Être infini, résulte d'un double acte de liberté, à savoir celui de l'Être infini, qui le rend possible, mais aussi celui de la création, qui l'accepte ou le refuse.

De ce fait, la pleine réalisation de ce projet gratuit de l'Être infini - puisque la jouissance de sa plénitude ne nécessite pas l'existence de la création (II, 1) et que la libre émergence de cette dernière ne nécessite pas qu'elle puisse accéder à cette plénitude (II, 9) - exige la libre adhésion des êtres créés dès lors que ces derniers sont véritablement libres, c'est-à-dire porteurs de la transcendance « pour soi », raison d'être du déploiement temporel de la création (I, 28).

Lorsque ces conditions seront réunies, les êtres créés concernés pourront éventuellement répondre, par leurs actes libres, à l'invitation qui leur est faite par l'Être infini et en l'occurrence par la troisième personne de la Trinité, à savoir l'Être infini comme « Esprit », de partager sa plénitude avec ces êtres créés (II, 6).

Aussi, à partir du moment où les créatures porteuses de la « transcendance pour soi » auront émergé à l'Être, l'Être infini pourra agir en fonction de son projet d'associer les créatures à sa plénitude. Mais cette action se verra par essence respectueuse de la liberté des créatures et de plus, ne pourra s'effectuer que dans le cadre de l'organisation autonome de la création.

Ainsi, l'action de l'Être infini ne pourra s'effectuer qu'au sein d'un contexte ne remettant pas en cause l'ordre général et durable de la création, ordre résultant des libres choix successifs de cette dernière. Cette action ne pourra donc se manifester que par la médiation des phénomènes contingents, des phénomènes où le hasard règne en maître. Il appartiendra alors aux créatures porteuses de la transcendance « pour soi » de guetter les « signes », discrets par essence, des interventions de l'Être infini et de leur signification, qui se manifesteront « comme au sein du murmure d'une brise légère ».

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que cette action est limitée par essence ou négligeable. En effet, comme nous l'avons vu, au sein de la création le domaine où s'exerce l'action « en soi » est massivement dominant, y compris en ce qui concerne les créatures porteuses de la transcendance « pour soi », puisque ces dernières conserveront, à côté de ce mode d'action libre, les modes d'action précédents qu'elles auront dépassés (III, 2). C'est en ce sens que les êtres conscients verront la majeure partie de leurs actions relever d'une forme de liberté « en soi » ou de nature étrangère à la conscience et donc à la liberté à proprement parler (III, 3).

Si nous appelons « Providence » l'intervention de l'Être infini au sein de la création en vue de favoriser le volontaire accès des créatures à son projet de ce dernier et qui consiste à leur faire partager sa plénitude (II, 12), alors nous pouvons dire que l'action de la « Providence » peut être omniprésente, même si elle doit obéir à des conditions strictes et limitatives, conformément à l'essence de la création, Être libre et autonome.

5 Contingence et violation exceptionnelle de l'ordre de la création

Objet: La question de la possibilité ou non de « miracles » est une des questions les plus troublantes pour les esprits rationnels ou positifs. Pourtant, la logique du système permet de lui faire une place excluant la magie, le surnaturel ou le merveilleux.

La création, tant dans son déploiement temporel que dans les formes qu'elle met progressivement en place, est contingente. Certes, ce déploiement temporel a pour raison d'être de faire émerger les formes les plus élaborées de sa liberté, à savoir la transcendance « pour soi », mais les voies empruntées à cet effet restent entièrement contingentes (III, 3).

Ce processus se présente par essence comme dépassement dans la conservation (I, 27). Dès lors, l'organisation qui émerge peu à peu s'impose à toutes les créatures puisque le dépassement dans la conservation de ce qui précède est une exigence constitutive de tout déploiement temporel et par là même appartient à l'essence de tout Etre composant cette création.

Il n'en reste pas moins vrai que cet ordre reste contingent et que le processus de dépassement dans la conservation s'effectue par la médiation d'un désordre relatif, ce désordre étant la condition permettant de passer à un ordre supérieur (III, 2).

Parmi les possibilités qu'offrent l'ordre contingent de la nature et les passages du désordre à l'ordre, peuvent apparaître des séries convergentes, aléatoires, éphémères

d'écarts par rapport à l'ordre en place, conduisant à des effets exceptionnels et inattendus.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici des phénomènes de désordre inévitablement liés à l'existence contingente, c'est-à-dire des phénomènes d'écarts ponctuels, provisoires, statistiques par rapport à la « norme » constituée par l'ordre en place et que dans le domaine du « vivant » par exemple, on appelle « maladie ou états pathologiques », mais de phénomènes d'organisation ou d'ordre, étrangers au processus général qui caractérise le dépassement dans la conservation de l'existence créée en question.

Ces phénomènes d'émergence contingents, exceptionnels, improbables d'un ordre étranger à l'ordre en place restent nécessairement éphémères. En effet, si par essence le mode d'Être contingent permet des écarts par rapport à l'ordre qui le caractérise, il est également vrai que par essence il suppose un déploiement temporel sur le mode du dépassement dans la conservation de l'ordre spatio-temporel existant.

De tels phénomènes d'écarts par rapport à l'ordre en place peuvent être appelés « miracles » si on attribue un sens spirituel à ces derniers, si on les interprète comme les signes d'une intervention de l'Être infini au sein de la création. Bien entendu, une telle possibilité existe et peut éventuellement s'inscrire dans le cadre de l'action de l'Être infini au sein de cette création, puisque l'ordre spatio-temporel existant n'est pas remis en cause globalement et durablement (III, 4). Mais n'oublions pas que de tels phénomènes peuvent apparaître indépendamment de cette action de l'Être infini puisqu'ils relèvent des possibilités offertes, par essence, par la contingence.

6 Le déploiement temporel de la création comme nature et comme histoire

Objet : Toute création connaît un développement temporel qui a pour vocation de faire émerger les formes les plus élevées de sa liberté propre (II, 2). Il s'agit ici d'éclairer et de justifier la distinction entre l'évolution naturelle et le cours de l'histoire, en leur affectant à chacun un rôle ontologique bien déterminé.

Nous savons que, conformément à la libre décision de l'Être infini, des Êtres libres par définition et autonomes et qui constituent la création surgissent, partageant l'Être et la liberté de l'Être infini (II, 1). Ces créations, comme Êtres autonomes, supposent un déploiement temporel par la médiation duquel émerge peu à peu la forme la plus élaborée de leur transcendance, de leur liberté, c'est-à-dire de ce qui constitue leur Être même (III, 2).

Ainsi, dès les origines, toute création, comme Être à part entière, possède une forme de transcendance. Il s'agira dans un premier temps d'une forme « en soi » de transcendance, c'est-à-dire d'une forme encore proche de l'indétermination (III, 2). Il n'en reste pas moins vrai que cette forme rudimentaire de transcendance porte en elle une capacité d'action liée au potentiel de la détermination initiale dont elle est précisément la transcendance.

Au fur et à mesure du déploiement temporel de la création apparaîtront des formes de plus en plus élaborées de transcendance. C'est ainsi que l'on peut considérer que les formes de vie animale sont les premières manifestations de la transcendance « pour soi » de notre création.

Un tel processus aboutira à l'émergence de la forme la plus achevée de la transcendance « pour soi », à savoir les êtres conscients. Nous appellerons « nature » l'ensemble des processus mettant en place progressivement la transcendance propre à une création donnée.

Mais le déploiement temporel de la création ne s'arrête pas avec l'émergence des êtres conscients ou d'une manière plus générale avec l'apparition des formes les plus élaborées de la transcendance d'une création donnée. Car ces êtres porteurs de la transcendance « pour soi » incarnent la forme la plus élevée de la liberté de la création concernée. Or, ces êtres héritent d'un ordre dont ils ne sont pas les libres auteurs, puisque cet ordre résulte des multiples choix aléatoires de la liberté « en soi » de la création en question (III, 3).

Dès lors, conformément à leur essence, il reviendra aux porteurs de la transcendance « pour soi » de façonner progressivement la création à l'image de leur liberté, bref de faire passer cette création du mode d'un « en soi » hérité par nécessité au mode du « pour soi » ou de la liberté.

Nous appellerons « histoire » le processus permettant d'effectuer ce passage de la création « en soi » à la création « pour soi ». Ainsi, progressivement, les créatures « pour soi » seront amenées à organiser leur vie en commun sur le mode de la liberté et par rapport à la nature à connaître dans un premier temps l'ordre dont elles ont hérité par hasard, à l'utiliser à leur service dans un deuxième temps, à le transformer enfin en fonction de leurs libres projets.

En conséquence, au fur et à mesure du développement de « l'histoire », la création ne se manifeste plus sur le mode de la liberté « en soi », liberté qui caractérise les processus

strictement naturels. Cependant, les êtres « pour soi » demeureront impuissants en vue de surmonter de manière absolue la condition de la finitude de la création ou des êtres créés pour atteindre la plénitude car ils se heurteront là à une limite infranchissable par essence. La création est liée par essence à la condition de la finitude et seul le choix de l'Être infini d'épouser la condition de l'altérité peut l'amener à la surmonter (II, 3).

Dans le cadre de ses possibilités, l'action de la transcendance « pour soi » s'effectuera sur le mode de la liberté et ne sera plus déterminée nécessairement par les caractéristiques de la détermination dont elle est la transcendance et ce précisément, parce que, en tant que transcendance, elle ne coïncide jamais avec les caractéristiques en question. En revanche, plus les créatures sont éloignées de la transcendance « pour soi », plus leur action se verra tributaire des caractéristiques de leurs déterminations. L'action instinctive illustre parfaitement le propos.

De ce fait, l'action des créatures « pour soi » devient potentiellement illimitée puisqu'elle n'est plus prisonnière des caractéristiques limitées par essence de la détermination dont elle est la transcendance. A ce titre, elles manifestent dans leur nature même, leur vocation à ne plus être nécessairement enfermées dans les limites de la finitude. Il est vrai que dans un premier temps, cette action, tout en étant non assujettie aux caractéristiques de la détermination, en est néanmoins tributaire. Les êtres conscients se voient limités par les capacités naturelles de leur cerveau par exemple. Mais ces êtres conscients se libèreront peu à peu de ces limites naturelles en créant des réalités artificielles plus performantes et au-delà en permettant éventuellement

l'émergence de capacités naturelles nouvelles et supérieures, avec tous les risques, liés à la chute ontologique et au mal, que cela comporte.

7 Toute créature connaîtra une « fin » de l'histoire

Objet : L'histoire a été présentée comme la phase du développement temporel d'une création donnée au cours de laquelle les « transcendances pour soi » façonnent cette dernière selon leurs libres projets (III, 6). Or, nous savons par ailleurs que ces processus sont contingents (III, 3). Dès lors ce passage a pour objet de montrer en quoi toute créature ayant atteint la liberté « pour soi » est destinée à connaître inéluctablement une fin de l'histoire au cours de son déploiement temporel.

Toute création suppose un développement temporel destiné à faire émerger sa forme de transcendance la plus achevée, transcendance qui caractérise la création concernée, qui est son essence même (III, 2). Bien entendu, un tel processus ne sera pas appelé à durer indéfiniment mais sera au contraire caractérisé par la finitude. Il connaîtra un terme, marqué par deux stades essentiels, le développement de la nature et celui de l'histoire (III, 6). Ajoutons que ce processus, quelles que soient les étapes du développement concerné, demeurera contingent (III, 3).

Puisque ce processus possède un terme, cela signifie que l'histoire connaîtra elle-même un terme. Nous savons qu'il s'agit pour les créatures porteuses de la transcendance « pour soi » de façonner la création à l'image de leur liberté. Cela signifie que lorsque les créatures « pour soi » ou les êtres conscients auront transformé d'une part l'organisation de leur vie en commun ainsi que toutes les réalités culturelles ou artificielles sur le mode de leur liberté et d'autre part la totalité de la nature, que ce soit les formes vivantes ou la matière elle-même, en fonction de leurs libres

projets, alors l'histoire de cette création aura entièrement actualisé sa raison d'être.

Dès lors, la création en question pourra s'acheminer vers une « histoire pour soi », soit sur le mode de la finitude, soit sur le mode de la plénitude, en fonction de ses libres choix.

Cependant, les processus temporels permettant le déploiement de la transcendance achevée d'une création d'une part, l'achèvement du processus historique d'autre part, restent contingents au sein d'une finitude particulière. Autrement dit une création initiale donnée ne connaîtra pas nécessairement l'une ou l'autre de ces caractéristiques du déploiement temporel.

De plus, nous savons qu'au fur et à mesure du déploiement temporel d'une création quelconque, les créatures successives connaissent un terme anticipé par rapport à celui de la création qu'elles manifestent, les empêchant par là même de connaître la fin de l'histoire (I, 28). Il semblerait donc, au premier abord, que seules les créatures qui existeront lors du terme du processus connaîtront cette fin de l'histoire.

Pourtant, les finitudes successives dépassent dans la conservation une même finitude initiale, et ce faisant, de proche en proche, amènent par la force des choses l'ensemble des créatures à connaître une « fin de l'histoire ». Cette dernière correspond à la genèse accomplie de l'essence d'un infini particulier (I, 29).

Ainsi, l'essence achevée d'un infini particulier conduit les êtres qui sont les composants de ce dernier à accéder à la « liberté pour soi » achevée, c'est-à-dire à un mode de liberté des créatures tel que ces dernières sont en mesure de

façonner la création en fonction de cette liberté et non plus en fonction des seules nécessités naturelles. En d'autres termes, les créatures en question ont atteint la « fin de l'histoire ». De ce fait, les créatures porteuses de la transcendance « pour soi » connaîtront inévitablement ce terme de l'histoire, soit au sein d'une finitude initiale, soit au sein d'une quelconque autre finitude, parmi les multiples dépassements que cette finitude initiale sera appelée à connaître (I, 27).

Peut-on objecter que la réalisation de l'essence achevée d'un infini particulier est, au même titre que celui d'une finitude quelconque, marquée par la contingence et donc par l'incertitude quant à son déploiement effectif ? Cet argument ne tient pas ici. Car précisément ce processus, potentiellement infini, échappe par là même aux risques de la finitude et de la contingence qui lui est associée. Certes, les processus se déroulant au sein de chacune des finitudes successives seront toujours marqués par la contingence (III, 3). De ce fait, les conditions et les cheminements par lesquels l'infini particulier atteindra son essence achevée ainsi que les formes particulières qu'elle revêtira s'avèrent également contingents. Mais le déploiement effectif de cette essence achevée échappe pour sa part à la contingence.

8 Toutes les créatures sont appelées à la plénitude

Objet : Les créatures ayant atteint la liberté « pour soi » sont appelées à partager, si elles le veulent, la plénitude de l'Être infini (III, 7). Qu'en est-il concernant l'ensemble des autres créatures ?

Une création donnée connaît par la médiation de finitudes successives un processus de dépassement sans fin dans la conservation de ce qui précède. Un tel processus peut conduire à des hypothèses dont l'audace retient presque notre plume. En effet, les créatures porteuses de la transcendance « en soi » d'une création donnée et notamment celles manifestant une forme encore inachevée de transcendance « pour soi », sont appelées elles aussi à se dépasser au sein d'une autre finitude et au-delà au sein d'une infinité de finitudes successives. De ce fait, la logique du raisonnement peut conduire à ne pas exclure qu'elles acquièrent à un moment ou un autre une forme de transcendance « pour soi ».

Elles seraient alors en mesure d'épouser le destin de toute créature « pour soi » et d'adhérer ou non au projet de l'Être infini de faire partager gratuitement la plénitude de sa condition. Cette hypothèse aurait le mérite de faire participer, à terme, la totalité de la création à sa réalisation plénière et par là même à son éventuelle accession à la plénitude de l'Être infini.

9 La « chute ontologique » et l'émergence du mal

Objet : Le « mal » est un des plus profonds mystères de l'Être. Il est un défi à la foi. Il alimente les doutes, justifie les incroyances, il est le ferment des révoltes intérieures. Peut-on en saisir le sens ? Peut-on raisonnablement accorder crédit aux messages qui promettent une victoire définitive sur cette terrible réalité ?

Il faut tout d'abord rappeler que l'Être infini, avant d'avoir décidé librement de faire émerger à l'Être la création, enferme en son sein une infinité d'infinis (I, 13), ces derniers se manifestant eux-mêmes par la médiation de finitudes (I, 14), elles-mêmes constituées par une multiplicité finie et contingente de composants (I, 23).

L'Être infini ainsi conçu déploie progressivement sa plénitude (I, 29) afin d'accéder à des formes toujours nouvelles et plus hautes de plénitude (I, 21). Ce déploiement temporel s'effectue par la médiation du développement temporel de chacune des finitudes qui le constitue et ce, en fonction de la seule liberté ou transcendance de l'Être infini. Dès lors, ce développement temporel s'effectue en permanence de telle sorte que la plénitude se déploie sans donner prise aux possibilités de « moindre Être » ou du « mal » (I, 9). En somme la contingence des différences ou des libres manifestations de l'Être infini ne s'accompagne pas par des caractéristiques liées à la seule contingence livrée à elle-même qui se traduit par des mouvements désordonnés (I, 26). Car ces libres et contingentes manifestations de l'Être infini se manifestent nécessairement sur le mode de la plénitude de ce dernier, sur le mode de sa liberté toute-puissante.

En revanche, dès lors que l'Être infini choisit de faire émerger à l'Être les créations, ces dernières doivent se dépasser dans la conservation sur le mode de la seule finitude, et donc sur le mode de l'absence de plénitude, sur le mode du « moindre être », sur le mode du mal ontologique (I, 9). C'est ce que nous avons appelé la « chute ontologique » (II, 5). En conséquence, la contingence des déterminations de la création n'est plus une manifestation sur le mode de la plénitude mais sur le mode de la seule finitude avec les désordres liés au mouvement que cela suppose.

La création ainsi conçue connaîtra un libre développement temporel afin d'atteindre en premier lieu sa forme plénière de liberté ou de plénitude propres (I, 28 ; II, 5), c'est-à-dire l'ordre le plus accompli possible, dans le cadre des limites de la finitude, de cet Être créé. Car nous savons que les mouvements désordonnés liés à la contingence se voient dépassés, transcendés par le processus temporel qui tend, de manière relative et non absolue, vu l'absence de plénitude, à faire émerger l'ordre propre à cette création (I, 27 ; 28).

Cependant, le processus temporel en question conserve, même si c'est en le dépassant, les mouvements désordonnés liés à la contingence. Ces mouvements désordonnés, ce « moindre être », ce mal se manifesteront par les souffrances, le vieillissement, les laideurs, les injustices, la mort etc. En revanche, les manifestations du processus temporel tendant vers ses formes accomplies se traduiront par l'ordre, la beauté, les plaisirs, l'amour etc.

Mais ces formes de plénitude sur le mode de la création ou de la finitude seront nécessairement provisoires. Toute finitude exige un terme et un processus d'entropie mais

précisément sur le mode de la finitude ou de l'absence de plénitude. Ainsi, la création, enfermée dans la finitude, c'est-à-dire au sein d'un mode d'être qu'elle ne saurait surmonter par elle-même, se voit-elle confrontée au « moindre être » ou au mal.

Cependant cette situation n'est pas irrémédiable. Le développement temporel de la création fait émerger, à l'issue de son développement, des êtres « pour soi » à même de choisir entre le repli sur la finitude ou bien d'accéder à la plénitude offerte par l'Être trinitaire. En somme, les créations et les créatures ont la possibilité de surmonter progressivement et librement la « chute ontologique » liée à leur émergence à l'Être et à leur liberté (II, 5).

On comprend dès lors l'origine et la destinée du « moindre Être » ou du « mal ». Le « mal » surgit à l'Être comme passage obligé lors de l'émergence et de la genèse des créations. Car cette genèse se déploie sous la conduite de la liberté des créations avec les « désordres » liés par essence aux mouvements contingents et à l'émergence du « mal », à la possibilité du « moindre Être » (I, 9), dont seule la liberté de l'Être infini empêchait la manifestation

10 Le mal et l'ordre interne de la création

Objet : Quelles sont les manifestations du « mal » au sein de la création ? Cet article a pour objet de rendre compte tout à la fois des désordres qui affectent la nature, de la lutte pour la vie, qui nous apparaît si nécessaire et en même temps si cruelle, mais aussi du « mal » lié à la responsabilité des êtres conscients et libres que nous sommes. Il s'agira en fin de compte d'établir différentes formes de « mal » et de dessiner les perspectives d'évolution en la matière.

L'Être créé se présente comme unité d'une multiplicité d'êtres distincts et autonomes. Nous le savons, la finitude est par essence dualité et par là même se manifeste comme multiplicité finie d'êtres contingents (I, 23). Mais ces êtres multiples n'existent pas de manière isolée. Ils établissent nécessairement des relations mutuelles, sans quoi il ne s'agirait plus d'une unité, d'un même Être, fût-il créé. Dès lors, chacun des composants de la création ne sont-ils pas autosuffisants. Leur existence est tributaire des relations mutuelles en question.

Dans le même temps, la création hérite de la valeur attachée à l'existence et donc du désir de persévérer dans son Être (I ; 21). Si la création n'héritait pas de la valeur inhérente à l'Être infini, cette dernière ne posséderait pas les forces la poussant à persévérer dans son Être et donc à accomplir le développement temporel qui tend vers la forme la plus haute de sa liberté et par conséquent la forme la plus accomplie de son Être et par là même l'accès à la jouissance la plus élevée de sa valeur.

En conséquence, les composants de l'Être créé hériteront chacun pour leur part de ce désir de persévérer dans l'Être. Expressions à part entière de la finitude, ils se manifesteront

comme persévération dans l'Être sur le mode de cette finitude, c'est-à-dire sur le mode propre au « moindre être » ou au mal d'une part et ce, comme développement temporel se déployant de « l'en soi » vers le « pour soi » d'autre part. Les relations mutuelles que les composants de la création devront entretenir en tenant compte de telles exigences exprimeront une unité spatio-temporelle, un ordre en un mot et cet ordre sera contingent.

Cet ordre contingent devra donc manifester des relations mutuelles où chaque composant est insuffisant à soi, dépend de ses relations mutuelles afin de persévérer dans son Être, mais en même temps, comme être autonome, distinct des autres, centré sur lui-même ou attaché à sa propre existence, ces relations mutuelles s'effectueront sur le mode caractéristique du stade de développement de cette création. En d'autres termes les relations mutuelles en question se manifesteront en premier lieu sur le mode de « l'en soi » et progressivement sur le mode du « pour soi ».

Cette évolution traduit donc le passage de la matière à la vie et en particulier à la vie animale. Dans ce dernier cas, l'affirmation de son être propre, de l'être centré sur soi s'effectuera donc sur le mode de l'assimilation d'êtres avec qui des relations sont plus particulièrement établies en vue de son maintien à l'Être et ce au sein de l'unité indissociable de la création. Telle est notamment l'origine incontournable de la « lutte pour la vie ». Certes toutes les relations établies avec l'ensemble des autres composants s'avèrent indispensables en vue du maintien à l'Être, définissant ainsi ce qu'on appelle un « écosystème », mais ces relations sont elles-mêmes différenciées et traduisent les différents degrés de complexité apparus au cours du

développement temporel, c'est-à-dire lors du passage de la création de « l'en soi vers le pour soi ».

Les divers êtres créés constituant un « écosystème » se manifestent sur le mode de la finitude et en particulier de la finitude temporelle. Par essence, les êtres en question ne sont que des parties de cette création et à ce titre, non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps. De ce fait, ces êtres connaissent un terme anticipé par rapport à celui de la création au sein de laquelle ils se voient immergés. Or les exigences du développement temporel, à savoir le dépassement dans la conservation, devront conduire, pour un temps limité, au maintien des formes existantes. Le phénomène de la sexualité concernant les êtres vivants et qui permet la persévération dans l'Être des formes en question, en est un exemple éloquent.

Ces exigences nécessaires, liées à la finitude, à l'insuffisance de ses composants, à leur inévitable dépendance vis-à-vis d'autres composants, à la manifestation de cette dépendance sur le mode de la centration sur soi ou de « l'assimilation », sont d'autant plus marquées que les êtres qui émergent se manifestent sur le mode du « pour soi ».

Pourtant, avec la forme achevée des êtres « pour soi », à savoir les êtres conscients, émerge la liberté propre à la création en question. Dès lors, les créatures conscientes assument sur le mode de la liberté et non sur le mode de la nécessité toutes les caractéristiques de la finitude qui la vouent au mal ontologique ou au « moindre être » aussi longtemps qu'elle se voit réduite à elle-même. Les êtres conscients deviennent alors responsables du dépassement ou du maintien de ces exigences qui appartiennent

nécessairement à la création qui n'est pas encore parvenue au stade de la plénitude offerte par l'Être trinitaire.

Certes, les êtres conscients peuvent d'ores et déjà dépasser les simples exigences de la nature ou de l'Être de la création « en soi » et se manifester sur le mode de « l'amour » mais ce dépassement éventuel se verra confiné dans les limites de la finitude et ne pourra donc, au mieux qu'être relatif et limité. . Ce n'est que lorsque les êtres créés seront à même de choisir de renoncer à l'affirmation de la seule finitude pour répondre à la promesse de l'Être infini trinitaire de leur faire partager sa plénitude que se verront surmontées définitivement et de manière radicale les nécessités liées à cette seule finitude. Les relations entre les êtres se manifesteront alors sur le mode de la plénitude comme au sein de l'Être infini (I, 28, 29, 30, 31).

Dès lors, une nouvelle création émergera qui verra le mal ou le « moindre être » propres à la finitude définitivement surmontés et ce, dans son organisation interne même. Des nécessités comme la « lutte pour la vie » n'auront plus de raison d'être, ainsi que les phénomènes d'entropie sur le mode d'un retour au désordre (I, 31). L'Être de la création se manifestera alors sur le mode de la plénitude de l'Être infini tout en conservant sa spécificité et son identité propres.

En revanche, le libre maintien, voire l'accroissement des exigences liées à la création et à son développement d'une part, le refus d'autre part de renoncer à la seule création repliée sur elle-même définit ce que la théologie classique désigne par « le péché originel », c'est-à-dire l'acte fondateur et en permanence renouvelé de considérer que l'Être se réduit à la seule finitude et à ses exigences. Les êtres « pour soi » deviennent alors pleinement responsables

de la pérennité du « mal » au sein de la création et au sein de l'Être infini par la même occasion, puisque, comme nous le savons rien n'existe en-dehors de cet Être infini, de cet Être qui par « amour » accepte de porter en lui le « mal » afin de donner la possibilité à l'Être de la création de partager sa plénitude.

11 L'émergence sans fin des créations et des créatures

Objet: Nous avons établi que la création est continue et qu'une nouvelle création surgit de la précédente à l'issue de l'entropie de cette dernière (II, 4). Nous savons par ailleurs qu'une création donnée, au cours de son développement, se dépasse ici et maintenant et progressivement au sein d'une nouvelle finitude ou création. L'ensemble de ces processus est contingent. Comment concevoir l'harmonisation de ces derniers ? Par ailleurs, peut-on envisager que des êtres nouveaux surgissent à l'Etre au sein des finitudes successives issues de la création initiale ?

Une finitude ou une création initiales se développent de manière contingente en vue de parvenir à leurs plus hautes possibilités et selon des exigences de dépassements dans la conservation, le tout obéissant à des « lois » issues du hasard (III, 1).

Or, les composants de la finitude initiale se dépassent en se conservant au sein d'une autre finitude au fur et à mesure qu'ils ont atteint leur terme au cours du développement temporel de cette finitude. En somme, la finitude initiale donne naissance à une autre finitude et celle-ci engendre elle-même une troisième finitude qui la dépasse également en la conservant et ainsi de suite. Cela est possible dans la mesure où toute finitude porte en elle un infini potentiel (I, 20).

Il nous faut à cet égard préciser ce que signifie exactement le passage d'une finitude à une autre finitude. Ce passage se manifeste sur le mode du dépassement dans la conservation (I, 27). Examinons successivement l'aspect conservation et l'aspect dépassement. Ce processus conserve en premier lieu la totalité des êtres et des

phénomènes, que ce soit ceux exprimant l'orthogenèse de la finitude en question ou bien ceux exprimant son entropie et ce, jusqu'au point limite de cette dernière (I, 31). Car le point limite de l'entropie d'une finitude n'est jamais que le point de départ d'une nouvelle finitude donnant naissance à un nouvel infini particulier. Ainsi émergent à l'Etre de nouveaux infinis (II, 4).

Toujours est-il que ce processus de conservation d'une finitude donnée au sein d'une autre finitude s'effectue selon les lois nouvelles et spécifiques d'émergence et de développement de cette nouvelle finitude. A ce titre, ces lois s'avèrent, par essence, impensables. La conservation d'une finitude donnée exprime donc également une forme de dépassement.

Cependant le dépassement d'une finitude ne saurait se réduire à ce seul aspect. En effet, la nouvelle finitude exprime les capacités d'exploitation du potentiel de la finitude dépassée sur le mode du dépassement dans la conservation. Autrement dit cette nouvelle finitude fera émerger à l'Etre de nouvelles possibilités enfermées au sein du potentiel infini et indéterminé caractéristique de toute finitude. En d'autres termes, de nouveaux êtres spécifiques de cette finitude émergeront à l'Etre et ce, selon les lois originales et impensables de cette dernière.

Dès lors, le processus de développement contingent de cette nouvelle finitude n'est pas lié exclusivement et nécessairement à celui du devenir de la finitude dépassée. La nouvelle finitude manifeste un devenir autonome, lui-même objet d'un dépassement au sein d'une troisième finitude et ainsi de suite.

N'oublions pas que les processus de développement des finitudes qui se dépassent les uns les autres sont chacun pour leur part contingents et spécifiques et par conséquent indépendants les uns des autres mais que dans le même temps ces finitudes successives ne sont pas étrangères les unes aux autres puisqu'elles expriment un même Etre, un même infini particulier dans son développement progressif en vue d'atteindre sa plénitude spécifique (I, 29).

En conséquence, le processus de dépassement dans la conservation d'une finitude ne concerne pas seulement celle qui précède immédiatement mais l'ensemble éventuel des finitudes dépassées et constitutives d'un même infini particulier. Dès lors, l'interruption contingente du développement d'une des finitudes concernées n'interrompt en aucune façon la longue chaîne des dépassements au sein de cet infini particulier en voie de réalisation de sa plénitude propre.

Il reste à s'interroger sur le devenir de la création lorsque celle-ci est parvenue à la « fin de l'histoire ». Nous savons en effet que le processus d'engendrement de finitudes issues de la finitude initiale connaîtra un terme. Car la finitude initiale possèdera elle-même un terme. Il en ira de même à propos des finitudes successives issues les unes des autres dès lors que leurs développements temporels respectifs auront atteint leur terme propre (III, 9). A l'issue de ces processus successifs, l'essence achevée d'un infini particulier sera atteinte et par là même la « fin de l'histoire » (I, 29 ; III, 7).

Or, nous savons qu'au terme de ce processus les créatures accéderont ou non à la plénitude offerte par l'Etre infini en fonction de leurs libres choix. Il nous faudra déterminer ultérieurement si au sein des infinies finitudes successives

sur le mode de la plénitude ou de l'absence choisie de plénitude, l'émergence de nouveaux êtres est envisageable (III, 18).

12 Les formes de plénitude promises aux « élus »

Objet : Les créatures ayant adhéré au projet de l'Être infini sont appelées à partager sa plénitude. Est-il possible de préciser les modalités de cette plénitude ? Connaît-elle un développement temporel, au même titre que tous les autres aspects de l'Être ?

Les créatures ayant adhéré au projet de l'Être infini sont appelées à partager sa plénitude. Mais, aussi longtemps qu'elles n'auront pas abouti à la fin de l'histoire et donc à une manifestation sur le mode achevé de la liberté « pour soi » (III, 6), elles connaîtront cette accession au dépassement de la finitude comme Être naturel, comme liberté dominée encore par des nécessités dont elles ont hérité et dont elles ne sont pas responsables.

Aussi, dès qu'elles auront accédé à une fin de l'histoire, c'est-à-dire à une création « pour soi », auront-elles la possibilité d'assurer le passage d'une finitude particulière à une autre finitude particulière, non plus sur le mode de l'« en soi » ou de la nécessité mais sur le mode du « pour soi » ou de la liberté.

Dans ce cadre, les créatures « pour soi » ayant choisi la plénitude offerte par l'Être infini ont la vocation de partager cette plénitude, celle qui tend vers des formes toujours plus hautes de plénitude (I, 22). Mais il va de soi que ce passage de la condition de la finitude à celle de la plénitude exige l'intervention de l'Être infini sous des formes que nous serons amenés à préciser (III, 14). Certes l'Incarnation avait rendu possible, par essence, ce partage de la plénitude mais son actualisation appelle à nouveau la libre décision de l'Être infini, car aucun être de l'ordre de la finitude ne possède en lui les ressources permettant d'actualiser une

telle possibilité le faisant accéder à la plénitude, c'est-à-dire à un mode d'Être sans commune mesure avec celui qui le constitue initialement.

Néanmoins, les modalités d'Être qui caractériseront les créations et les créatures ayant accepté le projet de l'Être infini devront manifester certes la plénitude mais en respectant la liberté de ces dernières. Autrement dit, il appartient aux créatures « pour soi » de déterminer elles-mêmes les formes que prendra cette plénitude.

En somme, cette possibilité d'accession à la plénitude connaîtra deux phases. Avant que les créatures n'aient connu la fin de l'histoire, elles pourront accéder à une forme de plénitude « en soi ». Celle-ci se caractérisera par la connaissance, grâce à l'« esprit », que la finitude est définitivement surmontée. Cependant, au même titre que l'« âme » ou que la forme individualisée de transcendance, l'« esprit » sera également marqué par la mémoire individuelle et à ce titre se manifesterà avec plus ou moins de force en fonction du mode d'adhésion au projet de l'Être infini au cours de leur passage au sein de la finitude initiale. En d'autres termes la révélation de son identité liée à la présence de l'« esprit » est appelée à connaître un développement ou une genèse.

Mais au-delà d'une genèse individuelle, la révélation de l'identité et de la mémoire des êtres particuliers sur le mode du « pour soi » s'inscrira dans le cadre général du développement des finitudes successives auxquelles ils sont appelés à participer. Dès lors, cette genèse s'effectuera en premier lieu sur le mode de l'« en soi », c'est-à-dire sur le mode de la création ou de la finitude. Cette révélation sur le mode de la finitude connaîtra certes des dépassements, à savoir ceux-là même de la création concernée au cours de

ses dépassements successifs dans la conservation de ce qui précède, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agira toujours d'une révélation de l'identité et de la mémoire des créatures sur le mode de la finitude avec les limites que cela supposera.

Autrement dit, les créatures en question pourront encore hésiter quant au choix définitif à effectuer, en fonction de la force de l'« esprit » qu'elles porteront en elles. Les possibilités fascinantes de la création conserveront leur puissance de séduction, même si elles se verront contrebalancées par la révélation de l'identité de ces créatures à travers les finitudes successives, donnant par là même aux promesses de l'Être infini une consistance inconnue lors de la finitude initiale. En fonction du stade de développement de l'« esprit », les créatures participeront à ce que la Tradition appelle, dans le langage symbolique qui est le sien, « Purgatoire », condition ontologique qui connaît les incertitudes dont nous faisons état, ou au « Paradis », où l'identité et la mémoire des êtres sont révélées en pleine lumière, l'« Enfer » renvoyant à l'absence d'actualisation de l'« esprit ».

Ce n'est qu'à l'issue de la fin de l'histoire, lorsque les créatures seront à même de façonner les formes que prendra leur plénitude, qu'elles partageront éventuellement la plénitude achevée ou « pour soi », c'est-à-dire la plénitude qui verra éradiquée toute forme de limitation ou de « mal ». Dès lors la connaissance de l'identité et de la mémoire des êtres à travers les dépassements successifs se manifesterà sur le mode de l'infini et non plus sur le mode de la seule finitude. Cela signifie que l'« esprit » des créatures participera à l'« Esprit » même de l'infini et en l'occurrence à l'essence désormais achevée d'un infini particulier (I, 29).

Cette forme achevée de plénitude est appelée elle-même à des dépassements sans fin, à l'image de la plénitude de l'Être infini, ces dépassements étant l'œuvre des créatures et de leur liberté et ce, en parfaite harmonie avec les desseins de l'Être infini. Comme on le voit, l'accession à la plénitude ainsi qu'à ses dépassements sans fin supposent une genèse ou un développement temporel.

Toujours est-il que ces dépassements sur le mode de la plénitude feront émerger des formes toujours plus hautes de plénitude à l'occasion du passage d'une finitude à une autre finitude en fonction de la libre action de ces créatures. Il s'agira, en quelque sorte d'une « histoire pour soi » par définition jamais achevée, si nous appelons « histoire en soi » le processus conduisant à la maîtrise parfaite et progressive de la création par les créatures.

Bien entendu, au sein de ces créations sur le mode de la plénitude, toute forme de « mal » se verra éradiquée, ce qui constitue, par essence, un objectif hors de portée pour les créatures demeurées étrangères à cette dernière (II, 14). Les créatures concernées seront donc les artisans du passage d'une finitude à une autre finitude.

De ce fait, au sein de cette condition ontologique, une finitude ayant accompli toutes ses possibilités ne donnera pas naissance à une autre finitude différente et spécifique à l'issue d'un processus d'entropie sur le mode de la finitude, c'est-à-dire sur le mode du délitement progressif des formes émergées à l'Être et donc sur le mode de l'apparition transitoire de formes de « moindre Être » (III, 11). En effet, tout « mal » se voyant éradiqué, ce type de finitude ne connaîtra plus l'entropie sur ce mode mais seulement sur le mode de la liberté « pour soi », c'est-à-dire l'entropie que

connaissait l'Être infini avant qu'il ne décide de faire émerger la création (I, 31).

Ainsi, le terme inévitable de chaque finitude ne fera que marquer le passage à une forme toujours plus haute de plénitude. Ce passage s'effectuera d'ailleurs sur le mode du « pour soi », c'est-à-dire sur le mode de la liberté propre aux créatures concernées. Le dépassement progressif d'une finitude vers une autre finitude sera bien l'œuvre des créatures elles-mêmes sur le mode du « pour soi » et non sur le mode de l'« en soi » ou des nécessités naturelles.

13 Le devenir des créatures refusant la perspective de la plénitude

Objet : Toutes les créatures sont appelées à se dépasser au-delà de leur finitude initiale (I, 28). Mais ce dépassement ne sera pas, par essence, de même nature concernant celles qui auront adhéré au projet de l'Être infini de partager sa plénitude avec les créatures et celles qui n'auront pas donné crédit à cette perspective. Qu'en sera-t-il précisément à propos de ces dernières ?

Toutes les créatures connaîtront une fin de l'histoire (III, 7). A ce titre, toutes les créatures ont pour vocation d'atteindre la liberté « pour soi », celle qui leur permettra de façonner la création sur le mode de cette liberté « pour soi » et non en fonction des nécessités naturelles initiales. De ce fait, toutes les créatures sont appelées à maîtriser tous les aspects de la nature et par là même la mort.

Cependant, cette victoire sur la mort s'avèrera incomplète et provisoire. Car la finitude à laquelle les créatures en question appartiennent est inéluctablement appelée à connaître un terme et ce, par essence. Aucun être constitutif de la finitude ne peut surmonter cette nécessité ontologique. Car, nous le savons, l'infini se manifeste par essence par la médiation de finitudes (I, 14).

Il est vrai que les êtres en question, parvenus au terme de l'histoire, maîtriseront les processus naturels en leur donnant la forme de leur liberté. Dès lors, ils prendront conscience du dépassement naturel de la finitude à laquelle ils appartiennent au sein d'une autre finitude. Mieux, ils prendront l'exacte mesure de leur puissance en réalisant que leur libre action est la source de ce dépassement dans les formes que ce dernier prendra.

Néanmoins, cette puissance ne sera que très partielle. Elle se verra limitée et ce, sur deux plans : car le dépassement, dans la différence qu'il revêtira, aura pour source l'Être infini, puisque les différences, en tant que différences, ne peuvent avoir d'autre origine que la potentialité infinie de l'Être tout-puissant (I, 11).

De plus, cette différence, ce dépassement, conservent certes de manière spécifique, originale, les formes anciennes. Mais, faute de posséder « l'esprit », ces manifestations originales, nouvelles ne sont pas reconnues comme telles par les êtres intéressés. En ce sens, la victoire définitive et absolue sur la mort s'avère hors de portée des créatures en question. En effet, cette victoire sur la mort n'est que provisoire et ne s'avère effective qu'aussi longtemps que la finitude en question n'a pas atteint son terme.

Comme on le voit, le « mal » ne sera pas éradiqué. En premier lieu parce que la mort ne sera au mieux vaincue que dans le cadre d'une finitude donnée mais restera l'horizon indépassable de tout être. Car le dépassement au sein d'une autre finitude, même s'il a pour source la libre action des acteurs de la finitude précédente conduira à la perte inéluctable de leur identité et de leur mémoire faute que l'actualisation de leur « esprit » potentiel puisse reconnaître, au-delà de leurs différences, la permanence de leur être.

Ajoutons qu'au sein même de leur finitude, les possibilités sans cesse plus hautes de jouissance de la valeur de l'Être exacerberont l'égoïsme et l'aveuglement des créatures qui se verront toujours plus centrées sur leur seule satisfaction, les éloignant de l'élan de charité source de vie et de sens (II, 9). Dès lors, le devenir se verra dépouillé de toute espérance, l'affectant par là même d'une souffrance sans issue.

14 Le « Jugement dernier »

Objet : Les analyses qui précèdent nous conduisent à éclairer de manière rationnelle le mythe du « Jugement dernier » ou du « retour du Dieu incarné ». Cela est d'autant plus intéressant que l'idée d'un « jugement » ultime se retrouve sous des formes différentes dans maintes traditions religieuses sans compter les mythes eschatologiques profanes, en particulier le mythe de la « réminiscence » dans l'œuvre de Platon.

Nous savons que l'enjeu du développement temporel d'une création donnée consiste à parier librement entre deux conditions ontologiques différentes : la première, celle qui semble aller de soi, consiste à placer tous ses espoirs ou raisons de vivre dans la seule réalité certaine, évidente, à savoir la finitude ; la seconde consiste à donner crédit à la promesse supposée d'un Etre infini nous proposant de partager la plénitude de sa condition.

Si cette promesse possède une réalité et une consistance, elle ne devient effective qu'à l'issue d'un processus où les créatures conquièrent progressivement la maîtrise de la création sur le mode de leur liberté propre. Tel est le sens de l'histoire considérée dans l'intégralité de son processus à travers les finitudes successives nécessaires pour y parvenir (III, 8; 9).

Ce passage progressif de la liberté « en soi » à la liberté « pour soi » des créatures incarne donc une lente genèse qui verra ces deux options prendre corps et se distinguer de plus en plus nettement. En somme, deux « mondes » distincts se constitueront progressivement jusqu'à un terme à l'issue duquel leur séparation s'opèrera,

sous des formes et selon un processus contingents et évidemment impensables.

En conséquence, ces deux « mondes » seront désormais appelés à des destins différents. Les créatures repliées sur la finitude poursuivront leur développement sur le mode de la seule finitude dans des conditions que nous avons décrites (III, 13). Les créatures ayant mis leur confiance dans la promesse de l'Être infini de leur faire partager sa plénitude accéderont à cette dernière, non par elles-mêmes mais grâce à l'intervention de l'Être infini incarné qui permettra l'actualisation de cette promesse (II, 17).

Cette « intervention » ne présentera aucun caractère magique ou merveilleux. Car, à vrai dire, cet événement ne fera que ponctuer la genèse d'un infini particulier que celui-ci atteigne la plénitude de son essence (I, 29). Les conditions ontologiques sont alors réunies pour que l'Être infini puisse faire bénéficier la création de cette plénitude propre émergée à l'Être.

Une telle mutation ontologique s'accompagne tout naturellement d'une nouvelle Incarnation de l'Être infini ou plus exactement de son « retour ». Ainsi, cette mutation ontologique est-elle l'aboutissement d'un long processus au cours duquel les créatures ayant adhéré au projet de l'Être infini ont de leur côté façonné la création en fonction de cette perspective.

Remarquons que la genèse d'un infini particulier épousera librement le processus historique des créatures afin de respecter leur liberté propre. Il n'en reste pas moins vrai que l'actualisation du passage ultime de la condition de la finitude à la condition de l'infinitude ou de la plénitude a pour source ultime l'Être infini lui-même qui décide

librement d'épouser la condition de la finitude et qui assume la genèse faisant advenir à l'Être la plénitude sur le mode de la finitude.

C'est ce passage décisif que la tradition traduit sans doute par le mythe du « Jugement dernier ». Ce « Jugement » marque l'aboutissement d'un processus à l'issue duquel la séparation entre deux mondes distincts, celui de la création ayant adhéré au projet de l'Être infini et la création ayant choisi de se replier sur la condition de la seule finitude, devient totale ou achevée.

Ainsi, le « Jugement dernier » s'effectuera dès lors que les multiples finitudes incarnant les dépassements successifs d'une création donnée auront atteint, chacune pour leur compte et ce de manière spécifique, la fin de l'histoire. En effet, chacune des finitudes successives incarnant le dépassement d'une même création initiale se présente comme dépassement dans la conservation de la précédente (I, 28).

Dès lors les premières finitudes dépassant la finitude initiale verront ouvertes devant elles des exigences de dépassement d'autant plus longues pour parvenir à la fin de leur histoire qu'elles exprimeront, sur le mode du dépassement, des stades de développement plus rudimentaires de la finitude initiale. A l'inverse, les derniers dépassements de cette finitude initiale atteindront d'autant plus rapidement la fin de l'histoire qu'ils en seront eux-mêmes plus proches, l'ensemble de ces processus étant soumis aux aléas de la contingence (III, 3).

L'analyse de ce processus menant au « jugement dernier » de chacune des finitudes constitutives d'un infini particulier laisse supposer que l'Être infini incarné se

manifestera dans « sa gloire » en tant qu'Homme-Dieu au sein de la finitude qui sera la sienne, les autres finitudes se voyant alors ouverte la possibilité d'accéder à la plénitude offerte par l'Être infini par la grâce de l'Esprit.

15 L'au-delà spécifique de l'infini incarné

Objet : Nous abordons ici un sujet délicat qui semblera pour beaucoup mobiliser l'imagination à l'excès. Qu'advient-il de l'Être infini incarné au-delà de son incarnation effective et au-delà de sa manifestation comme « ressuscité » ? Car il s'agit bien d'un être particulier, appartenant à une forme de finitude. Partage-t-il le même destin que les autres créatures ou bien connaît-il un destin singulier et si oui lequel ?

L'Être infini qui décide d'intégrer la différence au sein de son essence doit pour cela épouser la condition même de la finitude ou s'incarner. A cet égard, nous savons que l'Être infini devra s'incarner une infinité de fois afin d'assumer l'infinité croissante des finitudes et donc des créations émergeant à l'Être (II, 13).

Nous avons déjà souligné que cette infinité d'Incarnations particulières ne remettait pas en cause la profonde unicité de l'Être infini et par là même, au-delà de leurs irréductibles différences, de l'infinité de ses incarnations. Car il en va de même concernant les créatures. Ces dernières sont appelées à se dépasser au sein de finitudes successives où elles manifesteront, sur le mode du dépassement dans la conservation, des apparences diverses et impensables car radicalement contingentes et donc imprévisibles. Il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agira d'un dépassement qui conservera d'une certaine manière la réalité qui précède.

Mais quel aspect de cette réalité se conservera-t-il ? Il ne saurait s'agir ni du corps ni de l'âme, aspects indissociables d'une créature particulière au sein d'une finitude singulière, théâtre d'un développement temporel spécifique. Il doit s'agir d'une mémoire, d'une réalité de l'ordre de

l'information pour adopter, par analogie lointaine, cela va sans dire, le langage des techniques modernes. Cette mémoire se manifeste effectivement ou bien reste au stade de simple potentialité, selon les choix des créatures concernées, sous la forme de l' « esprit » (II, 10 ; 11). Certes cette mémoire devra avoir une influence sur le mode de manifestation de la nouvelle créature qui conservera de ce fait des « signes » de son passé mais ce, au sein d'une réalité originale et imprévisible.

Ainsi, toute créature, en dépit de son identité conservée et révélée éventuellement par l' « esprit » est appelée à se manifester par une infinité d'apparences ou de déterminations ou de différences distinctes. Il n'y a donc pas de différence essentielle sur ce plan avec l'Etre infini incarné si ce n'est que ce dernier revêt actuellement une infinité de déterminations différentes afin d'assumer l'infinité des finitudes initiales qui surgissent en permanence à l'Etre (I, 15 ; II ; 4). L'unité et l'identité de ces infinités de différences renvoient à l'Etre infini comme « Esprit ».

De ce fait, l'infinité déjà réalisée, actuelle et à venir des incarnations de l'Etre infini manifeste-t-elle le même Etre, à savoir l'Etre infini et donc unique qui s'avère à la source de toutes choses. En tout état de cause, il s'agit bien du même « Esprit » dont on peut reconnaître les « signes » de son identité à travers l'infinité des différences évoquées. Ou plus précisément, il s'agit de l'Etre infini unique décidant de faire advenir la création et qui se fait librement altérité ou qui s'incarne par la médiation de l'Etre infini comme « Esprit » (II, 6). Car l'absolu, au même titre que toute créature, est par essence un Etre unique. Mais ce caractère unique des Etres respectifs de l'infini et d'une quelconque créature n'est pas enfermé au sein d'une différence

exclusive, marque d'une finitude indépassable, mais s'exprime par l'identité de l'infinité possible des manifestations de ces Etres, marque de leur finitude surmontée ou de leur infinitude, et ce par la médiation ou la présence de leur unique « esprit ».

Il n'en reste pas moins vrai que le destin de l'Etre infini incarné ne saurait se confondre avec celui des simples créatures. De même que sa naissance requérait des conditions spécifiques au-delà du respect des conditions ordinaires de la création concernée (II, 14), de même que sa mort ou le terme de sa manifestation au sein de la finitude entraînait des conséquences exceptionnelles sous la forme de la « Résurrection » (II, 16), de même son dépassement dans la conservation au-delà de la finitude au sein de laquelle il s'est incarné obéira à des exigences originales.

En quoi consisteront ces exigences originales ? L'Etre infini incarné est, par essence, à la fois finitude et infinitude. Dès lors, le dépassement dans la conservation d'un tel Etre devra exprimer ces deux aspects indissociables. Il sera en premier lieu dépassement dans la conservation de sa finitude. A ce titre, il devra, à l'égal de toutes les créatures, se dépasser au sein d'une autre finitude et au-delà, au sein de multiples autres finitudes afin d'assumer l'essence de toute réalité se rattachant à la finitude. Cela correspond-il à « la descente aux enfers », c'est-à-dire au « séjour des morts », séquence étrangement intégrée dans le « Credo » chrétien ?

Mais ce dépassement au sein d'une autre finitude possèdera, par essence, une originalité irréductible. Car l'Etre en question est également infinitude. Il est l'Etre infini incarné lui-même, celui qui a manifesté son infinitude au cours de sa finitude initiale comme « Ressuscité » (II,

16). D'ailleurs, le « Ressuscité » manifestait en pleine lumière l'« Esprit » même de l'Être infini, « Esprit » qui habitait l'Être infini incarné dès lors que ce dernier, au sein de sa finitude, se dévoilait et assumait librement sa condition et par là même le projet de l'Être infini de faire partager à la finitude la plénitude qui lui était propre. Néanmoins, le « Ressuscité » manifeste certes l'« Esprit » mais sur le mode de la finitude initiale qu'il a assumée (I, 16).

L'événement de la « Résurrection » clôt la mission ontologique de l'Être infini incarné consistant à rendre effective la possibilité pour toute créature de la finitude concernée de partager la plénitude de l'infini. Mais il s'agit d'une simple possibilité qui, à ce titre, exigera, afin de s'accomplir à la fin de l'histoire et à l'issue du déploiement de l'essence d'un infini particulier (I, 29), c'est-à-dire lors du « Jugement dernier » (III, 14), l'annonce et le témoignage de cet accomplissement ontologique par le « retour » de l'Être infini incarné.

Dès lors, les finitudes successives que l'Être infini incarné connaîtra, toutes porteuses de l'« Esprit » infini sur le mode de ces dernières, de sa finitude initiale à la fin de l'histoire, ne seront jamais que le déploiement de la genèse discrète de cette mission ontologique ultime qu'il est appelé à accomplir.

L'« Esprit » ainsi conçu poursuit donc une genèse qui accompagnera le processus historique à l'issue duquel les créatures seront à même de choisir librement leur destin (II, 17). L'« Esprit » se manifestera alors et à nouveau en pleine lumière afin de témoigner de l'actualisation du passage vers la plénitude effective des « élus » lors du « Jugement dernier » (III, 14). Cette genèse prépare donc le retour de

l'infini incarné dans sa « gloire », retour qui témoignera de l'accomplissement de la promesse de ce dernier, à savoir l'accession à la plénitude des créatures ayant librement choisi d'accorder crédit à cette promesse.

16 L' « Assomption »

Objet : Nous venons d'établir que l'Être infini incarné ne pouvait pas avoir le même destin qu'une créature quelconque. Peut-il y avoir des exceptions parmi ces créatures et notamment concernant la créature ayant par sa libre acceptation, permis que l'Incarnation puisse s'effectuer ?

Le devenir spécifique de l'Être infini incarné est lié à sa double nature de finitude et d'infinitude (III, 15). Au premier abord, aucune créature particulière ne peut, par essence, partager cette spécificité exceptionnelle.

Pourtant, la créature ayant permis, par sa libre acceptation, l'acte d'Incarnation, actualise par là même l'essence de la possibilité, offerte à toute création, d'accéder à la plénitude achevée. En effet, l'Être infini respecte la liberté de la création et en conséquence l'acte d'Incarnation et donc la possibilité pour cette dernière d'accéder éventuellement à la plénitude requièrent tout à la fois et de manière indissociable la libre décision de l'Être infini mais également la libre acceptation de la créature par laquelle cette Incarnation pourra s'effectuer tout en respectant l'ordre et la liberté de la création en question.

Dès lors, les destins de cette créature et de l'Être infini incarné se voient désormais liés au même titre que leurs deux actes distincts et indissociables de liberté, sources essentielles de cette possibilité pour la création d'accéder éventuellement à la plénitude achevée.

En conséquence, le dépassement de cette créature au-delà de sa finitude ne s'effectuera pas, à l'image des autres créatures, seulement sur le mode de la simple finitude mais

également sur le mode de l'infinitude qu'elle a accueillie en son sein et dont elle a permis l'Incarnation. Elle participera dès lors au mode de dépassement de l'Etre infini incarné et par là même se révéleront son identité et sa mémoire sur le mode de la plénitude (III, 15), c'est-à-dire sur un mode où son « esprit » se verra étroitement associé à l' « Esprit » même de l'infini incarné, mode de révélation qui anticipera sur la fin de l'histoire (III, 12) et la mettra à l'abri de tout risque de « moindre Etre » ou de « mal ». On reconnaît là le dogme si controversé de l' « Assomption » de Marie.

17 L'absence de plénitude est-elle nécessairement irréversible ?

Objet : « L'éternité est une réalité terriblement ennuyeuse, surtout vers la fin ». Ainsi s'exprime à peu de choses près Simone de Beauvoir. L'ironie du propos rejoint à certains égards la perplexité de ceux qui aspirent à cette éternité du sens. Comment dès lors concevoir cette réalité désirée et en même temps redoutée ? Par ailleurs, les créatures repliées sur la finitude sont-elles condamnées à le rester pour l'éternité ? Un « Enfer » éternel est-il envisageable ?

Les créatures porteuses de la transcendance « pour soi » qui choisiront de se replier ou de se centrer sur elles-mêmes se condamneront au mal ou au non-sens, c'est-à-dire à la seule condition de la finitude et donc à l'absence de plénitude (III, 13). De plus, les possibilités offertes par les créations successives et leurs développements temporels respectifs étant toujours plus élevées, il leur sera toujours plus difficile de renoncer à ce repli sans issue sur la seule création. Néanmoins, cela ne sera pas impossible, car rien de ce qui relève de la seule finitude n'est de l'ordre de l'absolu.

Bien entendu, les créatures qui auront choisi la plénitude connaîtront pour leur part des finitudes successives sur le mode d'une plénitude grandissante, et ce, conformément à la nature de la plénitude de l'Être infini, qui, rappelons-le, se manifeste ici et maintenant comme plénitude effective mais aussi comme plénitude toujours plus haute, conformément à la nature de l'infini (I, 21).

A l'opposé, les créatures repliées sur la seule finitude verront croître les perspectives de non-sens, la condition de la finitude et son absence de plénitude apparaissant

insurmontables, le tout accompagné de formes toujours plus exacerbées du « mal » (III, 13).

Néanmoins, les créatures ayant adhéré au projet de l'Être infini, conformément à l'essence de leur plénitude, qui suppose par essence ou vocation que rien ne reste précisément extérieur à cette dernière, auront pour objectif d'agir afin de réintégrer au sein de la plénitude les êtres particuliers qui lui restent étrangers. Telle est, dans le cadre de la révélation des formes toujours plus hautes de plénitude, une des finalités essentielles de cette aventure de l'Être, qui demeure contingente et dont le terme tend vers l'infini comme l'hyperbole vers les asymptotes.

Cela signifie que dans le cadre d'un temps infini, toute créature est appelée à rejoindre la plénitude. D'ailleurs une telle perspective est conforme au fait que le mal n'est pas absolu dans la mesure où il reste étranger, par essence, à l'Être infini (I, 9). Cette démarche éventuelle est rendue possible à la fois par l'acte d'Incarnation mais aussi par le « Jugement dernier » (III, 14), même si elle restera d'autant plus difficile que la création ayant choisi de se replier sur la seule condition de la finitude sera plus avancée dans l'exploitation sans fin de ses possibilités de maîtrise de son potentiel infini.

Néanmoins, cette lutte contre le « mal » n'est jamais achevée puisque dans le cadre de la création continue l'aventure de l'Être se poursuit et se renouvelle en permanence (II, 4). Ce processus sans fin est à la fois conforme à l'essence de l'Être infini qui, pour réaliser sa plénitude, doit d'une part s'accroître sans cesse, ignorant par là même tout terme définitif et d'autre part réintégrer au sein de la plénitude toute détermination contingente afin que rien ne reste étranger à cette dernière, et en même temps à

l'essence de la finitude qui exclut tout ce qui relève de l'absolu et donc qui ne peut accéder à une plénitude complète et achevée la concernant.

Comment, dans ces conditions, les créatures partageant la plénitude de l'Être infini peuvent-elles agir afin de combattre le « mal » au sein de l'Être ? En effet, il est clair que seul l'Être infini est omniprésent au sein de l'infini de l'Être. Dès lors les créatures en question ne peuvent agir d'elles-mêmes mais seulement par l'intermédiaire de l'action de l'Être infini ou par la médiation de sa grâce (III, 6).

En somme, les créatures en question ne sont jamais que les « messagers » ou les intermédiaires de l'Être infini et ce dans les mêmes conditions que ce dernier, à savoir en respectant la liberté des créations et des créatures concernées et en agissant par le biais des phénomènes contingents. De telles créatures renvoient peut-être à ces êtres étranges et mystérieux que les mythologies remontant au plus profond des âges évoquent en parlant des « anges ». Tel se présente le devenir sans fin de la création et des créatures.

18 Les « anges » déchus

Objet : Les textes bibliques évoquent des êtres étranges sous le nom de démons ou d'anges déchus. Peut-on leur prêter un mode d'Être autre que symbolique, tel est l'objet de ce passage.

Pour aborder et tenter de résoudre cette question, il convient de revenir sur les considérations qui nous ont occupé lorsque nous analysions l'émergence sans fin de nouveaux êtres au sein des finitudes successives issues d'une finitude ou d'une création initiales (III, 11). A vrai dire, l'émergence de tels êtres ne soulève guère de problèmes concernant les finitudes incarnant l'« histoire en soi » de la création ou si l'on préfère les finitudes avant l'accession à la plénitude éventuelle de l'Être. Elle ne pose également aucun problème concernant la création abordant librement « l'histoire pour soi » sur le mode de l'absence de plénitude (III, 13).

En revanche, ce n'est pas le cas concernant les créations ayant accédé à la plénitude de l'Être. En effet, l'émergence éventuelle de nouveaux êtres soulèverait le problème de leur liberté. Ces créatures nouvelles seraient-elles en mesure d'accepter ou de refuser une plénitude désormais évidente ? Cette hypothèse ne semble pas avoir de sens.

Cependant, cette perspective retrouve un sens si les éventuels êtres nouveaux émergés au sein de la plénitude ne sont pas en mesure de se dévoiler d'emblée cette plénitude. Comment envisager les conditions de possibilité d'une telle hypothèse ? Il suffirait pour cela que ces nouveaux êtres soient pourvus d'une « âme », manifestation de leur transcendance et donc de leur liberté mais non d'un « esprit », dimension qui seule leur permettrait de choisir ou

non la plénitude. Au même titre que pour les autres créatures, les êtres émergeant au sein du monde de la plénitude ne possèderaient l' « esprit » que de manière potentielle.

Dans cette perspective, la plénitude n'a rien d'évident pour des êtres immergés en son sein mais disposant d'une liberté intacte et ayant eux aussi à effectuer le libre choix d'adhérer ou non au projet de l'Être infini et d'actualiser ainsi l' « esprit » leur dévoilant la plénitude d'Être dont ils jouissent. En conséquence ces êtres immergés en aveugles au sein de la plénitude seront en mesure de refuser cette dernière et de se replier sur les possibilités fascinantes offertes par leur seule finitude.

Si nous reprenons le terme utilisé lorsque nous évoquions le statut des êtres parvenus à l' « histoire pour soi », à l'histoire sur le mode de la plénitude, à savoir celui d' « anges » (III, 17) alors nous pouvons en conclure que les « anges » ayant refusé d'adhérer librement au projet de l'Être infini constituent bien des « anges déchus », c'est-à-dire des êtres qui refusent la plénitude au sein de laquelle ils étaient immergés sans le savoir.

Dès lors, les « anges déchus » se sépareront de ce monde et constitueront un monde centré sur leur seule finitude à l'image des autres créatures ayant refusé d'adhérer au projet de l'Être infini de leur faire partager gratuitement la plénitude de son Être.

19 La « communion des saints »

Objet : Les créatures ont la possibilité de donner crédit ou de refuser la promesse de l'Être infini de partager sa plénitude avec elles. Quel est le devenir de ces créatures au-delà du terme de leur finitude initiale ? La révélation de leur identité et de leur mémoire à travers les finitudes successives qu'elles connaîtront permet-elle d'illustrer l'idée développée dans le « Credo » chrétien de « communion des saints » ?

Toute création, quelle que soit la finitude concernée, que ce soit la finitude initiale ou l'un de ses dépassements successifs et sans fin, est appelée à connaître un déploiement temporel spécifique au cours duquel elle accède éventuellement à ses plus hautes possibilités (III, 2).

Néanmoins, aucune de ces finitudes successives ne pourra précisément surmonter la condition de la finitude qui leur est attachée par essence, condition étrangère par elle-même à la plénitude propre à l'Être infini (II, 3). Certes, chaque finitude particulière se dépasse progressivement au sein d'une nouvelle finitude particulière. Mais, précisément dans la mesure où cette finitude est nouvelle, la transcendance de cette finitude sera elle aussi nouvelle. Dès lors, il n'y aura pas, naturellement, jusqu'à la fin de l'histoire, une continuité d'une finitude à une autre et de ce fait les créatures de chacune de ces finitudes seront nécessairement vouées, par elles-mêmes, à la seule condition des finitudes successives, originales, étrangères les unes aux autres, qu'elles seront appelées à connaître, sans la décision gratuite de l'Être infini d'accorder aux créatures ayant adhéré à son projet la révélation de cette continuité ou l'« esprit » (II, 11).

Ainsi, toutes les créatures ayant atteint, au cours du développement temporel d'une création donnée, la transcendance « pour soi », auront-elles la libre possibilité d'adhérer à ce projet de l'Être infini. De ce fait, au-delà de la transcendance propre à une créature donnée ou encore de son « âme », ces créatures se verront éventuellement dotées gratuitement par l'Être infini d'une dimension nouvelle, à savoir l' « esprit », c'est-à-dire de la possibilité de connaître leur continuité ou leur identité à travers les déterminations successives qu'elles revêtiront (II, 11).

Bien entendu, l'actualisation d'une telle possibilité offerte gratuitement par l'Être infini fera émerger un stade supérieur du devenir de la création et à ce titre cette émergence obéira aux exigences de tout déploiement temporel et sera marquée par la rareté des créatures qui y accéderont (III, 2). « Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus ».

Cela ne résulte pas seulement d'une nécessité caractérisant le déploiement temporel mais se comprend fort bien. En effet, une telle adhésion est difficile, exige le renoncement non seulement à la vraisemblance mais aussi à la centration sur les seules et fascinantes possibilités de la création. Or, ces dernières, non seulement vont de soi mais s'avèrent toujours croissantes et apparemment sans limite (II, 9).

Ainsi, les créatures « pour soi » ayant librement adhéré au projet de l'Être infini ne connaîtront plus les affres de la finitude. Le passage d'une finitude à une autre finitude ne remettra plus en cause la continuité et l'identité de leur Être et de leur mémoire au-delà des différences que manifesteront ces créatures, même si elles resteront confrontées au risque du choix de « moindre Être », cette

identité conservée, cette existence prolongée et renouvelée pouvant encore être mises au crédit des possibilités naturelles de la seule création.

C'est néanmoins dans ce cadre que pourra s'effectuer « la communion des saints », c'est-à-dire les relations réciproques de l'ordre de la foi et de la Providence (III, 6), par la médiation de l'Être infini (III, 17), entre les créatures des finitudes successives et notamment entre les créatures de la finitude initiale et les « élus » de l'Être infini qui auront déjà bénéficié de la promesse faite aux créatures de partager sa plénitude, en se révélant l'identité de leur Être et de leur mémoire au-delà de leurs finitudes successives.

20 Le devenir sans fin de l'Être trinitaire

Objet : L'Être infini trinitaire partage son Être et sa liberté avec la création. Or, l'acte de création étant continu, l'aventure de cette dernière et donc de l'éventuel libre choix du « mal » se poursuivent également sans fin. Cet état de fait est-il compatible avec la nature de l'Être infini ?

L'Être infini qui choisit librement d'intégrer la différence au sein même de son essence fait jaillir de son sein une infinité de créations particulières (II, 4). Cette création ne se présente pas comme un acte unique mais comme un processus continu (II, 4). A cet égard nous avons souligné que l'intégration de la différence au sein de l'essence de l'Être infini a pour conséquence que plus rien n'est désormais étranger à l'Être et que par là même l'Être infini ainsi conçu répond à l'exigence la plus haute de plénitude (II, 6).

Pourtant ce choix entraîne la « chute ontologique » des finitudes particulières, puisque ces dernières ne sont plus la seule expression de l'Être infini et qu'il leur revient de choisir librement d'adhérer ou non au projet de l'Être infini de partager sa plénitude (II, 5). Dès lors, ce choix suppose que l'Être infini prenne le risque de faire émerger le « mal » en son sein même puisque les manifestations particulières des créations sont aussi les siennes (II, 10). C'est à ce titre que nous avons conclu que l'Être trinitaire était « Amour » (II, 7) puisque l'Être infini n'avait nul besoin d'intégrer la différence au sein de son essence pour jouir de sa plénitude.

Certes, nous venons d'établir que dans le cadre de l'éternité conçue comme déploiement d'un temps sans fin, toute créature était appelée à intégrer la plénitude (III, 17). Mais par ailleurs, la création étant continue, l'aventure et le

risque du « mal » ne se voient jamais éradiqués puisqu'ils sont en permanence renouvelés. Cela remet-il en cause la nature de l'Être infini puisque celui-ci n'atteint jamais ce qui semble constituer la plénitude totale et absolue, celle qui exclut à jamais toute forme de « mal » ?

A vrai dire, la possibilité pour toute créature d'atteindre la plénitude n'est pas remise en cause. Potentiellement, cette plénitude totale est déjà réalisée, puisque toute créature est destinée à partager cette plénitude (III, 17). Mais si cette plénitude absolue était non plus de l'ordre de la potentialité mais de l'actualité, cela signifierait que la potentialité de l'Être infini serait épuisée, que l'Être infini ne pourrait plus faire sourdre de son sein de nouvelles créations, ce qui n'aurait pas de sens car contradictoire avec l'idée d'infini.

On pourrait cependant objecter que l'Être infini possède d'autres possibilités. Pour mettre un terme au risque du « mal », il suffirait qu'il interrompe le processus de création continue. Apparemment, cela n'empêcherait nullement l'Être infini d'accéder et de faire accéder les créations existantes, toutes parvenues à la plénitude, à des formes toujours plus hautes de plénitude. Cependant, ces dépassements ne feraient plus surgir à l'Être de nouvelles différences ayant vocation à devenir des Êtres partageant la plénitude de l'Être infini. Dès lors, l'Être infini se manifesterait librement sur le mode d'un « moindre Être », sur un mode contraire à l'essence même de l'infini et donc de la plénitude.

Une autre possibilité semble au premier abord envisageable : L'Être infini pourrait faire émerger de nouvelles différences sans leur accorder le statut d'Être, ces dernières se contentant d'être de simples manifestations de l'Être infini. Mais dans ce cas, la différence comme altérité,

en-dehors des créations déjà existantes, serait réintroduite au sein de l'Être. De ce fait, l'Être infini ne serait plus de part en part Trinité et Amour infini (II, 8). L'Être infini sur le mode de la Trinité et de l'Amour ne serait plus son Être même mais une simple modalité d'Être. L'Être infini renoncerait alors à l'Amour infini ou sans limite, cet Amour qui exclut que toute différence soit à l'écart de l'Être et de la plénitude. Or, l'Être infini fait gratuitement le choix d'être Amour infini, sans limite, Amour dans la plénitude de sa manifestation.

Ainsi, l'essence de l'Être infini exige des dépassements sans fin sur le mode de l'Amour infini et exclut un infini où des différences demeureraient étrangères à l'Être et à la plénitude éventuelle. L'Être infini ainsi conçu est déjà plénitude puisqu'un infini actuel est en tout état de cause réalisé (I, 15). Mais l'Être infini se manifeste également comme passage incessant vers des formes toujours plus hautes de plénitude (I, 21). C'est à ce titre qu'il est l'incarnation de la valeur et du sens (I, 21).

En conséquence, le déploiement de la plénitude de l'Être infini suppose des dépassements sans fin et le déploiement de l'infini trinitaire exige également de tels dépassements sans fin mais à un niveau où rien n'est plus étranger à l'essence de l'Être infini, où toute différence peut partager cette plénitude, où cette possibilité est indéfiniment ouverte à de nouvelles créatures. Ce faisant, l'Être infini accepte la présence en son sein du « mal », alors que rien ne l'y oblige afin de jouir de la plénitude. Mais c'est précisément en cela que « Dieu est Amour » et même « Amour infini » (II, 8).

Epilogue

Ainsi s'achève cette « Apocalypse » conduite par la raison, ce dévoilement du sens de l'Être, grâce à cette boussole qui nous a permis de trouver notre chemin, muni de la carte de la foi.

Notre point de départ résidait en une double énigme ontologique : la nature de l'infini et de la différence. A vrai dire, ces énigmes n'en font qu'une, puisque la différence découle de la toute-puissance de l'infini, conçue comme exigence perpétuelle de dépassement, comme refus de se laisser enfermer dans les limites du « même ». La différence, comme certitude empirique, ne serait jamais que la manifestation de l'infini, réalité qui demeure hypothétique.

Notre objectif consistait à renouer, à notre mesure et donc très modestement, avec la grande et audacieuse tradition théologique de Saint Augustin ou de Saint Thomas d'Aquin et d'éclairer par les lumières de la raison les « vérités » de la foi.

Ce n'est pas sans étonnement ni même sans émerveillement que nous nous sommes peu à peu dévoilé que l'analyse rationnelle de l'infini dégageait non seulement l'interprétation biblique de l'existence mais, au-delà, conduisait à dessiner de manière précise des perspectives eschatologiques, traditionnellement assez vagues, sans oublier la parfaite intégration au sein de ce discours de données proprement cosmologiques complémentaires et indissociables des précédentes.

Un tel projet se heurtera à un double refus. D'abord à celui de la tradition anti-métaphysique inaugurée rigoureusement par Kant, radicalisée de manière plus suspecte par Nietzsche, prolongée par les pensées dominantes du siècle dernier. Cette tradition cultive une méfiance dogmatique vis-à-vis de la raison, accablée de toutes les impuissances, de tous les maux, de tous les sarcasmes.

S'y sont substitué des pensées dont le fil directeur réside dans la proclamation du relativisme ou de l'absurde et qui ont eu pour pendant sur le plan de l'action, la réalisation de la prophétie de Nietzsche, à savoir ce déchaînement sans précédent, les techniques aidant, de violence aveugle, irrationnelle, dont le point commun le plus fréquent, au-delà de leurs différences, se situait, jusqu'à une période récente, dans la négation de toute transcendance. Telle fut l'issue prévisible « du sommeil de la raison ».

Le deuxième refus sera le fait de ceux qui, influencés notamment par la méfiance suscitée par la modernité vis-à-vis de la raison, se replieront sur les seuls aspects existentiels ou dogmatiques de la foi, contestant par là même toute intrusion de la raison dans des domaines où il suffirait de croire.

A ceux-là nous rappellerons trois principes qui ont présidé à l'élaboration de cette pensée : en premier lieu notre méthode, consistant non à utiliser la raison en vue de retrouver par ses seules ressources les « vérités » de la foi mais simplement comme « boussole » en vue de nous diriger en fonction de ce que nous indiquait la « carte » de cette dernière ; en second lieu, nous ferons remarquer que ce projet, comme l'indique la citation de Saint Augustin en exergue du titre, ne fait que renouer avec une tradition

bimillénaire ; enfin, nous insisterons sur le doute critique qui nous habite et qui nous inspire prudence, modestie, voire expectative.

A ceux qui voudront bien prendre en considération ce texte, nous attirerons leur attention sur le fait que le cheminement proposé eût été tout autre si nous avions eu en main une autre « carte » que celle que nous avons utilisée. Que même dans le cadre choisi, il n'est pas exclu que faute de la distanciation nécessaire, quelques errements coupables apparaissent. Qu'enfin, nous pressentons que la voie empruntée est grosse de possibilités sans doute inexplorées ou seulement timidement esquissées.

Ainsi, habité par la certitude intime de la présence du sens, par l'espérance raisonnable que ce sens peut être dévoilé et saisi par les lumières de l'intelligence, nous confions, avec humilité mais aussi avec conviction, à la réflexion critique du lecteur, cette étonnante épopée de l'Etre.

Nous voudrions cependant ponctuer cette réflexion finale par deux considérations livrant nos convictions les plus enracinées sur le plan intellectuel. Au-delà de la cohérence éventuelle des analyses proposées, nous n'hésitons pas à parodier Socrate en proclamant que la seule chose dont nous soyons assurés, c'est que nous ne savons rien. L'Etre se présente à nous comme la source d'un océan d'ignorances. De même que l'enfant ne saurait imaginer le monde de l'adulte, de même que l'homme de Lascaux ne pouvait se représenter le premier pas de son frère en humanité sur la Lune, de même que l'animal familier qui nous côtoie ne peut accéder à nos modes d'appréhension du réel, de même sommes-nous face aux énigmes qui nous assaillent, à

supposer que notre manière de nous interroger sur la nature de ces énigmes ait elle-même une quelconque pertinence.

Cependant, nous pressentons que la vérité est infiniment plus extraordinaire que les pauvretés offertes par notre imagination, même la plus fertile. C'est en cela que les pistes dévoilées dans cette étude mériteront, cela va de soi, moins d'attention que les beautés et les mystères de la nature, que les étonnantes réalisations de la culture humaine, qu'un geste d'amour ou qu'un simple sourire. Dans le prolongement de cette attente confiante vis-à-vis de l'Etre, vis-à-vis des infinies promesses inconnues dont il est porteur et qu'il s'apprête à enfanter, nous nous permettons de prendre le contre-pied de Charles Péguy en proclamant que s'il y a une chose qui ne devrait pas étonner Dieu, c'est bien l'espérance.

FIN

* * *

Table des matières

Avant-propos.....	5
-------------------	---

I LA NATURE DE L'ETRE INFINI

Ou le Dieu du « buisson ardent »

1 La présence de l'Être présuppose l'idée d'infini	11
2 La notion de différence échappe aux filets de la raison..	13
3 La notion de sens ou de « Logos » présuppose l'infini...	15
4 L'absence de commencement présuppose un infini actuel	17
5 L'infini actuel suppose un infini potentiel	18
6 Infini actuel et infini potentiel sont indissociables.....	20
7 L'infini est transcendance de lui-même et présence à soi	21
8 L'Être infini est toute-puissance et radicale liberté	23
9 Le « mal » est une possibilité de l'Être infini, étrangère à son essence	24
10 La détermination de l'infini actuel et l'indétermination de l'infini potentiel.....	25
11 La détermination de l'infini actuel est contingente.....	28

12 Le temps, « épiphanie » de l'infini ou de l'Etre	29
13 L'Etre infini doit se décliner par une infinité d'infinis .	30
14 L'infinité des infinis se manifeste actuellement sur le mode de la finitude	32
15 L'infinité des infinis et l'unicité de l'Etre infini.....	35
16 Les vertiges de l'infini	37
17 L'infini et la différence comme horizons inaccessibles	39
18 Le mode d'Etre de la transcendance caractérisant l'Etre infini.....	41
19 La différence se manifeste sur le mode de la finitude ..	43
20 La finitude en tant qu'elle manifeste un infini en devenir	45
21 L'Etre infini se manifeste comme valeur et comme sens	47
22 L'Etre infini comme valeur et comme sens incarne le Dieu de la Bible ou « Yahvé ».....	50
23 Le mode d'être de la finitude constitutive de l'infini ...	51
24 La finitude comme unité d'une potentialité et d'une actualité.....	53
25 L'espace comme essence achevée de l'actualité de la finitude	55
26 La différence et la contingence requièrent le mouvement.....	57

27 Le dépassement dans la conservation de l'Être infini définit la temporalité	59
28 La temporalité comme accès à la plénitude d'une finitude particulière	61
29 La temporalité comme actualisation de l'essence d'un infini particulier.....	63
30 La temporalité comme accès aux formes toujours plus hautes de plénitude.....	66
31 La temporalité comme finitude	67
32 Les dépassements de l'espace, du mouvement, du temps	70

II L'ETRE INFINI ET LA CREATION

Ou le Dieu de la révélation christique

1 La différence n'est pas condamnée à rester étrangère à l'essence de l'Être infini	75
2 La différence qui intègre l'essence de l'Être est la création.....	77
3 L'Être infini doit se faire librement altérité.....	81
4 La création continue et l'infinité des créations.....	83
5 La création suppose la « chute » ontologique de l'altérité	85
6 L'Être infini créateur est un Dieu trinitaire	89
7 L'Être infini trinitaire est « Amour »	92
8 La création existe de toute éternité car l'Être infini est « Amour » infini	94
9 Le choix de la plénitude par la création ne va pas de soi.....	97
10 Le « corps » et l'« âme ».....	99
11 La « chair » et l'« Esprit »	101
12 Les libertés respectives de l'Être infini et des créations	104
13 L'Incarnation ou l'Être infini qui se fait altérité.....	107
14 Les conditions d'émergence de l'Être infini incarné....	110

15 L'Incarnation entraîne la Rédemption de la création....	113
16 L'Incarnation suppose la « Résurrection » de l'infini incarné.....	114
17 Présence en action de l'« Esprit » au-delà de l'Incarnation.....	116

III LA CREATION, SES ORIGINES ET SON DEVENIR SANS FIN

Ou des perspectives eschatologiques

1 Toute création est issue du hasard	121
2 Les lois de développement de toute création	125
3 La marque de la contingence dans le développement de la création.....	129
4 Le mode d'action de la « Providence » au sein de la création.....	134
5 Contingence et violation exceptionnelle de l'ordre de la création.....	138
6 Le déploiement temporel de la création comme nature et histoire	140
7 Toute création connaîtra une fin de l'histoire	144
8 Toutes les créatures sont appelées à la plénitude.....	147
9 La « chute ontologique » et l'émergence du mal.....	148
10 Le mal et l'ordre interne de la création.....	151
11 L'émergence infinie des créations et des créatures	156
12 Les formes de plénitude promises aux «élus »	160
13 Le devenir des créatures refusant la perspective de la plénitude.....	165
14 Le « Jugement dernier »	167

15 L'au-delà spécifique de l'infini incarné	171
16 L' « Assomption »	176
17 L'absence de plénitude est-elle nécessairement irréversible ?	178
18 Les « anges déchus ».....	181
19 La « communion des saints ».....	183
20 Le devenir sans fin de l'Être trinitaire	186
Epilogue	189

Achévé d'imprimer le 5 novembre 2007
par les Editions Scripta – Anoux la Grange
54800 Jouaville
ediscripta@aol.com
Edition revue et corrigée le 10 mai 2010
n° imprimeur : 0708
ISBN-EAN : 9782353210091